

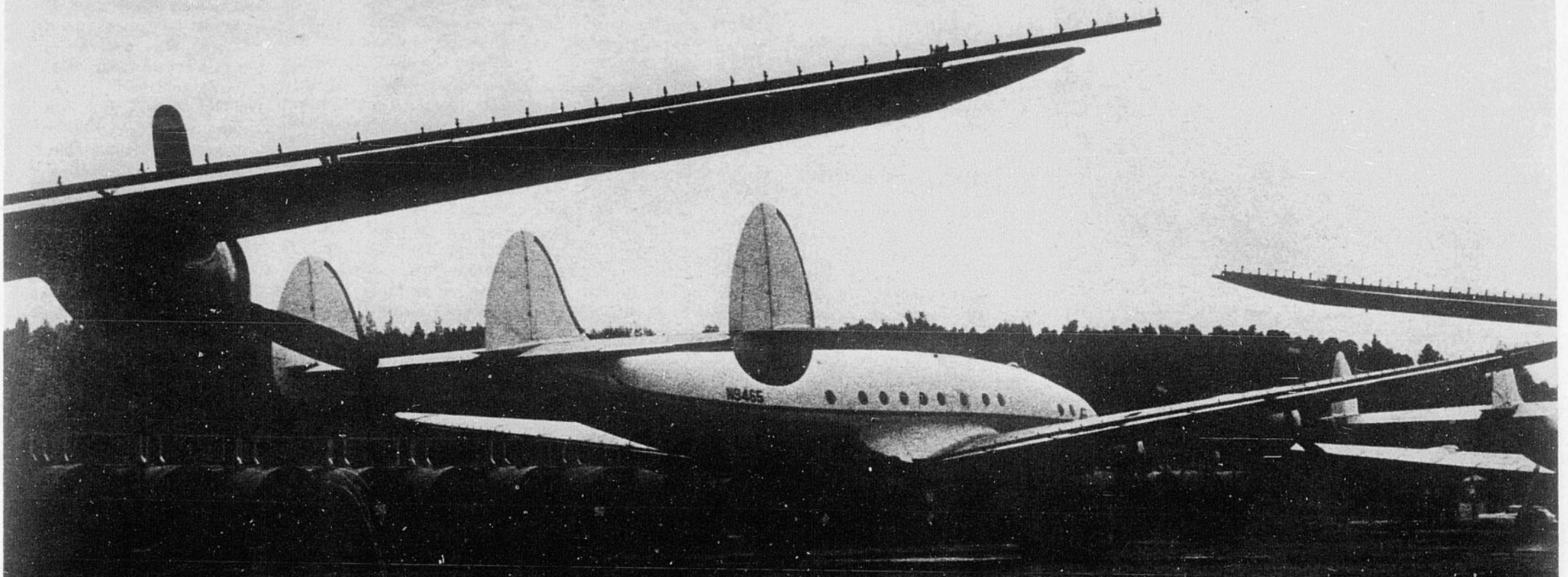
Semaine  
du 10 au  
16 juin

5e année no 22

# QUÉBEC-PRESSE

A DOMICILE 30c PARTOUT 25c

## 25,000 milles carrés bombardés d'insecticide



### Pour tuer la tordeuse à épinette, le Québec crée de la pollution -page 11

(Photo Géricimo)



### REAL CAOQUETTE menace de poursuivre QUEBEC-PRESSE

### Elections dans les hôpitaux

### La santé des Québécois

### contrôlée par les notables

### ou par le monde ordinaire?

-pages 18, 19, 20 et 21

**miniloto** TIRAGE: 10  
VENDREDI, 8 JUIN  
24 Séries émises — 90,000 chacune  
Possibilité de:

55812 — 24 gagnants de \$5,000.  
5812 — 192 gagnants de \$500.  
812 — 1944 gagnants de \$100.

**LOTO  
PERFECTA**

10e COURSE, Le 8 juin 1973

RÉSULTAT

ORDRE: \$1,067.20 (153 PRIX)

DÉSORDRE: \$46.40 (2434 PRIX)

VENTES TOTALES: \$576,031.00

A	B	C	D
3	8	6	9

# Déçu de l'Agence des pays francophones Jean-Marc Léger de retour au Devoir ou candidat du PQ ?

(P.G.) - Le journaliste Jean-Marc Léger en a assez d'occuper la fonction de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones fondée à Niamey, en 1970.



Selon nos sources d'information, M. Léger rentrerait au Québec en septembre pour occuper le poste de responsable des pages internationales au journal **Le Devoir** et possiblement aussi celui d'éditorialiste. D'autres sources d'information indiquent que M. Léger reviendrait plutôt au pays pour se présenter comme candidat du Parti Québécois aux élections prévues pour l'automne. Mais cette seconde hypothèse paraît moins fondée que la première.

Avant de participer activement au travail préparatoire à la création de l'Agence de coopération des pays francophones en 1968-69, et d'en devenir le premier secrétaire général en 1970, M. Léger était éditorialiste au **Devoir**.

En 1968, le directeur du journal, Claude Ryan, le contraignit à remettre sa démission comme éditorialiste et le plaça sur une voie d'évitement. M. Léger avait commis l'erreur d'afficher ouvertement ses sympathies à l'égard de la thèse de la souveraineté politique du Québec qui venait de reprendre à son compte le nouveau Parti Québécois.

A cette époque tout au moins, M. Ryan ne pouvait tolérer que l'un de ses éditorialistes se permit de douter de la valeur du dogme en lequel il croyait fermement: le fédéralisme. Son "hypothèse canadienne" ayant fort mal traversé le temps, c'est-à-dire les années trudeauistes 1968-72 marquées notamment par la crise d'octobre 1970, le directeur du **Devoir** est disposé aujourd'hui à considérer d'un oeil plus con-

ciliant "l'hypothèse québécoise".

Aussi, le retour de M. Léger au **Devoir** apparaît donc maintenant tout à fait acceptable à M. Ryan. C'est un signe des temps...

Pour sa part, Jean-Marc Léger se désintéresserait de son rôle au sein d'une Agence qui ne rime plus à rien. A la suite de la guérilla menée par le gouvernement fédéral pour réduire et encadrer la présence du Québec au sein de l'Agence, cette organisation internationale ne remplirait plus les objectifs qui lui avaient été assignés au départ.

Et l'attitude de démission du gouvernement Bourassa vis-à-vis la place que le Québec entendait occuper à l'origine au sein de l'Agence aurait compté pour beaucoup dans la décision de M. Léger de quitter son poste et de rentrer chez lui.

# Contre le lock-out 250 commanditaires abandonnent CKRS

A Jonquière, les travailleurs syndiqués ont convaincu 250 des 300 commanditaires de la station de radio-télévision CKRS d'abandonner ce média.

Selon les travailleurs de la région, qui ont fait front commun contre la station qui a procédé à un lock-out illégal, il ne resterait bientôt que 10 commanditaires à CKRS.

D'autre part, le syndicat a révélé que le représentant de la Reine au Québec, le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe, détient des intérêts financiers importants dans la station de radio-télévision CKRS de Jonquière.

Un dur conflit sévit depuis janvier dernier à CKRS à la suite d'un lock-out illégal de la direction contre les 44 travailleurs syndiqués du poste.

Selon les révélations des employés mis à pied par CKRS, M. Lapointe détient en effet 250 actions ordinaires et 105 actions privilégiées dans l'entreprise Radio-Saguenay Ltée, propriétaire de CKRS, soit 25% du 1er groupe et 4,45% du second.

Le président du bureau d'administration de Radio-Saguenay est le juge Jules Landry qui occupe les fonctions de juge à la cour municipale de Bagotville et d'Arvida. Le conseil confédéral de la CSN, qui a siégé samedi à Chicoutimi en guise d'appui aux syndiqués de CKRS, a demandé la suspension du juge Landry en alléguant notamment que la commission de l'assurance-chômage du Canada avait qualifié de "geste illégal" la mise-à-pied des 44 syndiqués.

## Une roue d'engrenage

"Les propriétaires des moyens d'information tiennent dur comme fer à ce que les hommes et les femmes soient asservis à une certaine forme de société dans laquelle tout se vend et tout s'achète."

Dans tous les conflits dans le secteur de l'information - Radio-Canada, La Presse - où il a été mêlé, le président de la CSN a dit que toujours les propriétaires combattaient pour sauvegarder un système d'information qui sert de roue d'engrenage du pouvoir et de la minorité en place.

"On veut faire une radio pour, par et avec le monde ordinaire", ont affirmé pour leur part les travailleurs de CKRS présents au conseil confédéral.



Le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, possède plus d'action que le président du bureau de direction de Radio-Saguenay Ltée.

# Elections à l'Alliance des professeurs L'Alliance va-t-elle quitter la CEQ ou être avalée par elle ?

L'Alliance des professeurs de Montréal est à un tournant de son histoire. L'un des enjeux sous-jacents à la lutte qui se livrent Robert Chagnon et Jean-Claude Marsolais pour la présidence du syndicat, c'est ni plus ni moins l'existence même de l'Alliance comme syndicat autonome.

L'Alliance en est à un carrefour face au mouvement syndical des enseignants québécois regroupés dans la CEQ. Depuis quelques années déjà, la question est posée de savoir si l'Alliance quittera la CEQ pour la CSN ou, exprimée différemment, si l'Alliance se fondra totalement dans la CEQ.

Depuis un an, la CEQ a établi des bureaux à Montréal avec l'intention presque avouée de faire disparaître l'Alliance en l'absorbant. Pour la CEQ, l'Alliance constitue une entorse sérieuse à la solidarité du mouvement syndical enseignant.

## Bande à part

Ce qu'on reproche à l'équipe dirigée par Robert Chagnon, c'est notamment d'être restée à l'écart de l'ensemble des travailleurs québécois, d'avoir fait bande à part, lors de la lutte du Front Commun en 1972.

La coalition qui s'est

formée autour de Jean-Claude Marsolais pour faire la lutte à M. Chagnon reproche également à celui-ci d'avoir démobilité les enseignants de Montréal depuis deux ans, d'avoir manqué de leadership et d'avoir fait preuve d'inefficacité en ce qui a trait à l'administration interne de l'Alliance.

## Intégration

M. Marsolais, un enseignant à la polyvalente Pierre-Dupuy, est un candidat avoué de l'intégration à la CEQ. D'abord, il est actuellement le secrétaire de la centrale et, à ce titre, point n'est besoin de spéculer longuement pour deviner ou ironiser les sympathies de M. Marsolais si jamais la question de l'absorption de l'Alliance par la CEQ venait à être posée. De plus, il a l'appui de plusieurs membres de la direction de la centrale.

## Se tenir loin de la CEQ

De son côté, il est loin d'être vrai comme certains l'ont laissé entendre, que M. Chagnon n'attend que l'occasion propice pour couper tous les ponts entre la CEQ et l'Alliance. Pour certains, en effet, l'élection de Robert Chagnon à la présidence de l'Alliance, au

terme du scrutin de cette semaine, signifierait la désaffiliation certaine de la CEQ.

Jusqu'ici, M. Chagnon s'en est tenu à un vieux principe que son prédécesseur Matthias Rioux lui-même appliquait et selon lequel tout président de l'Alliance pour être populaire et se maintenir doit garder ses distances vis-à-vis la CEQ.

Son programme favorise à long terme une intégration complète des travailleurs québécois. M. Chagnon estime que les enseignants de l'Alliance ne peuvent s'isoler et doivent resserrer leurs liens avec les autres enseignants. D'autre part, l'équipe qui entoure le candidat à la présidence s'affiche nettement comme prônant des objectifs et socialistes et indépendantistes.

## L'Alliance n'a plus de voix

Quant à M. Marsolais, il ne ménage pas ses critiques à l'endroit de l'équipe Chagnon. Depuis deux ans, l'Alliance est isolée. Elle n'a plus de voix. Le groupe Marsolais veut donc redonner à l'Alliance le leadership perdu (à condition bien sûr qu'elle ne soit pas avalée par la CEQ!).

Ce que propose l'équi-



ROBERT CHAGNON, président sortant.

pe Marsolais, c'est de donner une voix montréalaise aux enseignants en leur procurant une représentation officielle à la CEQ. Le groupe Marsolais estime également qu'une réflexion plus complète s'impose sur les finalités de l'école.



JEAN-CLAUDE MARSO LAIS, principal opposant de Robert Chagnon.

## QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur de l'information  
Gérald Godin

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Michel Elliott, Louis Fournier, Pierre Godin, Gérald Godin, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.  
Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Marcel Bergeron, Jean Bélanger, Francine Tremblay, 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc.





## Manif à Joliette

Des syndiqués de tout le Québec participeront lundi soir à Joliette à une manifestation de solidarité avec les travailleurs de quatre entreprises en grève dans la région.

Chez Firestone, un des géants américains du pneu, les 300 syndiqués sont en grève depuis deux mois et demi. La dernière séance de négociations remonte au 16 mars. Récemment, le ministre du Travail nommait un conciliateur, mais comme disait un syndiqué: "Que pourra faire ici un simple fonctionnaire quand le premier ministre lui-même tette les oreilles de la compagnie".

A la Canadian Gypsum, filiale du géant américain U.S. Gypsum, c'est 80 travailleurs qui sont sans travail depuis le 7 mai. Au cours du piquetage, un cadre de la compagnie a été découvert en possession d'une arme à feu. De plus, la compagnie a usé des méthodes anti-syndicales les plus classiques depuis le début du conflit en congédiant le président, le secrétaire et l'agent de griefs du syndicat, sous prétexte d'insubordination.

D'autre part, à Joliette Construction et chez Consolidated Textile, la grève sévit aussi, tandis que les négociations sont tendues chez Ciments Indépendants et à la Domtar.

C'est donc toute une région qui est aux prises avec des employeurs récalcitrants.

La manifestation commencera à 19h.30 dans la cour de la Cathédrale de Joliette pour se rendre à l'école Marie-Charlotte où les trois chefs des centrales syndicales prononceront des allocutions ainsi que d'autres personnalités du monde syndical.

# Réal Caouette menace de poursuivre Québec-Press

par Pierre Godin

Réal Caouette rugit encore comme un lionceau pris au piège même s'il est de plus en plus évident que l'heure de la retraite politique sonnera bientôt pour lui. Entré dans l'arène politique en tonitruant au début des années '60, il en sortira vraisemblablement en faisant autant de bruit.

En tout cas, une chose est certaine: il ne laissera pas Québec-Press, ce "journal felquiste" comme il a dit le 28 mai dernier sur les ondes de la station radiophonique CJMS, révéler certaines facettes du financement de son parti et de ses affaires, sans dire un mot.

Voilà pourquoi le chef créditiste menace de prendre des poursuites contre Québec-Press à la suite d'un article publié le 27 mai et qui faisait état de certains faits relatifs à des emprunts obtenus par lui de la caisse pop de Rouyn-Noranda.

La mise en demeure légale, rédigée par les avocats-procureurs Grimard, Bélanger, Desjardins, nous a été transmise par huissier lundi dernier. Nous la publions au texte ci-après.

Messieurs,

Nous sommes les procureurs dûment autorisés de M. Réal Caouette.

A la page 2 de "Québec-Press" en date du 27 mai 1973, vous avez publié un article intitulé "Réal Caouette a été financé par la Caisse Pop de Rouyn-Noranda".

Cet article, en plus d'être faux, est mensonger et de plus libelleux et diffamatoire.

Nous avons reçu instructions de vous mettre en demeure de publier la présente rétractation dans le prochain numéro de Québec-Press, à la même page.

De plus, nous nous réservons le droit, au nom de notre client, de prendre les procédures judiciaires qui s'imposent.

Il est plus particulièrement faux et mensonger d'écrire que la Caisse Populaire de Rouyn-Noranda a prêté, en 1959, une somme de \$30,000.00.

Il est également faux et mensonger d'écrire que M. Caouette a réussi à éviter de faire faillite en ayant recours à l'aide financière de

la Caisse Populaire de Rouyn qui lui aurait prêté \$25,000.00.

De plus, il est également faux et mensonger d'écrire que M. Caouette aurait reçu un prêt de \$50,000. qui lui aurait été consenti par le député créditiste de Roberval.

En d'autres termes, votre article est entièrement faux et mensonger et contraire à la vérité.

Il en est de même pour le nom du garage de M. Caouette que vous appelez "Joyal Motors Ltd." alors que le nom de ce garage est bien français soit "Garage Joyal Ltée".

Rouyn, ce 30 mai 1973.

GRIMARD,  
BELANGER &  
DESJARDINS,  
procureurs dûment  
autorisés de  
Réal Caouette

REAL CAOUCETTE  
photographié avec  
son yacht, il y a  
quelques années. On  
remarquera que le  
yacht est resté sur  
le quai...



## Gaz lacrymogènes pour mater une mini-émeute à Ste-Anne-des-Plaines

par Michel Sabourin

Une mini-émeute, survenue dimanche dernier au pénitencier à sécurité maximale de Sainte-Anne-des-Plaines, s'est terminée par l'utilisation des gaz lacrymogènes et une semaine complète de détention en cellule pour les détenus sans que ceux-ci réussissent à faire entendre leurs griefs auprès de la direction des pénitenciers.

C'est ce que nous avons appris de plusieurs sources différentes en provenance de la prison. A la fin de la récréation, dimanche avant-midi dernier, les prisonniers ont refusé de regagner leurs quartiers et ont manifesté par un sit-in dans la cour extérieure de l'institution, demandant à se faire entendre des autorités de l'institution. Les

prisonniers se plaignent de mauvais traitements et de voies de fait de la part de gardiens.

Un incident en particulier aurait fait déborder la coupe. Cet incident, survenu le vendredi précédent, aurait impliqué un détenu du nom de Longpré. Selon des témoins oculaires, ce détenu aurait refusé de se soumettre à une fouille au sortir des a-

teliers de travail en bousculant le garde qui l'interpellait. Toujours selon les témoins, le détenu réagissait ainsi à la provocation de ce gardien qui s'acharnait depuis quelque temps sur lui. C'est alors que seraient intervenus 6 gardes qui l'auraient longuement battu avant de l'amener au trou. Rejoint par téléphone, le directeur de l'institution, M. Méryneau, n'a pas nié l'incident mais a nié l'utilisation de toute violence à l'endroit de Longpré.

Quoi qu'il en soit, ce serait pour protester contre cet incident et aussi contre les mesures ex-

cessives d'intimidation dont ils sont depuis quelque temps victimes que les détenus ont agi dimanche dernier.

A 4 heures de l'après-midi, les détenus étaient toujours dans la cour attendant une réponse de la direction de la prison à leur demande d'instituer une enquête sur la violence et les traitements qui leur sont faits.

C'est alors que leur fut intimé l'ultimatum de regagner leur cellule, sinon les gardiens se verraient contraints d'utiliser la manière forte. Rien n'a bougé. Les gardiens se mirent à lancer parmi les

détenus des bombes lacrymogènes. Inutile de dire que toute le monde s'est ensuite plié à l'ordre.

Depuis ce temps, les détenus sont gardés dans leur cellule 23 heures et demie par jour. Tout travail et tout loisir ont été suspendus. Le directeur de l'institution a justifié cette suspension comme une mesure de sécurité visant à permettre une fouille complète de toute la prison. Interrogé pour savoir s'il s'agissait d'une façon normale de procéder, M. Méryneau a ajouté, mais que cette façon de procéder avait été utilisée plusieurs fois par le passé.

## La démocratie au compte-goutte

Il pleut de la démocratie sur le Québec, en ce mois de juin!

Elections scolaires au suffrage universel pour la première fois de l'histoire, sur l'île de Montréal.

Elections au suffrage non universel, mais élections tout de même dans les établissements de santé. Ce sont les retombés lointains de la révolution tranquille. Le slogan "maître chez nous" des années '60 est devenu au fil de la décennie: "nous, le monde ordinaire".

La démocratisation pénètre au compte-goutte dans la société québécoise. Pourtant le mot est utilisé depuis fort longtemps, au Québec. C'est peut-être que ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, des seigneurs du régime français, aux notables d'aujourd'hui, éprouvent bien de la difficulté à lâcher leurs privilèges.

Dans les CEGEP, la démocratie s'est incarnée sous l'appellation contrôlée "participation". Mais rapidement, les étudiants qui participaient vraiment se sont rendus compte que l'ordre établi ne voulait pas jouer le jeu. On l'a vu il y a plus d'un an au CEGEP St-Laurent. Les étudiants ont voulu procéder à des changements démocratiques. Ils ont remis en question l'approvisionnement en aliments du CEGEP. Ça heurtait des intérêts. Finie la participation...

### Démocratie contrôlée

Dans le même temps, les comités de citoyens voyaient le jour. Il devait en naître des dynamismes populaires encore inconnus au Québec. Les cliniques populaires en furent les incarnations les plus utiles, les plus adaptées au milieu, les plus représentatives. Pour une raison ou pour une autre, le gouvernement a estimé que tout ça avait assez duré et qu'il fallait ramener ces expériences sous l'aile protectrice de la technocratie.

### La co-gestion

Dans "On est au coton" un film célèbre que personne n'a vu parce qu'il est censuré, on voit une scè-

ne qui se passe au Parlement de Québec, peu après le discours du trône. On y voit le sous-ministre de l'éducation, Arthur Tremblay, s'entretenir avec le ministre Paul Allard, des Richesses naturelles. Le sous-ministre parle de co-gestion. Paul Allard a un mouvement de recul et dit: "Quossé ça?"

C'est peut-être la racine de la récente décision du gouvernement Bourassa d'exclure les travailleurs de Dupan de son conseil d'administration. La co-gestion, l'égalité, la fin des privilèges, ce sont des mots inconnus ou des mots-tabous.

Ce sont des mots à prendre avec des pincettes. On verra dans notre dossier sur la provenance sociale des administrateurs d'hôpitaux, à quel point la bourgeoisie libérale québécoise est une engeance qui se reproduit vite dans certaines conditions climatiques favorables. Leur habitat naturel, c'est le patronage.

Tu votes pour moi, tu donnes à ma caisse électorale, je te nomme sur un conseil d'administration d'hôpital, tu engages les ingénieurs que je te désigne, tu achètes la papeterie là où je te dis, tu fais construire l'hôpital ou l'école par la compagnie de mon choix, et je te nomme sur ma prochaine commission d'enquête, à moins que je ne te demande de devenir candidat aux prochaines élections et pourquoi pas, ministre...

C'est le nid de guêpes. Ceux qui s'approchent avec des idées de bousculer ça se font piquer. Parlez - en aux cinq congédiés du CLSC d'Hochelaga-Maisonneuve.

Toutefois, lueur d'espoir, la Loi 65 et les élections scolaires dans Montréal entament un processus. Primo, finis les secrets d'alcôves. Quand elles paraîtront. C'est un pied dans la porte. Ce n'est pas tout, mais ce n'est pas peu. Vive-ment, la prochaine étape!

Le comité de rédaction

## A titre de service public

L'annonce que vous voyez ci-contre n'a pas paru dans QUEBEC-PRESSE. Pourtant, elle contient des renseignements qui intéressent nos lecteurs. De plus, elle est payée grâce aux taxes des contribuables que sont nos lecteurs.

Mais le gouvernement Bourassa, tout comme le gouvernement Trudeau, boycottent QUEBEC-PRESSE à peu près totalement. Lors de l'énumération électorale provinciale, aucune insertion dans le journal. Lors de la vente des obligations d'épargne du Québec, aucune insertion non plus. C'est tout simplement de la

censure. Les gens diront: vous êtes contre le régime, pourquoi voulez-vous qu'ils vous aident? La réponse est simple: tant qu'on paiera des impôts et des taxes sur un pied d'égalité avec tout le monde, libéraux, unionistes, cailles, mastos, etc. nous ne voyons pas pourquoi les fonds publics ne seraient pas redistribués en vertu du même principe d'égalité.

En attendant, nous estimons devoir transmettre les renseignements que contient cette annonce, à nos lecteurs.

La direction

Découpez et conservez

# Pêcheurs,

## les parcs du Québec vous proposent un nouveau système de réservations d'embarcations.

### 1. 48 heures à l'avance

Pour les personnes de la région de Québec

# 643-3320

Pour les personnes des autres régions (sans frais.)

# 1-800/463-3320

Une seule embarcation est réservée par appel, maximum: 3 adultes par embarcation.

CE SYSTÈME EST EN VIGUEUR POUR LES PARCS SUIVANTS:

LAURENTIDES:  
téléphonez ..... entre 8h a.m. et 1h p.m.  
PORTNEUF:  
téléphonez ..... entre 8h a.m. et 1h p.m.  
ST-MAURICE:  
téléphonez ..... entre 9h a.m. et 2h p.m.  
MASTIGOUCHE:  
téléphonez ..... entre 9h a.m. et 2h p.m.  
JOLIETTE:  
téléphonez ..... entre 10h a.m. et 3h p.m.  
MONT-TREMBLANT:  
téléphonez ..... entre 10h a.m. et 3h p.m.  
PAPINEAU-LABELLE:  
téléphonez ..... entre 11h a.m. et 4h p.m.

### 2. Le lendemain

(VEILLE DE VOTRE JOURNÉE DE PÊCHE)

Les embarcations non retenues 48 heures à l'avance pourront être réservées entre 9h a.m. et 1h p.m. en téléphonant à vos frais au bureau des parcs concernés:

LAURENTIDES: composez 418/643-7392  
PORTNEUF: composez 418/323-2021  
ST-MAURICE: composez 819/537-6674  
MASTIGOUCHE: composez 819/265-2075  
JOLIETTE: composez 819/424-2981  
MONT-TREMBLANT: composez 819/424-2981  
PAPINEAU-LABELLE: composez 819/771-5550

NOTE: Composez ces mêmes numéros pour tout renseignement additionnel, même 48 heures à l'avance.

### 3. Le jour même

Les embarcations non réclamées à 10h a.m. la journée même deviennent disponibles. Il s'agit de se rendre aux postes d'accueil des parcs concernés pour les obtenir. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Cependant, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ne peut garantir que des embarcations seront libres.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTÈRE DU TOURISME  
DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

T.C.P. 73-01



C'est à Jean-Paul Riopelle, l'un des grands peintres québécois, l'unique canadien à faire partie de l'École de Paris, que la SSJB de Montréal attribue son grand prix annuel d'arts plastiques, le prix Philippe-Hébert.

Ce prix d'arts plastiques a été fondé en 1971, à la suggestion de M. François-Albert Angers, alors président de la SSJB, et Riopelle en devient le troisième lauréat; Jean-Paul Lemieux et Alfred Pellán l'ayant reçu respectivement en 1971 et en 1972. Il comporte une bourse de cinq cents dollars et la médaille Bene Merenti De Patria. La remise officielle aura lieu dans quelques jours.

En Riopelle, la Société nationale honore un Québécois dont les oeuvres figurent dans tous les musées renommés et les grandes collections du monde. Depuis 1949, Riopelle a tenu près d'une centaine d'expositions personnelles dans une dizaine de pays.

# quoi de neuf?

La semaine dernière, nous avons publié un dossier consacré au comportement sexuel des Québécois en milieu défavorisé. Plusieurs lecteurs nous ont demandé des renseignements supplémentaires sur la recherche qui nous a permis de tracer ce portrait. Cette recherche n'a pas été commandée par le gouvernement fédéral. Elle a été entreprise par le Centre de Planning familial, qui a disparu en juillet dernier, et poursuivie au laboratoire de recherches sociales de l'Université Laval. Les bailleurs de fonds sont le fédéral (\$63,460.), un fonds privé (\$20,000.) et le Ministère des Affaires sociales (\$4,850.) L'enquête effectuée par Jules-Henri Gourgues fait partie d'une recherche globale sur l'interaction entre la famille et la planification des naissances, recherche dirigée par Renée Cloutier-Cournoyer. D'autres travaux sont actuellement en voie de réalisation.

## Un temps de chien

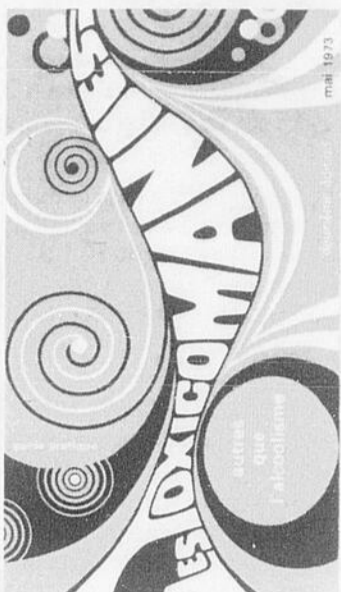
Pour alimenter vos conversations sur le mauvais temps et leur donner un peu de corps, voici des statistiques précises sur les pluies du mois de mai. Dans la majeure partie du Québec méridional, c'est-à-dire le long de la ligne du sud, des records de pluie vieux de 28 ans ont été battus. Les villes les plus frappées ont été, dans l'ordre, Québec avec 7.45 pouces de pluie, Gaspé, avec 7.06 pouces, Sept-Îles avec 6.48 pouces et Sherbrooke avec 6.34 pouces.

Le long de la vallée du St-Laurent, ainsi que l'Outaouais, des précipitations se sont chiffrées par 4 à 5 pouces, soit de 50 à 95% au-dessus de la normale. Par contre, la partie plus au nord est demeurée sous la normale avec des précipitations variant de 29 à 80% sous la moyenne des dernières années.

Côté froidure, le sud a été de 1 à 2 degrés sous la normale, tandis que le nord était de 3 à 6 degrés au-dessus de la normale.

Pour les Québécois à qui la pluie aurait fait pousser des nageoires, le ministère du Tourisme de la chasse et de la pêche annonce que l'Aquarium de Québec, qui est situé tout près du vieux Pont de Québec, sera ouvert 12 heures par jour du 1er juin au 1er septembre, soit de 9 heures le matin à 9 heures le soir, ou, comme on dit à Radio-Canada, jusqu'à 21 heures. Parmi ses nouveautés offertes par l'aquarium, mentionnons un alligator de six pieds de long, ce-

lui que vous voyez au pied de votre lit quand vous prenez un coup trop fort, ainsi que neuf bébés loups-marins.



## Les drogues

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec vient de publier une deuxième édition entièrement refondue de sa brochure de 1971 sur les drogues. La première édition avait été épuisée en 3 mois. La brochure s'intitule **Les toxicomanies autres que l'alcoolisme** et elle est à la disposition de quiconque en fera la demande

## La revue Média en difficulté

La revue Média est en difficulté financière. Elle n'a plus de sous pour fonctionner et le déficit accumulé atteint \$8,000. Fondé en septembre 1971 avec \$2,000 et une équipe de bénévoles, le "magazine du 4e pouvoir" est un mensuel dont le tirage se situe autour de 3,500 numéros. La revue se consacre uniquement à l'étude des moyens d'information: journaux, radio et télévision. Elle répond à un besoin précis qui est de répondre à l'engouement pour les communications qui existe actuellement dans les cégeps et universités québécois. Le dernier numéro remonte à trois mois et si aucune aide financière n'arrive, ce sera la fin. Son directeur, André Gagnon, a demandé une subvention à la section édition des Affaires culturelles. La demande a été transmise au ministère des Communications. Il y a un mois, le ministre Jean-Paul L'Allier a dit à M. Gagnon: "C'est en bonne voie, vous aurez des nouvelles bientôt". Or les nouvelles n'arrivent pas. Ni la subvention non plus. Alors l'avenir de Média, la seule revue d'information en français sur les moyens d'information au Québec, apparaît fragile.

au Collège des Médecins, 1440 rue Ste-Catherine Ouest.



Pour tout renseignement concernant la rubrique "Offre d'emploi", veuillez communiquer avec Jean Bélanger Service de la publicité 381-1385

## VIENT DE PARAÎTRE

### FLATTE TA BEDAINE, EPHRÈME

texte de **JACQUELINE BARRETTE**

"Flatte ta bedaine" c'est le duel, la chicane, l'agressivité, le désaccord entre l'espoir et le désespoir qui habitent chacun de nous. \$2.00 l'exemplaire.

\$2.00 l'exemplaire

### SCANDALES POLITIQUES

de **JOSEPH THEMIS**

Sociologue et économiste

Il est devenu très urgent d'offrir un système politique qui établira rapidement la paix, l'harmonie, la prospérité et qui conduira le Québec vers les plus hautes et les plus nobles aspirations.

\$2.00 l'exemplaire

### LE CEGEP

5 ans après

### SUCCÈS OU ÉCHEC

Teach-in **CEGEP de St-Laurent**

Si nous sommes, ceci dit par hypothèse, forcés d'admettre que, comme notre société, notre école dissimule le manque, l'absurde ou la vanité de ses objectifs sous la façade noblement ordonnée des structures et des mécanismes, il ne nous demeure plus, collectivement, qu'à faire un acte de vrai courage et à définir lucidement et volontairement, les valeurs et les choix culturels sur lesquels nous voulons, en tant que société, que notre enseignement soit bâti.

\$1.50 l'exemplaire

les grandes éditions du québec inc.

3555, rue monselet, montréal-nord 459, qué. tél.: 324-4976



## DANS SAUVÉ

(Anciennement Bourassa)

Souper-Causerie

LE 10 JUIN

Invités:

**RENÉ LÉVESQUE**

LES DÉPUTÉS DU PARTI QUÉBÉCOIS

SUIVI D'UNE DANSE AVEC ORCHESTRE

au 4444 est, boul. Henri-Bourassa à 5 heures

Renseignements: 3896 Montréal - 324-3380

# Le comportement sexuel des Québécois (suite)

## LE SEXE ET LE PETIT CATÉCHISME

### "Le jeune homme qui s'adonne à la luxure devient imbécile, lascif, triste et mou"

par Micheline Lachance  
"Vous avez des problèmes, côté pureté?... vous savez qu'un meuble abîmé ne redevient jamais aussi propre qu'un

neuf." Qui n'a pas entendu ce genre de remarque au confessionnal durant sa jeunesse. Au Québec, c'est connu, la religion ou plutôt le clergé a toujours

entravé l'épanouissement sexuel. L'homme de lettres Jean Simard disait justement lors d'une conférence donnée à l'Université de Montréal:

"Partout ailleurs, il y a sept péchés capitaux. Au pays du Québec, il n'y en a qu'un seul: celui de la chair, que les gens rêvent de commettre, craignent de commettre, consentent à commettre, ont commis,

regrettent d'avoir commis et commettent de nouveau." A travers l'enseignement du catéchisme, véhicules influents de la pensée du clergé, les campagnes de moralité à l'échelle du Québec et les textes officiels de l'Eglise, depuis 1700, nous voyons clairement se dessiner le comportement sexuel des Québécois tel que nous en présentions le portrait la semaine dernière.

mauvaises choses sur soi et sur d'autres" et article 18 "faire de mauvaises choses seul ou avec d'autres".

Dans les notes du comité permanent sur l'enseignement secondaire à la faculté des Arts de l'Université de Montréal en 1936, on lit: "Sans le concours indispensable de l'éducateur et du directeur spirituel, le jeune homme ne peut guère arriver à se connaître lui-même, à regarder en soi, dans ce nid de vipères, dans ce grouillement secret né du péché originel, et à comprendre qu'il est nécessaire de contraindre, de discipliner, de moraliser la bête humaine, et que, sans le secours de la grâce divine, la vie hu-

maine sombre dans les bas-fonds de la vie animale".

Revenons au petit catéchisme, celui édité à Trois-Rivières en 1943: "L'enfant ne se regarde pas, ne se touche pas, il n'a pas le droit, le bon Dieu le défend."

En 1946, c'est l'année de la croisade de pureté. L'assemblée des évêques du Québec, dans une lettre pastorale, fait les recommandations suivantes: "On n'a pas le droit de parler des indécences qu'on ne doit pas regarder. On n'a pas le droit de s'entretenir des choses scandaleuses qu'on ne doit ni faire ni désirer; on n'a pas besoin d'y faire allusion de quelque façon que ce soit. Nul besoin d'autre précision."

### Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: \$3.00.

1848-1973

Pour le 125e anniversaire du Manifeste Communiste de Marx et Engels, le Weekly People, journal marxiste-déoniste de langue anglaise, vous offre gratuitement son numéro spécial consacré à cet événement. Adressez vos demandes au Parti Ouvrier Socialiste du Canada, section Montréal, case postale 321, Montréal 101, P.Q.

Logement à louer, Rosemont. 4 1/2 fermé, moderne, très bien éclairé, chauffé, eau chaude, entrée privée, très bien situé. 526-1533 ou 683-2822.

Nouveau restaurant vietnamien VAN-LANG situé 1434 rue Bleury, près Sainte-Catherine. Offre prix spéciaux pour associations, réceptions, conférences de presse. Cuisine exquise, service courtois, atmosphère sympathique. Prix abordables, permis complet. Rés.: 844-5786

#### Logement à louer

Village historique de Laprairie, 3 pièces chauffées, eau chaude, \$180. Appelez 381-1385 le jour et 659-9432 le soir.

### Pour information d'affaires publiques composez 651-1800

Hygiéniste, infirmière visiteuse demandée à demi-temps, sensibilisée aux problèmes sociaux dans les quartiers ouvriers, ayant la capacité de faire diagnostique et traitement. La Clinique Mobile du Peuple, 937-9251.

Traitement acné - 3 mois à \$5.00. Disparition totale d'acné et boutons après un traitement de 3 mois. Ma propre expérience - Ecrire: Barmar, C.P. 61, St-Rémi d'Amherst.

As-tu deux minutes? Désires-tu changer de vie? Jeune femme 36 ans désire rencontrer un ami, évolué, mentalité jeune, large d'esprit, sincère, sensible, compréhensif, honnête, aimant la vie simple, la communication, la campagne, les arts. (Professionnel, artiste, emploi stable). J'accepte enfant. Objectifs sérieux. Ecrire détails et photo "récente" si possible à: J.D.R. 1290, rue Bernard, Ouest, app. 8, Montréal 154.

#### AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5  
Marthe Gaudette, b.o., b.péd., b.phil., lic. en lettres.  
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

#### LA LIBERATION DU SEXE...

nous permet maintenant de vous apporter des photos et revues correspondants à vos désirs. Demandez notre catalogue illustré en envoyant \$1.00 à: S.D.E., C.P. 7013, Ottawa, Ont. K1L 8E2. (Disponible en anglais seulement).

Les annonces classées doivent nous parvenir par courrier accompagné du montant d'argent, pour le jeudi précédant la date de parution.

### "Toucher aux mauvaises choses"

Passons vite sur les catéchismes de 1736 qui disent que "la concupiscent est toujours déréglée et honteuse...quoique le mariage en fasse un bon usage" pour s'arrêter plus longuement sur les principes moraux non pas suggérés mais imposés aux enfants dans l'enseignement de la religion.

En 1934, le père J.-A.

Charlebois publiait un catéchisme préparatoire à la première communion (destiné aux enfants de 6-7 ans). Le petit livre comprend une méthode...pour se préparer à la confession. L'enfant doit réfléchir sur ces termes suivants à l'article 16. "Garder de mauvais desirs dans son coeur", article 17 "toucher de

### Le Front D'action Politique un objectif:

construire une organisation  
politique des travailleurs

abonnez-vous au journal duFrap  
joignez les rangs du Frap  
contribuez financièrement  
au Frap

ABONNEMENT ANNUEL  
\$5.00

TEL.: 843-8901

ADD.: 3960 St-Denis

MTL 132

Succursale C, C.P. 215



### Du nouveau

Une association d'hommes d'affaires  
indépendantistes en formation!

Mouvement à l'étendue du Québec.

Faire parvenir votre adhésion (nom, adresse, nature de l'occupation) ou demande de renseignements, à 2301 est, rue Fleury, Montréal.

Colloque à Levis Dimanche 17 juin 73

Conseil des Hommes d'Affaires Québécois Inc.

### A l'intention des confesseurs

La plupart des traités qui ont servi de guides aux séminaristes québécois jusque vers les années cinquante ont été écrits cent ans plus tôt. Inutile de rappeler que ce sont les prêtres qui ont été les conseillers des Québécois en matière sexuelle.

Dans "Le manuel du parfait confesseur" publié aux éditions du Paradis artificiel, l'an dernier, on retrouve ces conseils pratiques: Parmi les exhortations aux libertins qui se livrent à la masturbation, on lit "Ah mon frère, quand vous vous livrez à cette vilennie, vous tuez et vous détruisez en germe ce qui pourrait devenir une créature, un de vos enfants... Les pères vicieux engendrent des enfants vicieux, selon les

observations des médecins." Plus loin, on trouve encore: "Les plaisirs sensuels sont la cause principale des maladies, des spasmes, des convulsions, des congestions viscérales...On a vu maintes fois mourir des individus pendant des jouissances vénériennes... Les jeunes filles qui se laissent aller au vice de la luxure tombent dans un grand état de débilité, leur vue s'affaiblit ou se perd...Le jeune homme atteint de ce vice perd peu à peu ses facultés morales; sa physiognomie s'altère; il devient imbécile, lascif, triste, mou."

Le docteur, dit-on, parle de l'utérine ou "masturbation au moyen d'un frottement exercé sur le col de l'utérus" comme d'une pratique funeste: "Elle rend les femmes stériles."

Pour éviter l'impureté, le manuel suggère: "Si l'on a contracté l'habitude de porter les mains aux parties sexuelles, on devra mettre une camisole à manches fermées et attachées au col de manière à ne pouvoir abaisser les mains jusqu'aux parties sexuelles" (Et plus près de nous, qui ne se souvient pas du frère ou de la religieuse qui faisait les cents pas au dortoir, vérifiant si toutes les mains se trouvaient bien par-dessus les couvertures?)

# Parizeau en liberté

## La crise de l'énergie et les indigènes reconnaissants

On parle beaucoup de pétrole de ce temps-ci. Et on va en parler encore bien plus, avant qu'on en parle moins.

Au Canada, on sait assez généralement qu'une frontière a été établie le long de la rivière Outaouais. Ce qui est à l'Ouest de cette ligne doit être approvisionné pour l'essentiel par du pétrole brut des provinces des Prairies. A l'Est de la ligne, le marché est approvisionné à partir de pétrole qui provient de l'étranger (Moyen-Orient ou Venezuela).

### L'affaire Caloil

L'existence de cette frontière a été dramatisée, il y a trois ans, par l'affaire Caloil. Cette compagnie québécoise répartissait ses ventes d'essence à peu près également entre l'Ontario et le Québec. L'essence était importée d'Espagne ou d'Algérie, en attendant que la distribution de Caloil soit suffisante pour permettre de construire une nouvelle raffinerie au Québec.

A peu près à l'époque où Caloil atteignait le niveau nécessaire de distribution, l'Office fédéral de l'Énergie décidait de lui interdire le droit de vendre en Ontario de l'essence importée. Caloil perdait la moitié de ses ventes, et le Québec une raffinerie.

Mais l'effet de la fameuse frontière ne s'arrêtait pas là. Le ministre fédéral de l'Expansion régionale commençait à se servir de la même frontière. Dans le prolongement du raffinage du pétrole, on peut faire beaucoup d'industrie chimique.

Or justement une société britannique, Golden Eagle, venait de construire une raffinerie en face de Québec. La S.I.R. (Société Italienne de Résines), voulait investir 140 millions de dollars dans une usine de produits pétrochimiques près de la Golden Eagle. Ses représentants se présentent à Ottawa, au ministère de ce grand ami des Québécois, M. Jean Marchand, pour ramasser les subventions que son ministère distribue si largement.

Les subventions sont disponibles - à la condition que la S.I.R. s'engage à ne pas "exporter" plus

qu'un certain pourcentage de chacun de ses produits en Ontario. La plupart des pourcentages qui apparaissent sur la liste sont 0%.

**"Mais, demandent les dirigeants de la S.I.R., si nous nous installons en Ontario, pourrions-nous exporter en toute liberté au Québec?"** Certainement, répondent les représentants du ministère, avec un accent bilingue et biculturel.

Evidemment, les terrains réservés par la S.I.R. à Saint-Romuald sont retournés aux vaches auxquelles ils avaient été enlevés. Elles en sont ravies. Les Québécois les sont moins.

### Les exigences de Texaco

M. Donald MacDonald, le ministre fédéral de l'énergie, a déclaré lundi que si la ligne de l'Outaouais devait être déplacée, elle le serait vers l'Est plutôt que vers l'Ouest. Et pour s'expliquer, il a dit ceci:

**"Croyez-vous sincèrement que Texaco Canada aurait songé à bâtir une raffinerie de \$200 millions de dollars à Nanticoke, en Ontario, si elle n'avait obtenu des garanties fédérales sur l'avenir de la frontière de l'Outaouais."**

Il faut cependant poser quelques questions aux trois mousquetaires québécois de l'Énergie, MM. Bourassa, Saint-Pierre et Massé.

Première question: Depuis combien de temps n'a-t-on pas vu un investissement de \$200 millions dans le raffinage ou la pétrochimie du Québec? (Ne cherchez pas, il n'y en a jamais eu.)

Deuxième question: Qu'est-ce que vous pensez d'une frontière intérieure au Canada qu'on peut traverser quand on vient de l'Ontario, mais pas quand on vient du Québec? Est-ce la version définitive du fédéralisme rentable?

### Le dilemme américain

Voilà pour le problème canadien. Passons maintenant au palier nord-américain.

Les Américains manquent de pétrole. De plus en plus. Il faut en importer. Et le mode le moins

coûteux d'importation du pétrole est d'utiliser des supertankers. Ce sont des chaloupes de 350.000 et bientôt de 500.000 tonnes.

Il faut souligner qu'un port pétrolier pour supertankers n'est pas exactement un grand créateur d'emplois. Un tuyau qui s'avance dans l'eau. Un autre qu'on pose à la transversale. Les navires s'alignent le long du tuyau. Par succion, on les décharge et le pétrole file dans les réservoirs et le pipe-line. C'est tout.

Problème. Si la Côte Est des États-Unis ne veut pas de supertankers, comment l'approvisionner en produits raffinés et comment approvisionner le centre du continent en pétrole, puisque l'Ouest ne suffit pas?

Première solution: on amène les supertankers dans une des nombreuses îles des Caraïbes; on y construit une raffinerie; on charge les produits sur de plus petits navires et on les envoie vers New-York, Baltimore, Miami et tutti quanti. Exemple: l'énorme raffinerie de Freeport aux Bahamas. Les Bahaméens sont ravis.

Deuxième solution: on cherche des indigènes habitant le continent et qui accepteraient un port pour supertankers et un pipe-line pour transporter du pétrole brut vers Détroit et Chicago, où il sera alors raffiné.

### Chercher des indigènes

Les indigènes continentaux sont rares et parfois sophistiqués. Un groupe dans le Maine du Nord accepterait peut-être, mais à condition que les navires arrivent par les eaux territoriales canadiennes.

Un autre groupe, canadien celui-là, habitant les provinces dites maritimes, veut bien des supertankers à la condition qu'on construise des raffineries (projet Shaheen).

Finalement, on tombe sur de vrais indigènes. Aussi peu évolués que possible. Contre un peu de verroterie (quelques millions d'investissements et des centaines de millions en promesses), l'indigène en chef est prêt à laisser Gros Cacouna (nettement tribal), ou l'Île Verte (influence françai-

se), aux supertankers et aux pipelines.

Deux compagnies (la New England Petroleum et Ashland) construiront le port et le pipeline (merci, sahibs!). Les indigènes de se congratuler (il ne leur en coûtera pas un sou).

On va même leur permettre de prendre un peu de pétrole le long du pipe-line, dans une bourgade appelée Montréal, pour alimenter leurs lampes. Le reste ira à Oswego, dans l'État de New-York, d'abord pour approvisionner les centrales thermiques, puis à Détroit et à Chicago.

La voie du pétrole vers le centre du continent est ouverte.

Que crée-t-elle comme emplois pour le Québec? L'indigène en chef fera état, bien sûr, des emplois de quelques mois de ceux qui poseront les tuyaux. Une fois terminée la pose des tuyaux, le nombre des emplois qui restera sera à peu près équivalent à celui des employés de l'Hôtel Belle Plage de Matane, qui seront mis à la porte si jamais un bateau répand sa cargaison dans les parages.

En fait, aux installations de déchargement, puis à l'entretien du pipeline sur toute l'étendue du territoire québécois, il y aura moins de 100 emplois créés (le plus récent estimé est de 92).

### La division du travail

A Ottawa, les avis sont partagés. Le responsable de l'environnement, M. Davis, dénonce la sottise cacounienne. M. Trudeau, préoccupé, comme tous les sahibs, du maintien en place des chefs dociles des tribus, rabroue M. Davis. M. Trudeau, en fait, sera probablement amené à prohiber les supertankers au large de Vancouver (habité par des indigènes évolués) et à les permettre dans le Saint-Laurent (indigènes primitifs).

On aboutira donc, comme voie de conséquence, à l'industrie aux Ontariens et aux risques de pollution aux Québécois.

## 2e COLLOQUE ANNUEL DE LA SSJB D'OUTREMONT-COTE-DES-NEIGES LES ESPACES VERTS À MONTRÉAL

le jeudi 14 juin 1973  
à 8 heures du soir

Université de Montréal  
Centre communautaire, 2e étage  
2332, Edouard-Montpetit  
Outremont

### INVITÉS

- Madame Louise Gareau, d'Outremont
- Monsieur Tony LeSauter  
Président de la Fédération québécoise de la faune
- Monsieur Paul-Émile Robert  
Conseiller municipal de Montréal

Président du colloque

• Monsieur Marcel Chaput

Bienvenue à tous

Entrée libre

## CONVENTION DU PARTI QUEBÉCOIS DANS GOUIN

11 juin à 20 heures

Polyvalente Père-Marquette  
5960, rue Marquette



Invités:

PIERRE MAROIS - ROSE GELINAS - DORIS LUSSIER  
Les députés péquistes seront présents

## Pour un Québec totalement bilingue

# Les "dix commandements" de Warnock à Robert Bourassa

par Pierre Godin

La semaine dernière, Québec-Pressé a publié certains extraits de la lettre qu'a fait parvenir le 16 avril dernier le président de la Warnock-Hersey International au premier ministre Bourassa. L'argumentation à laquelle cette société anglo-canadienne a recouru pour s'opposer aux recommandations du rapport Gendron tient en dix points que nous publions aujourd'hui. Nous trouvons là sous forme de capsule les principales raisons invoquées par les milieux d'affaires anglophones pour s'opposer à toute politique linguistique qui dérangerait un tant soit peu l'état de choses actuel, c'est-à-dire à une politique qui remettrait vraiment les Québécois francophones dans leur droit.

1. La teneur générale du rapport Gendron nous paraît acceptable en principe. Toutefois, à plusieurs égards le rapport ne tient pas suffisamment compte de certaines réalités de la vie économique québécoise non seulement pour ce qui est de ses objectifs à long terme mais encore en ce qui a trait aux moyens proposés pour les atteindre.

2. Avant de les appliquer, le gouvernement devrait examiner attentivement toutes les recommandations du rapport Gendron afin de bien évaluer les conséquences possibles pour le milieu financier et l'économie du Québec. Le gouvernement doit procéder avec une prudence extrême car une législation trop radicale pourrait effrayer les investisseurs ou les cadres très qualifiés et amener plusieurs grandes entreprises à quitter le Québec. Il ne faut pas oublier non plus que le citoyen moyen désire d'abord

du travail avant de s'interroger sur la langue dans laquelle il doit travailler.

3. Nous croyons fermement que le gouvernement devrait mettre l'accent sur le concept du bilinguisme plutôt que sur celui de la francisation. L'enseignement des deux langues devrait se faire à tous les niveaux de sorte que tous les citoyens du Québec deviennent bilingues. Selon nous, la façon de résoudre le conflit suscité par le bill 63 serait d'établir un système scolaire complètement bilingue. Ainsi, tout Québécois pourrait parler l'anglais et le français quelle que soit la région d'où il vient. Nous croyons qu'il appartient au gouvernement de faire preuve d'initiative en ce domaine et d'affirmer publiquement et catégoriquement que les francophones doivent apprendre l'anglais comme les anglophones le français. Une politique linguistique qui oublierait cela reposerait sur le l'hypocrisie et serait nuisible aux francophones car ce serait leur faire croire qu'ils peuvent parvenir aux plus hauts échelons sans avoir à connaître l'anglais. Ce serait un réveil brutal pour les francophones qui, occupant une fonction de cadre supérieur, se trouveraient dans l'incapacité de communiquer avec leurs collègues de l'extérieur du Québec. Leur rendement en serait d'autant diminué. La langue des affaires dans le monde occidental est encore et pour l'essentiel l'anglais. On ne doit pas l'oublier.

4. Nous nous opposons vivement aux recommandations du rapport Gendron visant à accroître le pourcentage de francophones aux échelons supérieurs des entreprises par l'établissement de quota d'employés francophones et anglophones. Il s'agit là pour nous d'une approche erronée. La compétence, voilà le meilleur critère. C'est encore vrai. Une politique dont le but serait de rendre bilingues les cadres supérieurs, qu'ils soient anglophones ou francophones, serait plus acceptable aux yeux du monde des affaires. À notre avis, deux raisons fondamentales militent en faveur du bilinguisme chez les cadres supérieurs: capacité de communiquer dans leur langue avec les employés subalternes et aptitude à mieux comprendre et à mieux apprécier les deux cultures.

5. Si on considère l'affaire d'un point de vue moral, les recommandations du rapport Gendron visant à faire du français la langue de travail au Québec sont valides. Mais il n'en est pas de même si on regarde le côté pratique des choses, celui des affaires. Par exemple, il y a le problème de la localisation des sièges sociaux des grandes entreprises désirant s'établir au Canada. Celles-ci doivent prendre en considération plusieurs facteurs. C'est au siège social de l'entreprise que l'on trouve le personnel le plus compétent et il est certain que, si elle doit fonctionner dans les deux langues, elle devra encourir des frais supplémentaires. De plus, la mobilité des cadres supérieurs sera gênée par d'autres facteurs comme l'éducation de leurs en-



EN GRAND APPARAT: les "maîtres du Québec" ne font pas que coucher dans le même lit. Ils dînent ensemble, comme en fait foi notre photo, et s'écrivent des lettres. À gauche le premier ministre Bourassa et à droite M. Paul Desmarais, qui a fusionné ses intérêts avec ceux de la Warnock-Hersey pour former la Power Corporation.

(Photo Christian Lambert.)



UNE MEME FAMILLE: M. Jean Simard, à gauche, l'un des directeurs de la Warnock-Hersey, est cousin par alliance du premier ministre Bourassa. Peter Nesbitt Thomson, à droite, dont les intérêts contrôlent la Warnock-Hersey, n'est pas parent du premier ministre mais c'est un financier associé depuis longtemps au parti libéral.

fants et l'inaptitude de leurs épouses à parler le français. Ces considérations vont jouer notamment dans le cas de cadres supérieurs séjournant au Québec pour une courte période de temps. Dans ces conditions, comment le Québec pourra-t-il convaincre la grande entreprise de ne pas quitter son territoire pour l'Ontario ou le reste du Canada?

6. Le gouvernement doit accroître l'usage du français dans l'industrie et les affaires par la persuasion et non par la contrainte. Promouvoir l'usage du français par les lois ne pourra qu'engendrer un climat où la mauvaise volonté dominera. Le gouvernement devrait employer ses ressources à sensibiliser les milieux financiers à la nécessité du bilinguisme et à leur démontrer qu'il est possible d'instaurer le bilinguisme sans bouleverser du tout au tout le cours normal des affaires. Nous sommes d'accord pour que l'Etat assume la plus grande part ou la totalité des frais de l'enseignement du français aux financiers et industriels anglophones.

7. Le gouvernement devrait lancer une grande campagne de publicité afin de faire connaître sa politique linguistique et de promouvoir mais sans coercition l'étude du français.

8. À l'école comme dans l'industrie, le gouvernement devrait faire en sorte que le français soit enseigné par des Québécois afin que le français

**POUR MONTRÉAL  
DEVENEZ CRIEUR**

pour  
**QUÉBEC-PRESSE**

En 2 ou 3 heures un gars  
débrouillard se fait une  
commission substantielle.  
**ET POURQUOI PAS  
UNE FILLE?**

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

**QUÉBEC-PRESSE**



UN LIVRE DE MOEURS À COLORIER

\$1.39



• **Portraits d'animaux** •



éditions l'étincelle

en vente partout 

# s" de la assa

appris par les anglophones soit le français parlé au Québec.

9. Nous pensons que forcer par une loi les professionnels à acquérir "une connaissance d'usage" du français n'est pas raisonnable et pourrait nuire au Québec dans plusieurs domaines. Si un professionnel ne possède pas une connaissance d'usage du français, il est certain que cette lacune nuira à sa réussite sociale, et il fera en sorte de corriger la situation. Par contre, en imposant des normes aussi strictes, le Québec risque de se priver de grands esprits et de compétences.

10. On ne doit jamais perdre de vue le fait que le Québec doit être concurrentiel avec les autres provinces et les Etats-Unis en ce qui regarde la main-d'oeuvre et les investissements afin de pouvoir maintenir un taux de croissance et une productivité acceptables. Plus le Québec compliquera la vie aux grandes entreprises, plus le risque sera grand le voir régresser par rapport au reste de l'Amérique. Il s'agit là pour nous d'un argument de poids et c'est pourquoi chacune des mesures qui seront prises devra faire appel à la persuasion plutôt qu'à la loi et devra déranger le moins possible l'état de choses actuel.

## La Warnock-Hersey Une société de gestion proche des libéraux

La lettre confidentielle de la Warnock-Hersey International au premier ministre Robert Bourassa constitue un cas type de lobbying secret pratiqué par les grandes firmes privées auprès de l'Etat moderne.

Dans le cas présent, on peut être presque certain de l'efficacité de cette pression car les liens politiques et familiaux existant entre les dirigeants de la Warnock-Hersey et le gouvernement Bourassa sont si flagrants qu'il ne serait pas exagéré de soutenir que cette société, comme la Power Corporation, fait partie de la "grande famille libérale", qui trône aussi bien à Québec qu'à Ottawa.

La Warnock-Hersey, c'est quoi? C'est une société de gestion contrôlée par les intérêts d'un baron de la finance ontarienne associé de longue date aux libéraux: Peter Nesbitt Thomson. Ce dernier est l'un des principaux bailleurs de fonds du parti Libéral. Sous le régime Lesage, entre 1960 et 1966, il occupait la fonction de trésorier de la Fédération libérale du Québec.

M. Thomson, qui siège au conseil d'administration d'une cinquantaine de sociétés, est adjoint au président de la Power Corporation dont le président est Paul Desmarais, propriétaire du journal La Presse. En mars 1968, M. Thomson a fusionné ses intérêts, gérés par la Warnock-Hersey, avec ceux de Paul Desmarais pour former la Power Corporation, qui devenait ainsi l'une des plus importantes sociétés canadiennes avec un actif de l'ordre de \$4 milliards, soit à peu près l'équivalent du budget de l'Etat québécois.

### Le cousin de Bourassa

L'un des principaux administrateurs de la Warnock-Hersey est M. Jean Simard, cousin par alliance du premier ministre Robert Bourassa. L'épouse de M. Bourassa, Andrée Simard, est en effet la cousine germaine de Jean Simard.

## "L'élève qui apprend l'anglais possède mieux son français"

-Le président de la régionale Dollard-des-Ormeaux

Voyageur de commerce à la puissante société américaine Johns-Manville et président de la commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux, M. Charles E. Garneau trouve tout-à-fait "sage" la décision de 200 parents francophones d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise.

Refusant de voir le bill 63 comme un instrument subtil mais efficace d'assimilation des Québécois francophones, M. Garneau, bien connu dans la région de Saint-Jérôme pour ses accointances avec les Libéraux, est même d'avis que le passage à l'école anglaise est une bonne chose car l'élève qui apprend l'anglais possède mieux son français (!).



CHARLES E. GARNEAU, président de la Commission régionale, et bon libéral.

"Il ne faut pas s'en faire, a déclaré M. Garneau à un journaliste de l'Echo du Nord, puisque ce chiffre représente à peine 2.5% de nos 8,000 étudiants."

Même s'il refuse de s'alarmer devant le passage de 200 enfants francophones au système anglais, le président Garneau sent bien néanmoins qu'il y a quelque chose de pas normal dans tout ça.

Aussi, a-t-il ajouté, la régionale entend prendre

prochainement des mesures efficaces pour empêcher ou à tout le moins diminuer l'exode des enfants de langue française vers l'école anglaise.

### Mentalité de colonisé

Quelles seront ces mesures? M. Garneau n'a pas épilogué là-dessus. Mais il semble que l'un des moyens envisagés par la régionale serait d'améliorer l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises. L'assimilation à domicile, quoi!

Car, et à ce sujet le président Garneau partage l'opinion des milieux d'affaires anglophones, les Québécois doivent apprendre et parler l'anglais:

"Il ne faut pas oublier que nous vivons dans un

continent composé essentiellement de gens parlant la langue anglaise. Les Anglais sont 220 millions en Amérique du Nord, nous sommes, francophones québécois, à peine 6 millions. Si

nous voulons réussir dans quelque secteur de travail que ce soit, nous devons parler la langue anglaise".

Comme mentalité de colonisé, il ne se fait pas mieux!

## Cours de fine cuisine

Faites-nous le plaisir d'apprendre à finement cuisiner vos repas familiaux  
Cours de base et perfectionnement:  
jour ou soir, une fois par semaine.  
Leçon d'information du 18 août au 7 septembre

Pour recevoir dès maintenant notre brochure détaillée, téléphonez à 843-6481

Institut  
Culinaire  
Henri  
Bernard

2015, RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL 107  
permis de culture personnelle no 255 du ministère de l'éducation



Prends donc  
une bonne Player's Filtre

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

QUEBEC-  
PRESSE  
à domicile  
381-9936

# québec partout

## Partout

### Les oignons hors de prix

La hausse du coût de la vie qui rend de plus en plus difficile l'équilibre des petits budgets atteint aussi les étudiants. Le prix des repas dans les cafétérias de l'Université de Montréal augmentera dès la rentrée, en septembre prochain. Cette

nouvelle qui hantait les couloirs de l'université depuis quelque temps est confirmée dans une des dernières livraisons de Forum, le journal de l'U. de M.

Cette hausse serait imputable en grande partie aux oignons - légumes d'accompagnement idéal, comme on le sait, des hamburgers et condiment indispensable des pâtés chinois favorisés des carabins - dont le prix a quadruplé.

des oignons! Une hausse aussi importante a frappé la laitue. Quant aux oeufs et à la viande de boeuf, ils ont presque doublé si l'on en croit que les chiffres fournis par le gérant des cafétérias de l'U. de M., M. Constantine. C'est ainsi qu'il doit payer \$18 les 50 livres d'oignons qui lui coûtaient \$4,50, \$17 la caisse de 48 laitues qui lui revenaient à \$3,00, \$0,57 la douzaine d'oeufs qu'il payait \$0,34, et \$0,78 la livre de boeuf en quartier qui valait \$0,42. On comprend que M. Constantine n'arrive plus à bou-

cler son budget.

Et la ménagère? Il y a de quoi se désespérer devant le coût prohibitif - \$0,45 la livre - de l'oignon. Comment expliquer cette hausse vertigineuse du prix du légume du pauvre?...qui ne le sera plus pour très longtemps car, à ce prix, l'oignon devient une denrée de luxe quasiment inaccessible à bon nombre de tables...comme la viande...comme les fruits...comme le lait... comme le café... La solution serait peut-être la grève de la faim.

## Montréal

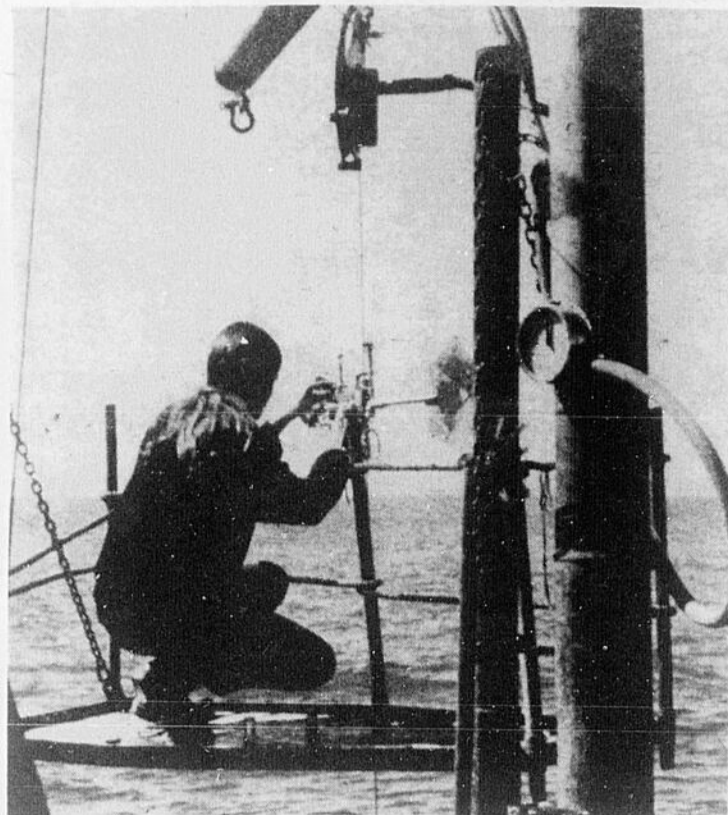
### Au secours des chômeurs

Si vous êtes chômeur - il y en aurait encore quelques-uns au Québec selon Statistiques-Canada - et si vous avez des difficultés à retirer vos prestations, l'ASCFR est là pour vous conseiller et vous assister dans vos démarches auprès des fonctionnaires de la Main-d'oeuvre.

Les services de l'ASCFR - entièrement gratuits - s'étendent à tous les problèmes que rencontrent les chômeurs: révision de dossiers, prestations en retard, demande de ré-auditionner devant le Conseil arbitral.

L'ASCFR est évidemment en mesure de renseigner tous les nouveaux chômeurs sur leurs droits et sur les démarches qu'ils ont à effectuer dans les délais requis et même de les représenter devant le Conseil arbitral en cas de conflit.

Les bureaux de l'ASCFR sont situés au 3553 Saint-Urbain. On peut joindre les responsables en composant les numéros suivants: 843-3679, 842-2531 et 842-2532.



Depuis le début de mai, le Groupe universitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ) sillonne le Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent. Nos Cousteau locaux poursuivent des études sur le

comportement, l'évolution et le développement du capelan, qui pourraient amener les fabricants de farine de poisson à utiliser le capelan plutôt que le hareng en voie de disparition dans nos eaux.

## Valleyfield

### Un autre prof déchu

La politique de déclassification des professeurs pratiquée par le ministère de l'Éducation continue de faire des victimes chez les enseignants québécois. Le 15 mai dernier, M. Charles Bouchard de Valleyfield recevait son deuxième avis de déclassification. Cet avis ne tient pas compte, selon M. Bouchard, des 36 crédits obtenus de l'Université du Québec à Montréal ni d'un diplôme obtenu avec la mention "Grande distinction" et - ce qui est fort - décerné par le ministère de l'Éducation lui-même. Cela complète la déchéance de M. Bouchard com-

me enseignant, la première attestation de déclassification du ministère ne reconnaissant plus trois de ses diplômes dont l'un porte la signature du Directeur général adjoint de l'Enseignement pré-universitaire et professionnel.

M. Bouchard n'accepte évidemment pas le verdict du ministère de l'Éducation et l'écrit vertement au ministre François Cloutier. Voici quelques extraits significatifs de sa lettre:

"Devant d'aussi grandes injustices et des preuves flagrantes d'erreurs et de mauvaise administration, ne serait-il pas temps de corriger le "Manuel de classification des enseignants" et de mettre un peu d'ordre dans ce fouillis administratif? Je vous le demande, monsieur le ministre, au nom de tous ceux qui doivent payer doublement pour cette incurie administrative.

Ce sont surtout les enseignants du secteur professionnel, qui doivent supporter le poids de ces décisions arbitraires et illogiques, puisque la plupart d'entre eux ont reçu des diplômes et certificats d'institutions privées qui, à l'époque, étaient les seules à dispenser ces enseignements. Le manuel d'évaluation reconnaît la compétence de ces enseignants, mais ne reconnaît pas leurs diplômes.

"Je ne crois pas posséder la science infuse. Ou je suis compétent et qu'on reconnaisse mes diplômes et ma scolarité, ou je suis incompétent et qu'on me renvoie."

## SCRIBEC

45 est, rue Jarry  
Montréal 351  
387-2486

SECRETARIAT  
DACTYLOGRAPHIE  
IMPRESSION

### PHOTOCOPIE XEROX

1-3	10c	la copie
4	9c	
5-10	8c	la copie
11-16	7c	
17-30	6c	la copie
31-49	5c	
50-70	4c	la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus  
Réduction à partir de 14" x 18"

### IMPRESSION OFFSET

Copies	8 1/2 x 11	8 1/2 x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

## DÉMÉNAGER AVEC LA COOP DES DÉMÉNAGEMENTS PREMIER MAI,

### TRANSPORT ET DEMENAGEMENT



### ÇA COÛTE MOINS CHER;

La coopérative des déménagements premier mai n'a pas été créée dans le but d'accumuler des profits. Ses prix sont bas et le service efficace.

Elle offre aussi des avantages dans le domaine du transport. Tout organisme ou entreprise intéressés n'aura qu'à communiquer avec nous.

### MAIS CE N'EST PAS TOUT.

La Coopérative des déménagements premier mai n'appartient qu'à ses membres et qu'à ses travailleurs. Elle est entièrement contrôlée et administrée par eux.

Dépliant sur demande 522-1872

COOPÉRATIVE DES DÉMÉNAGEMENTS PREMIER MAI

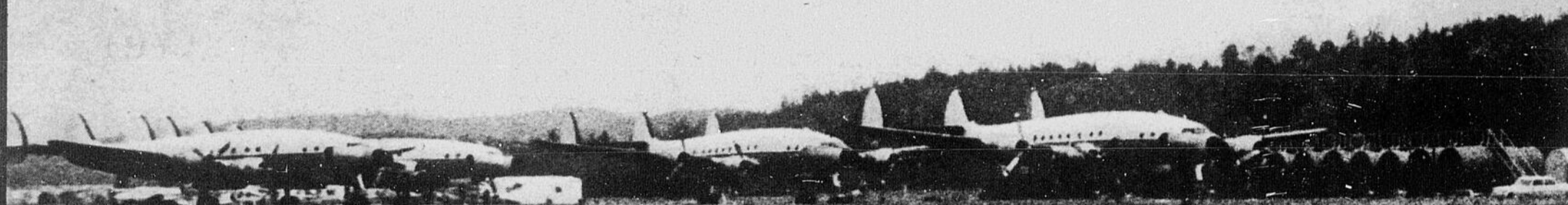
## Le Jeu de cartes québécois.



### Un jeu normal

de 54 cartes qui rappelle les personnages de la Nouvelle-France ♣ original et artistique ♦ fascinant pour les collectionneurs ♠ un cadeau idéal ♥ en vente partout • \$3.95 éditions l'étincelle ♠

A la suite de l'opération arrosage contre la tordeuse



# Québec et Ottawa analysent les poissons et les oiseaux trouvés morts

LES QUADRIMOTEURS qui arrosent le Québec d'huile légère assaisonnée d'un insecticide puissant. 25,000 milles carrés seront arrosés. On voit les immenses barriques à droite. Le ministre Kevin Drummond dit qu'il n'y a aucun danger. Pendant ce temps, des laboratoires gouvernementaux analysent des poissons et des oiseaux morts en grand nombre, dans des circonstances étranges.

par Gerald Godin

Des laboratoires du gouvernement provincial et du gouverne-

ment fédéral analysent présentement dans le plus grand secret, les cadavres de nombreuses truites et d'une di-

zaine d'oiseaux trouvés morts par suite de l'arrosage des forêts à l'insecticide du Québec.

## Sans danger

Et avant même que le résultat des analyses ne soit connu, les deux paliers de gouvernements ainsi que les compagnies forestières, qui font partie de "l'opération tordeuse", déclarent partout que les insecticides utilisés, sont absolument sans danger. C'est ce que déclarait à Mont-Laurier le 23 mai dernier, le ministre Kevin Drummond, des Terres et Forêts du Québec. De plus, depuis quelques jours, le ministère des Communications met à la disposition des postes de radio un message enregistré par le haut-fonctionnaire Adrien Guay. Ce message est destiné à rassurer les Québécois soucieux d'écologie.

Rappelons que pendant tout ce temps, les analyses se poursuivent...

## Vaste opération

Le but de l'opération est simple: tuer la tordeuse des bourgeons de l'épinette qui risque de faire perdre aux compagnies forestières à court terme une valeur d'environ \$12,600,000 d'épinettes par année. L'opération tordeuse coûtera un peu plus de \$8 millions. Elle mobilise 22 avions qui aspergeront en quelques semaines une superficie de 10 1/2 millions d'acres soit 25,000 milles carrés du Québec boisé.

L'insecticide utilisé est le Fénirothion, un produit 50 fois plus

puissant que le DDT, mais qui se disperserait en une semaine, alors que la longévité du DDT atteignait les 50 ans. Le Québec aurait accaparé toute la production mondiale de Fénirothion pour cette opération.

## Aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, il y a quelques mois, l'Agence fédérale de la protection de l'environnement a refusé aux états de Washington et de l'Oregon, la permission d'arroser à l'insecticide 1,200,000 acres de forêt pour combattre un insecte parasite du sapin Douglas. Le directeur de l'Agence, M. William D. Ruckelshaus, a expliqué ainsi le refus du gouvernement central: "Le bénéfice de cette opération est inférieure aux risques encourus. De plus, ajoutait-il, la plupart des spécialistes croient que la tordeuse disparaît d'elle-même après un certain temps, tout simplement de causes naturelles. Tout ce qu'on ignore, conclut M. Ruckelshaus, c'est à quel moment son propre virus va la faire disparaître."

## Du pétrole

Qui pis est, les quatre compagnies et associations engagées dans l'opération-arrosage utilisent de l'huile légère comme solution porteuse de Fénirothion, en vue de le rendre plus efficace. Un bref calcul indique que c'est environ 2,500,000 gallons d'huile qui seront ainsi répandus sur le Québec...

## Des plaintes

Déjà, dans la région de Ferme-Neuve et de Mont-Laurier, de nombreux citoyens ont subi les ravages de l'insecticide. M. Antonio Villeneuve, du Comté de Labelle, propriétaire d'un lac à truite, a noté qu'une couche d'huile recouvrait son

lac et que le poisson n'y mordait plus du tout. Les avions passent au-dessus des lacs et des rivières et ne ferment pas le robinet de leurs arroseurs. Il a saisi de ce problème une poignée de ministres provinciaux sans résultat à ce jour.

## Des risques incalculables

- Tony LeSauteur

"L'arrosage massif à l'insecticide est justifiable dans les pays où les moustiques donnent la mort à des milliers d'êtres humains. Toutefois, au Québec, quand il s'agit de raisons purement économiques à court terme, comme se sauver la valeur de \$100 millions d'épinettes, tout en mettant en danger l'écologie, c'est à dire les poissons, les oiseaux, des animaux, les lacs, les rivières et tout l'environnement humain pour des années et de façon absolument incalculable, c'est inacceptable".

C'est ce commentaire que nous a fait hier M. Tony LeSauteur, président de la Fédération de la faune, en prenant connaissance des données de l'opération tordeuse.

## Risques incalculables

"Les risques pour la santé publique sont incalculables. On ne fait jamais le bilan de telles opérations. Ce qui est certain en tout cas, c'est que de tels arrosages ne font pas disparaître la tordeuse. De semblables opérations ont été menées au Nouveau-Brunswick, vers le début des années cinquante, dans la région de la rivière Miramichi. Le résultat ne s'est pas fait attendre: la pêche au saumon dans la rivière a été effectuée et quelques années plus tard, la tordeuse est revenue. Il faut laisser faire la nature. La tordeuse s'affaiblit quand elle se multiplie comme elle le fit présentement et tôt ou tard, elle tombe malade et disparaît. C'est un cycle."

## Les mannes de l'Expo

"Souvenons-nous qu'en 1967, pour l'Expo, on a arrosé les Iles au DDT pour faire disparaître les mannes. Imaginez-vous les dégâts que le DDT a pu causer dans le fleuve St-Laurent! Et aujourd'hui, il y a encore des mannes à l'île des Soeurs. Ça c'est une certitude. Ce qu'on ne sait pas, toutefois, ce sont les effets du DDT dans le St-Laurent, sur la santé publique et la chaîne alimentaire des insectes, des poissons et des hommes qui consomment le poisson."

## Etudiants du Cegep Saint-Laurent

Notre demande d'injonction rejetée. A date session d'été annulée, commandites données pour autres Cegeps. Règle générale, ça ne débloque pas pour session hiver 1973. Association des étudiants du Cegep Saint-Laurent.

## Invitation à tous

Convention de nomination du Parti Québécois, comté de Westmount.

Lundi le 11 juin à 8 heures p.m.

Au Manoir Notre-Dame-de-Grâce (coin Décarie et Notre-Dame-de-Grâce)

Adresseront la parole:

- Robert Burns (député de Maisonneuve) "Le Parti Québécois et les travailleurs"
- Gilbert Paquette (candidat dans Rosemont)
- Gui Caron (président du Parti Québécois de Westmount)
- Gaston Laurion (professeur).



LE PORT DE l'île de Mykonos, une perle dans la mer Egée.

(office du tourisme grec)

## La Grèce et ses îles

Vous désirez visiter la Grèce.

Tourisme? Archéologie? Repos? Ou les trois. Vous trouverez non seulement les visites des îles, après la capitale Athènes et un grand nombre de centres archéologiques, mais le repos dans des coins non loin des grandes villes ou très éloignés dans la mer.

Rhodes se prête bien à la fois au repos et à la visite de la ville. Dans une extrémité de cette île: les grands hôtels et leurs piscines et plages; à l'autre extrémité, la ville de Rhodes dont la vieille partie est encore dans une antique enceinte entourée d'un mur.

Les moulins à vent dans le port, tout comme ceux de l'île de Mykonos, attirent en premier l'attention. Les peintres y sont et, pour votre joie, figent sur la toile des scènes que vous aimerez rapporter à votre domicile. De même Le Colosse qui n'y est plus mais dont on vous parlera longuement.

Le coût de transport en taxi entre la ville même de Rhodes et la section hôtelière est très bas dans cette grande île grecque. Après la trempette dans la piscine ou dans la mer, vous vous dirigez à onze heures vers la ville afin de visiter le port, de jeter des cartes à la poste centrale et de faire votre choix d'un bon restaurant. Le poisson est excellent; les prises de grand matin sont sur la table le jour même, ce qui ajoute encore à la santé.

Après ce repas du midi (dîner ou déjeuner, selon que vous vous exprimez à la canadienne ou à l'euro-péenne) c'est la visite du "vieux Rhodes", puis le retour en taxi au tarif (\$1.50) très bas, vers votre hôtel pour l'appéritif et le repas du soir non sans avoir rafraîchi vos pieds dans la mer.

### Les îles

Elles sont nombreuses, les îles de Grèce. Chacun a sa préférence. Pour ma part, je préfère celle de

Mykonos qui se visite en moins d'un jour à pied. C'est une ville blanche; tout est blanc, surtout les maisons. Les rues sont tellement étroites qu'une automobile ou même une voiture hippomobile ne peut y passer. Il n'y a que les piétons, quelques bicyclettes et rarement une moto.

Un hôtel très confortable est construit au bord de la mer en arrière de cette... villette, en somme un gros village aux rues serpentantes. On y trouve le repos, soit pour une convalescence, pour la rédaction d'un roman ou la correction des épreuves d'un manuel scolaire très compliqué qui ne peut tolérer la moindre distraction.

Si vous voulez visiter les îles, je vous conseille d'abord de prendre une excursion d'un jour. On vous assure que vous visiterez quatre îles, mais il y en a toujours une en moins, car la "mer est grosse" et parfois on ne peut descendre. Le plus souvent les bateaux ne "touchent" pas les îles, mais des vedettes font la navette entre le petit quai et le navire qui s'ancre à environ un ou deux milles. Des escaliers le long de la coque du navire (des échelles de cordes si vous choisissez un petit navire) vous conduisent aux vedettes.

On y passe une couple d'heures dans chacune des îles; trois heures sur "le coup du midi" pour le repas, puis on revient au port d'Athènes.

Athènes n'est pas sur la mer, son port est à quelques milles du Pirée; une jolie petite ville très propre dont le port de mer semble plus important que la ville. On s'y rend par autobus, taxi, train, automobile.

En revenant de cette excursion dans les îles vous aimerez demeurer au Pirée pour le repas du soir avant de rentrer à Athènes, qui est dominée par le Parthénon tout illuminé et se détachant en blanc dans la nuit bleue ou noi-

re. Un autre soir vous assisterez au spectacle (un soir en français, un soir en anglais) "Son et Lumière" du Parthénon. N'allez pas au spectacle en langue anglaise, les gens des U.S.A. ne cessent de ponctuer de "magnificent", de "asthounding", de "marvelous", la voix des artistes; allez au spectacle en français. Vous entendrez la foule bruyante AVANT le spectacle et silencieuse pendant la représentation. Les clubs de nuit complètent la soirée.

### Trois jours dans les îles

Puisque la visite d'une journée dans les îles est pour vous un souvenir inoubliable, pourquoi ne pas entreprendre la visite de plusieurs îles, plus avant dans la mer, même en Turquie. Il suffit de prendre vos réservations deux jours d'avance et de vous assurer un navire plus confortable avec cabine, salle de bains et somptueuses salles à manger.

C'est du port, le Pirée, que vous quitterez pour une croisière de trois (ou plus) jours dans ces îles enchantées.

Si au cours d'une journée nous avons visité l'île d'Hydra (par le détroit entre l'île de Poros et la côte du Péloponnèse) cette fois nous nous préparons à un voyage plus long.

Mikonos nous apparaît en premier, puis c'est l'île de Samos avec ses vignobles, les ruines de son sanctuaire qui comprenait jadis le plus grand temple de Grèce. On permet aussi la visite d'un aqueduc sous-terrain qui était à l'époque une prouesse technique puisqu'il date de quatre siècles avant l'ère chrétienne. Cette île est tout près de la Turquie.

De Samos, c'est en direction sud que nous allons, vers l'île de Patmos à 140 milles du Pirée. C'est une "île sacrée", la plus septentrionale des îles du Dodécane. Elle n'a pas la beauté de Rhodes où nous nous diri-

geons, mais nous pouvons visiter le monastère de Saint-Jean-le-Théologues dont la bibliothèque regorge de sculptures. On y remarque quelques chapiteaux de marbre de la période archaïque. Cette île était donc habitée bien avant l'ère chrétienne.

Rhodes, nous en avons parlé déjà, avec sa végétation envahissante aux fleurs enchanteresses, aux plages ensoleillées. C'est la plus vaste des îles du Dodécane. Elle n'est qu'à dix ou onze milles des côtes turques et compte 49 villages (67,000 habitants). Durant la période florissante de la Grèce antique, elle comptait environ 200,000 habitants. On la décrivait comme la "cité du soleil". La ville elle-même, qui porte le nom de l'île, compte 29,000 habitants. Il y a là aussi une Acropole à visiter à environ 2 milles à l'extérieur de la ville. Dans un autre secteur ce sont de grands hôtels avec piscines et plages.

### De Rhodes à la Crète

De Rhodes nous montons, sans vedette cette fois car le navire est au quai, dans l'hôtel flottant pour nous diriger vers la Crète, qui est un peu plus au sud-ouest.

L'île de Crète est longue et étroite. Une des villes principale est Héradion (64,000 habitants). Il faut 12 à 13 heures de bateau du Pirée pour s'y rendre et le service direct se fait tous les jours, sauf le dimanche. C'est le musée qui attire surtout dans cette île, avec la "Collection de Yiamalaki", une très riche et intéressante collection d'antiquités minoennes. Il y a aussi des sites archéologiques, les ruines du palais de Cnossos, des grottes, des gorges, des plateaux, soit des paysages étonnants.

On ne peut oublier cette île de Crète, même après la visite ou le séjour à Rhodes.

A.P.



A peine si l'on peut passer en voiture, dans les rues de Mykonos la blanche.

### BAHAMAS

1 semaine départ tous les dimanches, hôtel, incluant 2 repas par jour - Transferts.

\$199.

### VÉNÉZUELA-NOËL

21 DÉC. - 02 JAN.

4 nuits à Caracas, 8 nuits à Cumana, excursion à l'île Margarita, Petits déjeuners, transferts, etc.

À partir de \$431.00

### MTL.- BRUXELLES - MTL.

\$220.

Tarif spécial pour étudiants de moins de 30 ans ou jeunes de moins de 26 ans. Départs quotidiens sur vols réguliers avant le 28 juin.

1240, rue Drummond  
Montréal  
878-3461

### VISITEZ L'U.R.S.S.

Moscou - Leningrad - Novgorod - Asie centrale: Tachkent - Samarkande - Sibérie: Bratsk - Irkoutsk.

Départ: samedi le 8 septembre

Durée: 21 jours

(et non pas le 15 tel qu'indiqué dans le numéro précédent)

Société culturelle Québec-URSS  
6827, rue Saint-Hubert (métro Beaubien)  
Tél.: 272-5033 - 381-3538

## TREASURE TOURS INTERNATIONAL INC.

### MIAMI

1 SEMAINE \$184

2 SEMAINES \$219

Départs tous les samedis

### PALM BEACH

1 SEMAINE \$184

2 SEMAINES \$219

Départs tous les samedis

### PORTUGAL - ESPAGNE

2 SEMAINES

à compter de \$465

### PORTUGAL - ESPAGNE - MAROC

3 SEMAINES

à compter de \$575

### LISBONNE ET L'ILE DE MADÈRE

2 SEMAINES

à compter de \$446

### LISBONNE ET ALGARVE

2 SEMAINES

à compter de \$508

### GRÈCE - TURQUIE - YOUGOSLAVIE

3 SEMAINES

à compter de \$1172

voyages **BEAUMONT inc.**

1155 ouest, boul. Dorchester, suite 1505  
866-5472



Sur l'avortement

# Il n'y aura pas de débat Morgentaler-Castonguay

par Micheline Lachance

Il n'y aura pas de débat public opposant le ministre des Affaires sociales, Claude Castonguay, au Dr Henry Morgentaler. En effet, le secrétaire du ministre, M. Chrétien, a décliné l'invitation du Front commun pour l'abrogation

des lois sur l'avortement qui se proposait d'organiser une rencontre publique au cours de laquelle le gouvernement présenterait sa position, après quoi le Dr Morgentaler ferait de même. Le public aurait alors posé des questions. Selon le secré-

taire de M. Castonguay, ce dernier ne pourra rencontrer le Front commun avant septembre prochain, étant retenu ailleurs par des "priorités".

**"Je suis contre"**

S'il refuse de participer à un tel débat, M. Caston-

guay n'en a pas moins fait connaître son opinion sur l'avortement, à l'Assemblée nationale, la semaine dernière (au moment même où lui parvenait l'invitation du Front commun). **"Je suis absolument contre l'avortement sur demande,"** a-t-il déclaré. Quant à moi, attenter à la vie m'apparaît inacceptable." Par l'entremise de son secrétaire, M. Castonguay a ajouté qu'il refusait carrément de discuter de l'avortement sur demande, la question relevant du domaine fédéral. Quant aux avortements thérapeutiques, M. le ministre a bien sûr le pouvoir d'accréditer de nouveaux hôpitaux. Mais il ne le fera qu'au fur et à mesure que

les besoins se feront sentir.

Devant cette prise de position de M. Castonguay, le Front commun pour l'abrogation de la loi contre l'avortement trouve "inadmissible que la morale personnelle d'un ministre prime sur celle de la femme aux prises avec une grossesse non désirée. Le droit de disposer de son propre corps est un droit démocratique fondamental qui doit revenir à la femme. Contrairement à M. Castonguay, la majorité de la population (61% selon le sondage Gallup de janvier 73) pense que la décision de l'avortement doit être laissée à la femme et à son médecin. L'attitude de M. Castonguay qui dit "Je suis contre l'avortement et ne ferai rien pour changer les lois actuelles" est un geste d'irresponsabilité criminelle à l'égard des souffrances et angoisses endurées par les femmes. Au Québec, cette année, il y a eu 25,000 avortements illégaux et bon nombre de femmes

ont eu recours à des charlatans pour se faire avorter. "Le ministre des Affaires sociales adopte une position injustifiée et discriminatoire envers les plus démunies des Québécoises qui souffrent de l'application très conservatrice de la loi par des hôpitaux francophones alors que les femmes qui en ont les moyens peuvent aller aux États-Unis."

## Une ligne de piquetage

Mercredi de cette semaine, les membres du Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement et tous ceux qui luttent pour le retrait immédiat des accusations portées en vertu des lois sur l'avortement contre le Dr Morgentaler et pour son acquittement se retrouveront sur les lignes de piquetage, devant le Palais de Justice, alors que le Dr Morgentaler comparaitra en cour. A chacune des comparutions précédentes, quelque 50 hommes et femmes ont manifesté de cette façon.

## Pour l'acquittement du Dr Morgentaler

A Jérôme Choquette, ministre de la Justice, Québec

Nous, les soussignés, demandons:

— le retrait immédiat des accusations portées en vertu des lois sur l'avortement contre le Dr Henry Morgentaler:

(Nom)

(Adresse)

Retourner à: Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement, C.P. 1234, Place d'Armes, Montréal 126, Québec

## Pétition des "complices"

Nous, les soussignés, déclarons avoir aidé quelqu'un d'une façon quelconque (références, conseils, renseignements, etc.) à obtenir un avortement illégal et/ou avoir subi un avortement illégal. De ce fait, NOUS NOUS INCRIMINONS SOLIDAIREMENT.

(Nom)

(Adresse)

(Occupation)

Cette déclaration sera rendue publique seulement si elle recueille plus de 200 signatures. Les adresses ne paraîtront pas sur la déclaration publiée.

Retourner à: Front commun pour l'abrogation des lois sur l'avortement, C.P. 1234, Place d'Armes, Montréal 126, Québec

Si vous désirez que l'on vous envoie des copies supplémentaires de l'une ou l'autre pétition pour les faire circuler dans votre milieu, inscrivez DEVANT votre signature un chiffre correspondant au nombre de signatures que vous croyez pouvoir recueillir.

## ASSISTÉS SOCIAUX ATTENTION

- Cuisinières électriques - 220. . . . . à partir de \$40.00
- Réfrigérateurs. . . . . à partir de \$35.00
- Lessiveuses. . . . . à partir de \$35.00
- Mobilier de cuisine. . . . . à partir de \$30.00
- Mobilier de salon. . . . . à partir de \$35.00
- Bureaux, lampes et tout autre articles ménagers à des prix incroyablement bas.

## LES AUBAINES FAMILIALES

7071, ST-ANDRE

(Première rue à l'est de la Plaza, tout près de Jean-Talon)

270-1131

## AVIS

Cette annonce s'adresse surtout aux assistés sociaux ou aux gens à faible revenu, mais toute autre personne qui désire faire des achats Aux Aubaines Familiales est quand même bienvenue et ce autant pour la marchandise usagée que pour la marchandise neuve. RENSEIGNEMENTS: 270-1131.

**QUEBEC-PRESSE**

à domicile

381-9936

## QUÉBÉCOIS!

Vous voulez être MAÎTRES chez VOUS? Alors venez visiter le DOMAINE J. BASTIEN INC.

➡ Lac Ste-Marie à St-Adolphe d'Howard ←

air et eau non pollués    lacs naturels    lots de choix

➡ ESCOMPTES IMPORTANTS: AUX TRAVAILLEURS SYNDIQUÉS ←

Le Domaine Bastien est la propriété exclusive d'une famille québécoise canadienne française. Site 36, Autoroute des Laurentides, jusqu'à Morin Heights. De là tourner à droite à la lumière jusqu'à Saint-Adolphe. À moins de 50 milles de Montréal. Renseignements à Montréal du lundi au vendredi entre 7h et 9h pm: 273-2106

Vient de paraître



# L'INFORMATION-OPIMUM

par Pierre Godin

une histoire politique de La Presse

en vente partout

parti pris

C.P. 149  
Station N  
Montréal

# GRÈCE

## De la monarchie à la "république" des colonels

par Pierre Jean Méhu

Le communiqué rageur lu devant les représentants de la presse internationale par l'ancien roi Constantin de Grèce le 2 juin dernier ne suffira pas - tant s'en faut - à redorer le blason de la monarchie. Le peuple grec a accueilli dans l'indifférence générale la nouvelle de la proclamation de la république. Il ne faut pas s'en étonner outre mesure.

Que fut la monarchie en Grèce, sinon un système imposé par les Britanniques et qui ne s'est jamais préoccupé de prendre racine dans les masses et qui s'est en outre irrémédiablement compromis du côté du fascisme hitlérien. L'ancienne reine Frederika a appartenu, tout le monde le sait, aux Jeunesses Hitlériennes et s'est mêlée à tous les complots contre la démocratie en Grèce. Le paradoxe, c'est qu'elle dénonce aujourd'hui les colonels qu'elle a tant contribué à amener au pouvoir.

### Quel choix?

"Le choix aujourd'hui en Grèce n'est pas entre la monarchie et la république mais plutôt entre la démocratie et le dictateur" déclare dans son communiqué l'ancien monarque des Hellènes. Sur ce plan, Constantin a parfaitement raison. Une monarchie éclairée comme il en

existe encore quelques exemples dans les pays scandinaves, où les règles démocratiques sont respectées, les libertés publiques garanties, où les masses par l'intermédiaire de leurs associations, ont leur mot à dire dans la conduite des affaires du pays, vaut beaucoup mieux que n'importe quelle république de gorilles.

Les reproches que la famille royale grecque adresse à la clique des militaires d'Athènes ne sauraient intéresser le peuple grec car son avis ne fut pas sollicité quand le Palais, cédant aux pressions des hauts gradés de l'armée, destitua Georges Papandréou le chef du premier gouvernement démocratique de la Grèce de l'après-guerre. Ce même Palais qui fit jeter en prison Manolis Glézos, héros de la résistance grecque, qui à l'âge de 18 ans, aracha de l'Acropole à la barbe des Allemands, le drapeau à croix gammée

et qui amnistia les assassins du député Lambrakis.

### La même "gang"

Selon les colonels d'Athènes, l'ancien premier ministre Caramanlis qui gouverna la Grèce avec l'ancienne reine Frederika pendant plus de dix ans, serait impliqué dans le complot avorté de la marine. Sans prendre la défense de Georges Papadopoulos et de son quartieron de colonels, on peut se demander quel type de gouvernement serait installé à Athènes si les conjurés avaient réussi dans leur plan.

Caramanlis, du temps qu'il était au pouvoir, n'a pas été un défenseur ardent de la démocratie. Le favoritisme était la règle dans la Grèce des années 1960 et des avantages étaient accordés ou refusés selon que l'on votait "bien" ou "mal". La domestication du pouvoir judiciaire ne commença pas en Grèce avec Caramanlis, mais il fut un de ceux qui l'accentua afin de faire des juges des instruments dociles du pouvoir exécutif. Les Grecs n'ont pas oublié ses tergiversations lors de l'affaire Lambrakis et ses ma-

noeuvres pour empêcher que les meurtriers de l'ancien député ne fussent traduits devant les tribunaux.

### L'indifférence de l'Europe

L'étranglement de la démocratie en Grèce ne débuta pas avec les colonels, ceux-ci, sous prétexte de défendre un ordre moral que le gouvernement précédent avait piétiné, instaurèrent le système actuel qui ressemble fort à du fascisme. Il faut ajouter aussi que les hommes au pouvoir à Athènes purent mener à bien leur tâche grâce à l'indifférence et à la complicité des démocraties occidentales qui comme en 1947 préférèrent l'instauration d'un régime fort, musclé, plutôt que la prise en main par le peuple grec de son propre avenir.

On se souvient, qu'il n'y a pas tellement longtemps, lors d'une réunion de l'Assemblée parlementaire européenne, la question des libertés publiques en Grèce avait été soulevée et une majorité semblait vouloir se dégager en faveur de sanctions à imposer au régime des colonels. Pas une seule des grandes puissances européennes n'avait osé appuyer la résolution qui visait à exclure la Grèce de l'Assemblée de Strasbourg. Le problème grec, disaient-elles, est un problème intérieur et nous n'avons pas le droit d'intervenir. Les représentants grecs étaient partis en fin de compte, mais de leur propre initiative.

### Consolider leur pouvoir

Dans son allocution où il a annoncé l'abolition de la monarchie, le président provisoire Georges Papadopoulos a promis qu'un référendum serait organisé prochainement afin de consulter le peuple



L'ANCIEN roi Constantin, beaucoup plus préoccupé de bolides de sport que de politique. Il fut un jouet entre les mains de sa mère Frederika et de la camarilla militaire. A ses côtés, l'ancienne Reine Frederika de Grèce qui a appartenu un moment aux Jeunesses hitlériennes. Pendant près de 15 ans, elle a été l'"homme fort" de la politique hellène. Photo prise lors des funérailles du Roi Paul.

grec sur le changement constitutionnel intervenu. Papadopoulos a aussi promis des élections législatives.

Il n'est même pas nécessaire de discuter de la valeur d'une consultation populaire sous un régime de terreur alors que les

partis politiques sont interdits, la presse baillonnée et les étudiants pourchassés. Ce que veulent les colonels d'Athènes, c'est asseoir plus solidement leur pouvoir. Dans l'état actuel des forces politiques en Grèce, leur objectif est presque atteint.

## VOYAGES PRESTIGIEUX "ROUGE ET OR" TRAVELAIDE

### RHAPSODIE EN BLEU

Croisière en Méditerranée avec circuit en Italie à bord du Michelangelo. Voyage accompagné de Montréal sous la direction de M. André P. Dufresne. Casablanca, Palma de Majorque, Naples, Excursion: Rome, Florence, Gênes, Îles Canaries. Départ 20 octobre

1ERE CLASSE  
A PARTIR DE  
**\$1355**

CLASSE CABINE  
A PARTIR DE  
**\$1059**

### SPLendeURS DE L'ORIENT

25 jours à la découverte des mystères de l'Orient. Japon, Bangkok (Thaïlande), Singapour, Hong-Kong, Hawaï. Départ 6 septembre via CP AIR, accompagné de Montréal par Réjean Rheaume.

**\$1985**



### MOYEN ORIENT, VIA KLM

21 jours. Liban, Egypte, Israël, Grèce. Ce voyage vous fait voir le passé, le présent et l'avenir d'une des plus vieilles contrées du monde, ainsi que le berceau de la civilisation occidentale qu'est la Grèce. Départ le 9 octobre.

**\$1420**

### URSS ET L'EUROPE DE L'EST, VIA KLM

21 jours. Pologne, URSS, Roumanie, Hongrie et Hollande. C'est le 10ème voyage annuel accompagné par Catherine Boisseau. Départ le 6 septembre.

**\$1525**

### TRAVELAIDE — CENTRE-VILLE

1010 ouest Ste Catherine METRO PEEL  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE SUR LE PARC

**861-7272**

### TRAVELAIDE — CENTRE LAVAL

Sortie 61 Autoroute  
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITE

**688-5310**

### TRAVELAIDE — AGE D'OR

911 est rue Beaubien METRO BEAUBIEN  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE RUE ST ANDRE

**273-7755**

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

# TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTREAL 110

### TRAVELAIDE — Carrefour Mt-Royal

4454 St Denis angle Mt Royal METRO MT ROYAL  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE

**845-8225**

### TRAVELAIDE — PLAZA ST-HUBERT

911 est rue Beaubien METRO BEAUBIEN  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE RUE ST ANDRE

**273-7755**

### TRAVELAIDE — LONGUEUIL

1, place LONGUEUIL  
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITE

**679-3777**

# "Le plus vaste des Fronts communs s'organise contre la politique linguistique de Cloutier"

-Yvon Charbonneau

(G.G.) "Contre la politique linguistique du ministre François Cloutier, s'est organisé le plus vaste des Fronts communs. La Fédération des commissions scolaires, les principaux d'école et les administrateurs scolaires sont d'accord avec nous, pour une fois, pour dénoncer cette politique".

C'est le commentaire que faisait récemment à Montréal M. Yvon Charbonneau, président de la Centrale de l'enseignement du Québec.

Du côté de la CEQ, l'opposition à la politique Cloutier se fera au plan légal. La CEQ a demandé une injonction permanente contre cette politique, en alléguant qu'elle avait été adoptée sans l'approbation du Conseil supérieur de l'éducation, qui est d'ailleurs resté coi sur la question, même après que la CEQ lui eut demandé de se prononcer, le 29 mai dernier.

## Bouleversement des priorités

"Si un Front commun aussi vaste s'est organisé contre la politique linguistique du gouvernement, c'est pour plusieurs raisons. Primo, cette politique bouleverse les priorités norma-

les du secteur élémentaire, telles que les instances démocratiques de notre système d'éducation les ont définies, soit l'éducation physique et les arts plastiques. Pourquoi le gouvernement Bourassa adopte-t-il ce programme de bilinguisme forcé, sans en faire une loi ou un arrêté-en-conseil qui aurait été alors soumise à la discussion des partis d'opposition? Tout simplement pour donner suite à ses poussées de soumission au capitalisme américain, tel qu'il se manifeste dans le rapport Fantus."

## Des victimes

"D'ailleurs, poursuit le président de la CEQ, cette politique a un effet plus grave qu'on ne croyait: déjà, à la régionale des Ecores, le bilinguisme des professeurs est devenu un critère de renouvellement de contrat, puisqu'il faudra, dès septembre, que les commissions scolaires engagent des professeurs qui puissent enseigner les deux langues. . . Et tout ça se passe au Québec en 1973. Rappelons aussi que le gouvernement est prêt à consacrer \$100 millions à cette politique".

## Le mépris de Cloutier

Pour bien comprendre la perspective dans laquelle cette décision a été prise, il importe de lire le texte de la déclaration ministérielle de François Cloutier, quand il a rendu public son désormais fameux "Plan de développement de l'enseignement des langues".

"L'apprentissage de la langue anglaise est aussi essentiel pour les francophones qui sont astreints à participer à l'activité économique du continent américain. Sans une connaissance suffisante de cette langue, (. . .) les Québécois risquent de ne pas avoir accès aux postes de commande dans les entreprises multinationales établies sur le territoire du Québec."

Donc, le gouvernement Bourassa a décidé que l'anglais serait la langue de travail "dans les postes de commande", ou du moins que le bilinguisme y existera toujours.

"Sans une maîtrise suffisante de leur langue, déclare encore le ministre, les Québécois francophones sont tentés de recourir à la langue anglai-

se pour exprimer les réalités les moins complexes, techniques ou abstraites. Les possibilités du langage populaire ne dépassant guère, par ailleurs, l'expression des besoins primaires, ils se condamnent alors à l'isolement culturel et à l'assimilation progressive par la généralisation des emprunts linguistiques".

Jamais une déclaration plus méprisante n'aura été faite ici sur le peuple du Québec. Et en même temps, jamais le gouvernement du Québec n'aura reconnu aussi clairement la prédominance de l'anglais dans les activités autres que celles des "besoins primaires".

Enfin, du côté des immigrants, le ministre Cloutier est plus partisan du statu quo que jamais. Il déclare en effet: "Les groupes ethniques minoritaires n'accepteront d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises que si nous pouvons assurer à ces enfants une connaissance suffisante de la langue anglaise dont ils constatent la valeur économique et qui leur apparaît comme un gage de mobilité et de sécurité".



COLLÈGE  
AHUNTSIC

# DÉCLASSIFICATION

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE AHUNTSIC LORS DE SA RÉUNION DU 26 - 4 - 1973 En rapport avec le problème de la classification des professeurs

### RÉSOLUTION No 1

Le Conseil d'administration considère que tout classement doit se faire en vertu du règlement no 5.

En conséquence, il considère que le manuel du ministre - qui est l'outil d'application dudit règlement - doit être interprété en fonction de ce règlement. Une telle interprétation peut entraîner des modifications du manuel.

### RÉSOLUTION No 2

Le Conseil d'administration considère que tout reclassement défavorable à caractère rétroactif, soit en modifiant les critères de classement, soit en relevant les diplômes, est un principe inadmissible.

En conséquence, il demande au ministre de l'éducation - et sans anticiper sur les projets futurs de ce Ministère au chapitre du classement - que la valeur reconnue d'un diplôme, selon les dispositions du règlement no 5, reste interchangeable en faveur de tout individu qui, au moment de la dévaluation éventuelle dudit diplôme, aura complété la première année de ce diplôme.

### RÉSOLUTION No 3

Le conseil d'administration du collège reconnaît l'importance de la garantie des années de scolarité et ce, nonobstant la base même de classification.

En conséquence, il demande au ministre de l'éducation d'émettre une telle garantie pour tout enseignant

ayant fait l'objet d'une classification non provisoire notamment: le B.R.I.E., le C.P.C. (selon l'art. 6-3.17 de la convention collective de 1969-1971), le S.P.E.C. (protocole d'intégration). Cette garantie doit être faite soit par voie législative, soit par voie administrative.

### RÉSOLUTION No 4

Conformément à l'art. 6-3.10 de la convention collective de 1969-1971, le comité provincial de classification devait entrer le 1er août et le 31 octobre de chaque année, étudier la classification de tous les enseignants, établi conformément à la clause 6-3.01 et y donner, à l'unanimité et séance tenante, sanction définitive pour tout classement non contesté de chacun des enseignants".

Selon l'art. 6-3.11 de ladite convention, "Le comité avise, par écrit, tout professeur dont il a modifié le classement provisoire".

En conséquence, le conseil d'administration considère que tout classement provisoire non modifié par écrit, à la période durant laquelle le C.P.C. devait intervenir, devient définitif. Il demande donc au ministre de l'éducation d'agir en conséquence.

### RÉSOLUTION No 5

Attendu qu'aucune voie de recours n'est prévue par le décret du 15 décembre 1972 en ce qui concerne les problèmes de fond touchant la classification des enseignants,

Le conseil d'administration recommande au minis-

tère de créer immédiatement un tribunal d'arbitrage habilité à résoudre les problèmes qui lui seront soumis par les professeurs qui se croient lésés par l'application ou l'interprétation des normes de classification énoncées dans le manuel du ministre.

### RÉSOLUTION No 6

Le conseil d'administration demande aux parties négociantes de modifier la clause 10-1.22 qu'elle se lise comme suit: "Les dispositions prévues aux clauses 10-1.18 et 10-1.20 ne peuvent s'appliquer qu'au professeur à l'emploi d'un collège faisant partie du réseau y compris des collèges privés), au (15 octobre 1972)".

### RÉSOLUTION No 7

Pour certains diplômes, le nombre d'années de scolarité comprend une demi-année. Etant donné que cette demi-année ne peut se traduire monétairement que si elle était suivie par une autre, au niveau suivant. Etant donné que souvent, surtout dans le cas du passage de la maîtrise au doctorat il est difficile de compléter l'année en question, le conseil d'administration demande au ministre de l'éducation d'attribuer une rémunération équivalente à un demi échelon lorsqu'il s'agit d'une demi-année incorporée à un diplôme donné.

### RÉSOLUTION No 8

Le conseil d'administration donne mandat à la direction du collège de faire les représentations nécessaires dans les plus brefs délais et ordonne que cette résolution devienne exécutoire immédiatement.

# lecteurs

## Mettez m'en deux!

On ne peut pas être toujours d'accord avec ce

que publie Québec-Press, mais ce qui est indéniable c'est que votre journal joue un rôle essentiel dans la sauvegarde d'une li-

berté de presse violée, muselée, baillonnée trop souvent.

En nous donnant "l'autre bord" des nouvelles, en

nous montrant la face cachée de l'information que les autres media se plaisent trop souvent à dissimuler, Québec-Press devient - comme dirait l'autre - le chien de garde de la démocratie.

Il faut que votre travail continue... J'ai donc décidé de poser un geste concret et d'acheter des parts sociales de la Coop afin de faire de "votre" journal "notre" journal.

Mettez m'en deux

Yves Rochon,  
Hull

# CARTES D'AFFAIRES

## AVOCATS

### Serge Ménard

Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980  
Montréal 126, tél.: 288-4241

### Lancôt, Lamarre et Boucher

Avocat

Lancôt, Lamarre et Boucher  
580, boul. Sainte-Foy Longueuil  
Tél.: 677-5235  
Soir: 672-1079

### Paul Unterberg

Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400  
Montréal  
Tél.: 842-6604

### Sam Goldwater, b.a., L.L.L.

Avocat

CHAMBRE 403  
10, RUE ST-JACQUES O. Bureau: 845-3231  
MONTREAL 126, P. O. Soirs: 739-2167

### Décary, Jasmin, Lussier et Rivest,

avocats

107, rue Saint-Jacques  
Chambre 600  
Montréal 126

842-8741

### Burns, Pothier et associés

Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est  
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

### Claude G. Melançon, Pierre Cloutier Jacques Helie et associés

Avocats

65, rue Sherbrooke, Est, suite 104  
Montréal Tél.: 849-6369

### Guy Bertrand, Clément Richard & Associés

Avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200  
Québec (4e) Tél.: (418) 529-2168

## NOTAIRES

### Groulx, Cadieux & Mongeau NOTAIRES

YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.  
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.  
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.

4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)  
Tél.: (514) 254-9435

## ARTISANS

### L. Ray Tétraut

Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes  
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)  
Longueuil, 674-6375.

## OPTOMÉTRISTES

### Benoit Kemp, o.d.

Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.  
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

## NATUROPATHES

### CLINIQUE DE NATUROTHÉRAPIE DU QUÉBEC

Naturopathie générale, chiropratique,  
neuropratique, physiothérapie, etc....  
Sur rendez-vous seulement  
1633 rue Henri-Bourassa, Est  
Montréal 359  
Tél.: 381-8878

## Appel aux Québécois

Plus de trois mois se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam. La plus atroce guerre connue dans l'histoire que menaient les Etats-Unis au Vietnam, a pris fin. La signature de cet accord de Paris qui marque une victoire glorieuse du peuple vietnamien, a créé des conditions très favorables à la lutte de la population sud-vietnamienne pour la paix, l'indépendance, la démocratie et la concorde nationale.

Après la signature de l'accord, le Régime Thieu n'a pas cessé de violer, avec une gravité accrue plusieurs clauses de l'accord. Trois mois après la signature de l'accord, 200.000 prisonniers politiques sont encore dans les prisons, les camps de détention installés dans tout le Sud Vietnam. D'ordinaire, le Régime Thieu leur fait subir des tortures et les condamne à une mort lente avec un régime pénitentiaire particulièrement cruel et inhumain.

La vie de plusieurs dizaines de milliers de détenus est actuellement en danger.

De plus, le Régime Thieu multiplie ses actes de dépression et de terreur à l'encontre de toutes les couches sociales, des milliers de policiers ont entrepris de nombreuses campagnes de terreur blanche et ont fait incarcérer des milliers d'autres personnes.

Sans la libération des prisonniers politiques, pas de libertés démocratiques, pas de réconciliation nationale, pas d'auto-détermination, la libération des prisonniers politiques est donc la condition pour que l'espoir de la paix se réalise.

A l'occasion du 90ième jour après la signature de l'accord de Paris sur le Vietnam, le comité international pour la libération des prisonniers politiques au Sud-Vietnam - section Québec demande aux peuples québécois et canadiens de supporter fermement et fermement les prisonniers politiques au Sud-Vietnam, par tous les moyens.

Le Comité demande à la Délégation Canadienne dans le C.I.C.S. de faire pression sur le gouvernement de Saïgon pour faire libérer tous les prisonniers politiques, suivant l'esprit de l'Accord de Paris.

Le Comité en appelle instamment aux peuples québécois et canadiens, aux organisations et à tous ceux qui sont épris de paix, de justice, pour agir à temps et empêcher les crimes commis par le Régime Thieu et pour sauver la vie des centaines de milliers de personnes.

### Le comité international pour la libération des prisonniers politiques sud-vietnamiens

## Curieux téléphones

A la suite de la parution dans le QUEBEC-PRESSE du 6 au 12 mai 1973, d'un article concernant la formation d'un conseil provincial des Machinistes, il y a quatre des officiers de l'Exécutif qui ont reçu des appels téléphoniques de Québec d'une personne qui se dit être en train de faire l'arbre généalogique de sa famille et qu'elle croyait avoir de la parenté avec l'officier en question. La personne de Québec a donc demandé plusieurs questions aux épouses de ces officiers, puisqu'elle a appelé en l'absence de ces officiers, au sujet de leurs parents, leurs grands, leurs activités dans différents domaines, etc.

Est-ce qu'il y a une police secrète "CIA" au Québec? ça semble exister, du moins pour surveiller ceux qui s'occupent de syndicats.

L. Day,  
Montréal

## La part des choses

Il y a quelque temps, au Parlement d'Ottawa le chef fédéral du Ralliement Créditiste M. Réal Caouette, critiquait la décision du Parlement de suspendre la hausse des taux de \$22 millions, réclamée et obtenue par le Bell Telephone devant une commission fédérale.

M. Caouette plaignait la Cie Bell et dénonçait les sociétés déficitaires (services publics) administrées par le gouvernement.

M. Caouette, farouche défenseur de l'entreprise privée a eu l'audace de comparer le Bell avec le Garage Joyal de Rouyn. Pour moi, à moins que le garage de M. Caouette (le garage Joyal était, jusqu'à ces dernières années, la propriété de M. Caouette, peut-être l'est-il encore) ait réalisé \$80

millions de profits en 1972 ce que je ne crois pas, la comparaison est une tricherie.

M. Caouette, il faudrait quand même faire la distinction entre la petite entreprise privée le garage Joyal en est un exemple, et l'entreprise monopolisée, le téléphone Bell.

Alors qu'il y a peut-être des dizaines de milliers de garages comme le garage Joyal au Canada, il n'y a qu'une seule grosse compagnie de téléphone et c'est Bell.

Avec plus de \$80 millions de profits en 1972 (comme si ce n'était pas suffisant). L'augmentation demandée ne représente sûrement pas une urgence. En tout cas, la Cie Bell n'est pas encore au bord de la faillite.

Autre exemple: Je cite M. Camille Samson. Bill des 3-D aux environs de mai 1972 à l'Assemblée Nationale du Québec. Dixit M. Samson: "La C.S.D., née de la volonté de 60 à 70.000 travailleurs qui ont préféré quitter leurs centrales etc etc".

Or, après un (1) an, la C.S.D. n'a même pas encore réussi à attirer 35.000 membres. Ou M. Samson a-t-il pris ses informations, il faut dire qu'à ce moment, M. Samson dénonçait indirectement les Centrales syndicales traditionnelles, comme la C.S.N., la C.E.Q., la F.T.Q. ainsi que le Front Commun.

Dernier exemple: Yvon Dupuis, il dénonce la S.G.F. (Société Générale de Financement) et son rôle dans l'affaire Soma (usine Renault) (Voir Montréal-Matin 11 avril 73). Il ne parle jamais de Sidbec, née avec la participation de la S.G.F., qui fournit 2.500 emplois à Contrecoeur et Montréal, ceci dans l'industrie secondaire, la transformation du minerai de fer, industrie de pointe, qui paie à peu près les meilleurs salaires au Québec. Ce ne sont que quelques exemples de vérité fausse ou cachée et de faits déformés.

Je défie qui que ce soit de me dire que je dénature les faits, je tente simplement d'établir la juste part des choses.

Je demande aux travailleurs et à la population de ne pas se laisser influencer par des demi-vérités et de rechercher l'information objective.

Je me pose tout de même une question. Seul, Caouette a défendu le Bell Telephone. Pourquoi, il le sait sûrement. Quant aux militants syndicaux ca ne peut sûrement pas leur inspirer confiance.

J'aurai peut-être à revenir sur ce sujet.

Clermont Nadeau,  
Responsable C.A.P.  
Conseil Central des  
Syndicats  
Nationaux de  
B'nois-V'Field (C.S.N.)

## Je vous admire ...mais

Je suis un fervent lecteur de Québec-Presse et je vous admire pour votre courage passé. Mais, à coup de vos derniers articles sur l'avortement, je vais peut-être changer d'avis.

L'avortement peut être permis pour des raisons très graves comme lorsque la vie de la mère est en danger, mais jamais à sa demande. Qu'on s'attaque à de tristes politiciens comme Pierre Laporte ou Kennedy, cela peut s'expliquer, mais pas à des innocents sans défense.

Je tiens à vous rappeler que même les animaux laissés en liberté ne s'abaissent pas à ce point. Lorsque une mère porte un enfant, elle n'a pas le droit de vie ou de mort sur lui par simple caprice. Une fois le principe de l'avortement libre admis, pourquoi ne pas se débarrasser de tous les gens âgés, infirmes, aliénés, qui ne sont d'aucune utilité apparente à notre société. Pour toutes ces raisons, je ne peux accepter l'idée de l'avortement libre.

Pierre Trahan  
Cap-de-la-Madeleine

## Omission louche

L'O.D.E.Q.  
Gouvernement du Québec  
Québec

Messieurs les  
responsables,

Je remarque avec indignation que votre publicité intitulée "Des juin, la Gaspésie se fait belle" dans le journal "le Soleil" du 5 mai 73, vous avez omis volontairement d'inscrire le village des Grosses-Roches situé entre Sainte Félicité et les Méchins dans le comté de Matane.

D'autres villages inférieurs par rapport à la population sont inscrits ce qui est bien normal aussi. Peut-être que le fait que le Parti Québécois est entré en majorité dans ce village aux dernières élections provinciale vous fait mal. Ce n'est pas une raison d'abaisser ce village si pittoresque. Quel beau patronage comme d'habitude.

Grosses-Roches est mon village natal et je tiens à ce qu'on le respecte comme les autres. Il a toujours été un village aimé et respecté par ses habitants et ses touristes. Le soleil doit luire pour tout le monde.

J'espère que vous allez vous reprendre car toute la population du Québec l'attend avec fierté.

Lucien Thibault  
Sept-Iles



Brassée au Québec  
par La Brasserie Labatt Limitée

Labatt

# La santé des québécois

## L'affaire des NOTABLES

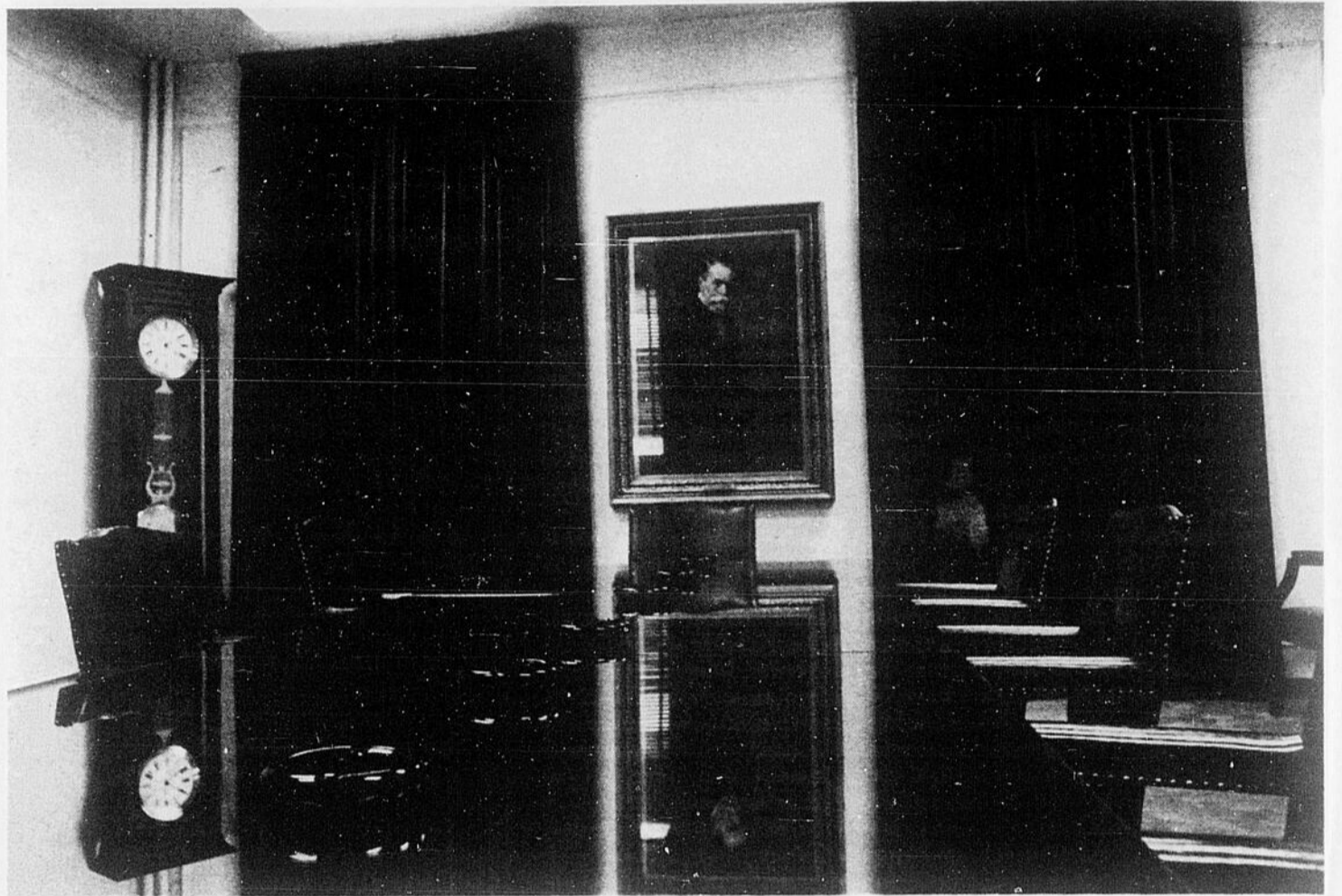
La loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65) entrera en vigueur le premier juillet.

Fondamentalement elle regroupe sous une même structure régionale les services existants en quatre modules distincts: les Centres Hospitaliers, les Centres de services sociaux, les Centres d'accueil et les CLSC ou Centre locaux de services communautaires (CLSC). La seule chose vraiment nouvelle c'est ce CLSC qui s'inspire des cliniques populaires.

### Vraie démocratisation

On a aussi beaucoup dit de cette loi qu'elle permettait enfin une vraie démocratisation de la médecine et une participation réelle des citoyens à l'administration de la santé: pouvoirs régionaux remis à la population, représentants des usagers élus dans les différents conseils d'administrations, etc.

S'il importe de constater ces progrès, il importe aussi d'en constater les limites et les dangers. Car nous aurons à vivre avec cette loi de nombreuses années avant qu'un autre gouvernement ne se décide à pousser plus loin la réforme de la santé. Et il ne faut pas se bercer d'illusions: tant sur le plan de la démocratisation que sur celui de l'accessibilité, de nombreux progrès restent à faire.



ROYAL VICTORIA: la salle du conseil.

# ou du monde ordinaire

### Un semblant de démocratisation

La loi 65 permet l'élection au maximum de 5 représentants des usagers sur 11 administrateurs de CLSC. Dans les hôpitaux, la proportion générale sera d'environ de 2 sur 12, et dans les centres d'accueils de 2 sur 8. Partout donc, les citoyens, le monde ordinaire jouissent d'une représentation plus symbolique que réelle. Qui seront les autres membres des conseils d'administration? Des gens nommés par le gouvernement, des professionnels, des gens venant des corps sociaux et économiques et des employés. En majorité donc, des citoyens en provenance des divers établissements: professionnels, économiques ou syndicaux.

Mais là n'est pas le pire. Après tout, ces notables sont aussi "du monde", même s'il n'est pas sûr qu'ils défendront les intérêts du citoyen ordinaire. Mais la véritable question réside dans le fait que le bill 65 ne permet pas une décentralisation des pouvoirs. Si la démocratie est l'exercice du pouvoir par le peuple, alors la loi 65 ne démocratise pas puisque la majorité des pouvoirs resteront concentrés entre les mains du gouvernement par l'entremise des conseils régionaux. Comme nous le démontrons dans ce dossier, le gouvernement a bien pris soin de ne pas rendre électifs ces conseils, et de nommer là des gens sûrs. Il s'agit en fait d'une démocratisation par le haut. On fait participer quelques citoyens, mais les règles du jeu et le cadre de la participation sont bien établis d'avance. Les citoyens ne seront rien de plus que des bibelots.

### Et l'accessibilité maintenant

Bien sûr qu'il n'en coûte à peu près rien pour se faire soigner maintenant au Québec et que les équipements sont géographiquement à la portée de presque tout les citoyens. Mais ce n'est là qu'un mince pas vers le droit à la santé et l'égalité de tous devant les services.

1) La loi 65 ne modifie en rien le droit seigneurial des médecins sur la santé au Québec. Ils demeurent toujours des privilégiés tant au point de vue des revenus que des pouvoirs. La relation médecin-patient, médecin-personnel des hôpitaux restent inchangée. Ainsi se perpétuera l'arbitraire pouvoir du médecin d'agir comme il l'entend dans son royaume. Combien



CENTRE COMMUNAUTAIRE D'HOCHELAGA-MAISONNEUVE, la salle du conseil.

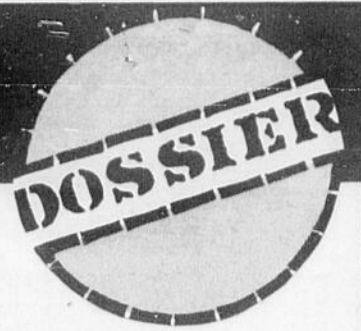
d'appels recevons-nous chaque semaine à QUEBEC-PRESSE d'assistés sociaux qui se plaignent d'être "expédiés" littéralement par des médecins, dès qu'ils sortent leur carte d'assisté social. Et ce cas troublant de l'hôpital Fleury où un médecin refuse l'admission d'un mourant. La liste pourrait être longue de cas semblables.

2) Il est faux de prétendre que les gens des quartiers défavorisés et les pauvres sont égaux devant la médecine. Le rapport Castonguay-Nepveu a lui-même reconnu que les principales causes de maladies proviennent des conditions socio-économiques. Or les mesures égalitaires prises dernièrement dans le domaine de la santé le sont dans une société non-égalitaire où le risque de maladie est plus grand dans certains milieux. Rien de ces conditions n'est évidemment changé puisque c'est là l'essence même de notre système économique. Ce qui change, c'est la possibilité pour le travailleur de "se faire réparer" en cas de troubles

afin qu'il puisse continuer son rôle de travailleur et de producteur.

3) Enfin la loi 65 aurait pu réparer quelque peu les inégalités sociales en donnant aux citoyens un véritable moyen de canaliser et d'exprimer leurs aspirations ou leurs besoins. Nous voulons parler des CLSC. Les cliniques populaires établies sur l'initiative des citoyens avaient jusqu'ici réussi à embarquer le monde et à servir d'instrument de changement. Non seulement le bill 65 leur enlève-t-il ce rôle, mais il enlève le CLSC d'entre les mains des citoyens pour les remettre entre les mains des technocrates-administrateurs. Là aussi le gouvernement a manqué le bateau d'une véritable démocratisation. Loin d'être de véritables centres communautaires fournissant des instruments de changement social aux citoyens, les CLSC deviendront vite une simple bâtisse où seront réunis comme dans un hôpital médecins et travailleurs sociaux des pauvres.

# La santé des québécois



Dans les hopitaux

## Les notables occupent 90% des postes dans les conseils d'administration

Dans les conseils régionaux

## Ils conservent 80% des postes

Selon une enquête de Québec-Press, 90% des sièges des conseils d'administration d'hôpitaux aux mains des notables.

C'est ce qui se dégage d'une compilation des dossiers de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec qui couvre 85% des hôpitaux. Ces données qui n'étaient pas disponibles au Ministère des Affaires Sociales, dénotent à quel point les instigateurs de la réorganisation des services de santé se sont peu souciés de la présence véritable des groupes socio-économiques dans le secteur de la santé. Il ressort de ce profil que les hommes d'affaires et les professionnels accaparaient à eux seuls les 2/3 des sièges des conseils d'administration où ils cotoyaient surtout des religieux et des cadres patronaux du secteur de la santé et du monde de l'éducation.

### LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES HOPITAUX

Occupation	Nombre		
médecins	300	Total des hommes d'affaires	525 30,5%
avocats	85		
comptables	78	Total religieux	206 12%
notaires	37		
ingénieurs	28	cadres hospitaliers	145
juges	23	cadres scolaires	50
universitaires	18	politiciens	5
architectes	8		
pharmaciens	6	Total des cadres patronaux	200 12%
hauts-fonctionnaires	2		
psychologues	2	infirmières	51
optométristes	2	ménagères	46
économistes	2	secrétaires	27
criminologue	1	fonctionnaires	24
journaliste	1	animateurs	14
		ouvriers	7
Total des professionnels	591	enseignants	5
	34,5%	commis	3
		Total des salariés et autres	188 11%
industriels	237		
commerçants	126	total	1,710
rentiers	53		
hommes-d'affaire	43		
gérants de banques	32		
courtiers	24		
financiers	10		

#### Du pareil au semblable...

Avec la loi 65, les notables conservent 80% des postes aux conseils régionaux.

Tel est le trait marquant de la compilation effectuée par la Fédération Nationale des Services (CSN) par suite de la première phase de l'application de la loi 65. Les membres des 11 conseils régionaux sont choisis par le gouvernement qui puise 4 membres d'une liste proposée par les maires des municipalités, dont la préférence a favorisé nettement les hommes d'affaires, les professionnels et les cadres patronaux. Les suggestions des institutions d'enseignement et des établissements de santé traditionnels dénotent une faveur pour les mêmes groupes. Seuls les centres locaux de services communautaires, plus près du monde ordinaire et les représentations des groupes socio-économiques ont appuyé des candidatures qui ne figurent pas dans les salons de l'élite traditionnelle. Les hommes d'affaires, les professionnels, les religieux cèdent la moitié de leur fief aux cadres patronaux, en majorité du secteur de la santé. A ce niveau donc, les religieux et les hommes d'affaires perdent le plus de plumes tandis que les bureaucrates se sont mérités des lettres de noblesse. Reste à voir si dans les établissements mêmes par exemple les hôpitaux, la perspective sera différente. (Voir tableau, page 21)

## Pour les notables, la santé doit se plier aux exigences du patronage

Le monde ordinaire réplique souvent à ceux qui veulent leur céder les conseils d'administration, qu'il faut être compétent pour gérer de telles entreprises. On ne peut le nier. Mais la compétence à elle seule, souvent acquise à manier des gros sous, ne suffit pas pour évaluer la qualité d'un administrateur. Car toute compétence sert toujours des intérêts et ceux-ci déterminent souvent l'orientation de l'administrateur lorsqu'il prend une décision ou lorsqu'il soulève une préoccupation.

Les conseils d'administration d'hôpitaux ont donné dans le passé des exemples notoires de conflits d'intérêts. Les riches gagnent toujours leurs fortunes avec l'argent des autres et ils recherchent les postes où ils peuvent en brasser beaucoup. Comme ceux qui choisissent les compétences voient à ce qu'elles satisfassent leurs intérêts, cela ne produit pas toujours des hôpitaux ou des services qui répondent aux besoins des gens.

#### A Saint-Henri

A Saint-Henri, par exemple, le premier projet d'hôpital pour un milieu défavorisé qui en avait besoin, a vu le jour au début des années 60, sous le règne du député libéral Phil Lalonde. Ce n'est qu'en juillet 68, sous un député unioniste, Camille Martellani, que fut constitué le conseil d'administration qui acheta le premier terrain. Ce conseil, constitué de notables de la place, à tendance Union nationale, était présidé par l'organisateur électoral du député Martellani, Robert Lagueur. Celui-ci s'acquitta de sa tâche avec une compétence inégalée... sans négliger le moindre de ses intérêts. A la veille des élec-

tions d'avril 70, il fit paraître les photos ci-contre dans le journal local, La Voix Populaire. Le bon Dieu l'a puni d'avoir ainsi joué avec la santé des gens de Saint-Henri et l'Union Nationale fut battue dans le comté. Depuis que les libéraux sont au pouvoir, le projet a complètement changé, mais il n'est pas encore en chantier. Un autre conseil d'administration a été constitué, de notables bien entendu. A force de pressions les citoyens et les travailleurs de Saint-Henri ont obtenu la nomination de trois représentants au conseil d'administration, qui sera soumis à des élections la semaine prochaine. Le terrain qui avait été acheté à Ville-Emard, de 4 spéculateurs pour la somme de plus d'un million de dollars en 1969 (ceux-ci l'avaient obtenu de Dominion Textile pour \$563,000 en 1966) sert maintenant de jardin aux Italiens du coin.

A Granby, l'architecte Paul-O. Trépanier, un bleu, avait été choisi pour sa compétence sous l'Union nationale pour faire les plans de l'hôpital général de Shefford, pour le centre administratif provincial de Granby et pour un foyer d'hébergement pour vieillards, à Sutton. Lorsque les libéraux prirent le pouvoir en 1970, le conseil d'administration de l'hôpital décida de reprendre le projet et bien que les services de la même firme d'ingénieurs, Dagenais, Gauthier, Ledoux, Turcotte et Pelletier, furent retenus, le chef de cabinet du ministre Claude Castonguay, Raymond Quirion, a suggéré au président de la corporation de l'hôpital d'engager les architectes Larose, Laliberté et Petrucci de Montréal. Incidemment, Mmes Bourassa et Petrucci sont des

amies d'enfance et Robert est le "parain" fils de l'architecte Petrucci.

A plusieurs reprises depuis que cette affaire est lancée sur la place publique régionale, le président du conseil d'administration de l'hôpital, Jean Arès, s'est prévalu du caractère "confidentiel" de ses discussions de la corporation pour éviter les questions des journalistes.

Ces exemples sont les plus connus, mais un examen plus complet des procès-verbaux et des décisions des conseils d'administration des hôpitaux révélerait certes de nombreux cas où la santé ne s'avéra pas l'intérêt primordial des compétences qui y siégeaient.

#### Saint-Charles-Borromée

"A Saint-Charles-Borromée, pendant que les malades étaient maltraités, le conseil d'administration a consacré 6 réunions pour discuter d'entretien ménager et deux autres sur l'installation d'un tableau lumineux pour signaler la présence des médecins." Le rapport Blain qui a traité du malaise grave éprouvé par cet établissement en 1970 commente ainsi l'attitude du conseil d'administration de 10 membres dont six religieux, deux médecins, un ingénieur et présidé par le compétent homme d'affaires Marc Carrière: "Il apparaît clairement, d'après les procès-ver-

baux, que jamais, au conseil d'administration, on n'a discuté de la qualité des soins médicaux ou des soins infirmiers. L'importance que ce conseil d'administration attache à divers sujets de discussion semble inversement proportionnel à leur gravité ou à leur urgence."

De nouveaux intérêts prendront place, autour des tables des conseils d'administration. Les syndicats, les employés, les usagers, les groupes de pression peuvent mettre le pied dans la porte maintenant. Ils ne prennent pas le pouvoir pour autant mais ils pourront certes soulever des problèmes peu discutés jusqu'à maintenant.

Les risques de conflits d'intérêts demeurent toutefois. Les conseils d'administration peuvent se convertir en tables de négociation où s'affronteront patrons et syndiqués suivant leurs intérêts propres. N'empêche que la loi 65 aurait pu vraiment démocratiser le secteur de la santé si le ministre Castonguay était allé jusqu'au bout de sa pensée, car il déclarait, le 1er avril 1971, à l'Assemblée nationale: "Quelque perfectionnés que soient les normes et les mécanismes de surveillance, ils ne remplacent jamais l'effet bénéfique du contrôle direct de la population."

C'était un bon poison d'avril!



Les "bleus" du comté de Saint-Henri, entourant le député Camille Martellani, lors de la première inauguration de l'hôpital de St-Henri, en 1970. On l'attend toujours.

# La santé des québécois

## Un beau rêve: les centres locaux de services communautaires (CLSC)

«Les CLSC, une structure coûteuse, vouée à l'inefficacité... De la poudre aux yeux jetés aux comités de citoyens... une idée ne réglant en rien le problème de la santé en milieu défavorisé...»

Il ne s'agit pas là de positions théoriques exprimées par des révolutionnaires de salon jamais satisfaits des réformes avancées. Ces interrogations proviennent de gens sérieux, de gens ayant l'expérience vécue de l'animation de tels centres. Ce sont les travailleurs des cliniques des quartiers Saint-Jacques, Hochelaga-Maisonneuve et Pointe Saint-Charles à Montréal.

aux prises avec des problèmes physiques et psychologiques. C'est pourquoi seront intégrés dans les CLSC la pratique médicale et les services sociaux de façon, dit-on, à pouvoir suivre le patient et l'aider à s'adapter à sa situation.

Or, disent les travailleurs des actuelles cliniques populaires, non seulement cette conception de la médecine préventive est fautive et inefficace, mais il ne sera même pas possible d'atteindre l'objectif minimum de traiter autre chose que les maladies de l'individu.

### Pourquoi

Sur quoi est basée une telle affirmation? Sur le rapport Castonguay-Nepveu lui-même qui identifiait comme principale cause de maladies, les conditions socio-économiques de plus de 50% de la population qui vivait en-dessous du seuil de pauvreté: mau-

vaise alimentation, nourriture insalubre etc. (Tome 1, pages 43 et 116).

C'est ainsi que dans un quartier où, par exemple, 75% des logements sont insalubres, ce n'est pas exclusivement le rhume qu'il faut soigner. Il faut aider les citoyens à s'organiser pour améliorer leurs conditions de logements, par l'information, l'animation, des pressions populaires etc.

Dans cette optique, le centre communautaire devient un véritable animateur du milieu, et son orientation est décidée par et pour les citoyens, en fonction de leurs besoins collectifs aussi bien qu'individuels.

### Est-ce possible?

Les CLSC pourront-ils fournir ce type de service? Evidemment pas. Le gouvernement a bien pris soin d'en éliminer toute possibilité de contestation des politiques qui viennent d'en haut, en permettant seulement 5 représentants des citoyens (sur 11) au conseil d'administration d'une part, et d'autre part en ne rendant pas le conseil d'administration responsable devant les citoyens mais devant le gouvernement. Il est bien clair qu'on coupe ainsi le CLSC des citoyens et de leurs vrais besoins. Les politiques, les budgets, et les directeurs viendront d'en haut. Le citoyen ne sera plus qu'un spectateur faiblement représenté au conseil d'administration.

### Une affaire de mots

Bien plus, le concept de la médecine préventive, de la médecine sociale risque de devenir un vain mot dans la bouche des fonctionnaires de bonne volonté, et le CLSC, lui, une bâtisse comme les autres où seront intégrés divers services à consommer.

Car même au niveau de soigner l'individu plutôt que la maladie, il n'est pas du tout sûr que le CLSC puisse bien remplir ce rôle. Cette idée implique en effet un changement d'attitude de la part du citoyen, un contact permanent de celui-ci avec le centre. Il ne doit pas simplement y venir pour se faire soigner.

Or dans les structures actuellement prévues par la loi, les professionnels gar-



LE CONFLIT entre ceux qui voulaient s'intégrer à la Loi 65 et ceux qui voulaient résister, au CLSC de Hochelaga-Maisonneuve, a débouché sur cinq congédiements, une ligne de piquetage et une manifestation. C'est le groupe des "intégratistes" qui a gagné. (Photo Nouvelles de l'Est)

### Médecine préventive

Le CLSC, contrairement aux hôpitaux, vise à pratiquer une médecine sociale et préventive plutôt que simplement curative. Il s'agit de traiter non seulement la maladie, mais également l'individu

dent pour une bonne part le contrôle de l'affaire. Ils seront comme à l'habitude coupés du milieu, bien à l'abri avec leurs \$50,000 annuels. D'où ce danger que le centre, déjà coupé de la population au niveau de l'administration, ne devienne une sorte de mini-hôpital qui fera peur

au monde, un service qui se technocratise. Au diable alors, l'idée de suivre l'individu, de pratiquer une médecine préventive. Les employés deviendront des fonctionnaires de 9 à 5 comme les autres et perdront de vue leur rôle social.

Car la seule véritable

raison d'être d'un centre communautaire, c'est ce désir des citoyens de se donner un instrument, un lieu bien à eux. C'est la seule façon de vraiment changer la mentalité: que l'individu se prenne vraiment en main. Les CLSC seront tout le contraire de cela.

## L'exemple d'Hochelaga-Maisonneuve Avec la Loi 65, les notables reprennent le contrôle des CLSC

Le centre communautaire Hochelaga-Maisonneuve existe de façon autonome depuis juin 71. Avant la loi 65.

Son existence n'est dû qu'au long travail des comités de citoyens du quartier qui l'ont mis sur pied. Et aujourd'hui le bill 65 vient en compromettre l'existence.

Le bill 65 oblige en effet les institutions existantes à s'intégrer à la loi et à modeler leurs structures et leur orientation selon la loi. Et ce, d'ici le premier juillet. Or le Centre communautaire H-M n'a jamais été un simple distributeur de services. Sa préoccupation fondamentale a toujours été la participation complète des citoyens à son organisation et surtout une approche globale de son rôle dans le milieu. Comme le précisent les travailleurs du centre: "Ce n'est pas du patchage qu'on veut faire, mais s'attaquer globalement aux problèmes du quartier."

Cette orientation se reflète dans les structures du centre, autant que dans son fonctionnement. L'assemblée des citoyens membres

de la corporation a seule le contrôle du conseil d'administration. Et 16 de ses 19 membres sont élus par les citoyens.

Mais avec l'entrée en vigueur de la loi 65, le centre doit se transformer. Les citoyens en perdront le contrôle, puisque leur représentants passeront à 5 membres sur 11 au conseil d'administration. Fini donc l'administration du centre selon les politiques établies par les citoyens.

Nombreux sont en effet les employés et les citoyens qui craignent que l'entrée en vigueur de la loi 65 n'entraîne la perte de contrôle des citoyens sur leur centre. "C'est la négation de tous nos efforts depuis cinq ans", disent-ils. "Oui, répondent les autres, mais la seule façon de continuer à fonctionner, c'est de s'intégrer..."

Il importe toutefois d'analyser les moyens utilisés par le groupe qui favorisait l'intégration pour en arriver à ses fins. Au cours d'une assemblée régulière du conseil d'administration, il fut décidé de transformer cette assemblée du

conseil en assemblée générale de la corporation, afin d'étudier le bill 65. Comme par hasard, certain nombre de citoyens assistaient en effet à la réunion. Il y avait quorum.

C'est ainsi que fut décidée l'intégration du Centre à la loi 65. Alors que les opposants n'ont pratiquement pas pu se faire entendre, alors que la majorité des membres de la Corporation n'étaient même pas informés de façon valable des enjeux de cette réunion.

Faut-il immédiatement préciser que 2 des membres du Conseil d'administration sont des militants actifs du parti libéral, dont le trésorier Charles Lepage, récemment élu président de l'association libérale du comté de Maisonneuve. Mais ce n'est pas tout. Quelques jours plus tard, 5 membres du personnel recevaient des avis de congédiement: pour cause d'incompatibilité avec les idées de la direction! Faut-il préciser qu'ils s'opposaient à l'intégration et aux procédés pris par la direction pour faire accepter cette intégration à la loi 65...?

## Qu'est-ce qu'un CLSC?

Au centre du nouveau jargon charrié par la loi 65, il y a l'abréviation CLSC. Vous n'en connaissez pas la signification? Pas étonnant. Ce n'est pas la seule chose que vous ne comprendriez pas si vous entendiez parler un technocrate du ministère des Affaires sociales.

En pratique CLSC est le sigle utilisé pour désigner les "Centres locaux de services communautaires". Il a son importance puisque le CLSC est à vrai dire la seule vraie innovation proposée par la loi 65. Les trois autres structures prévues par la loi, les Centres hospitaliers, les Centres de services sociaux et les Centres d'accueil sont en fait des réorganisations administratives ne changeant pas grand-chose à la réalité des services offerts.

Mais avec le concept du CLSC, il en va autrement. C'est en effet un concept vieux chez les groupes populaires mais nouveau pour l'action gouvernementale puisqu'il s'agit de la création, dans les quartiers, à la portée des citoyens, de cliniques populaires donnant accès immédiats aux soins médicaux ou autres aux populations défavorisées ou qui sont, pour une raison ou une autre, tenues à l'écart de services rapides et intégrés.

Tel que conçu par la loi, le CLSC sera l'endroit le plus proche où les citoyens pourront trouver les services courants en matière de santé ou de soins sociaux. Si on veut, ce sera en quelque sorte une porte d'entrée aux soins médicaux plus spécialisés et les lieux où seront offerts toute une panoplie de services dont vous pouvez trouver la description ci-contre.

En principe aussi, un CLSC peut être établi partout où le besoin s'en fait sentir, sous l'impulsion de groupes de citoyens. Les seuls critères prévus par la loi sont qu'ils doivent desservir des bassins minimums de population de 10,000 ou 30,000 personnes selon qu'il s'agit d'un CLSC en zone rurale ou urbaine, et que ce bassin couvre une distance de moins de trente minutes de transport jusqu'au lieu du centre communautaire.

De plus, comme partout dans la loi 65, l'administration se veut démocratisée. La loi fait en effet place à 5 citoyens du milieu sur 11 membres du conseil d'administration. Ces 5 personnes sont élues par une assemblée des usagers dont le quorum est fixé à 100 personnes.

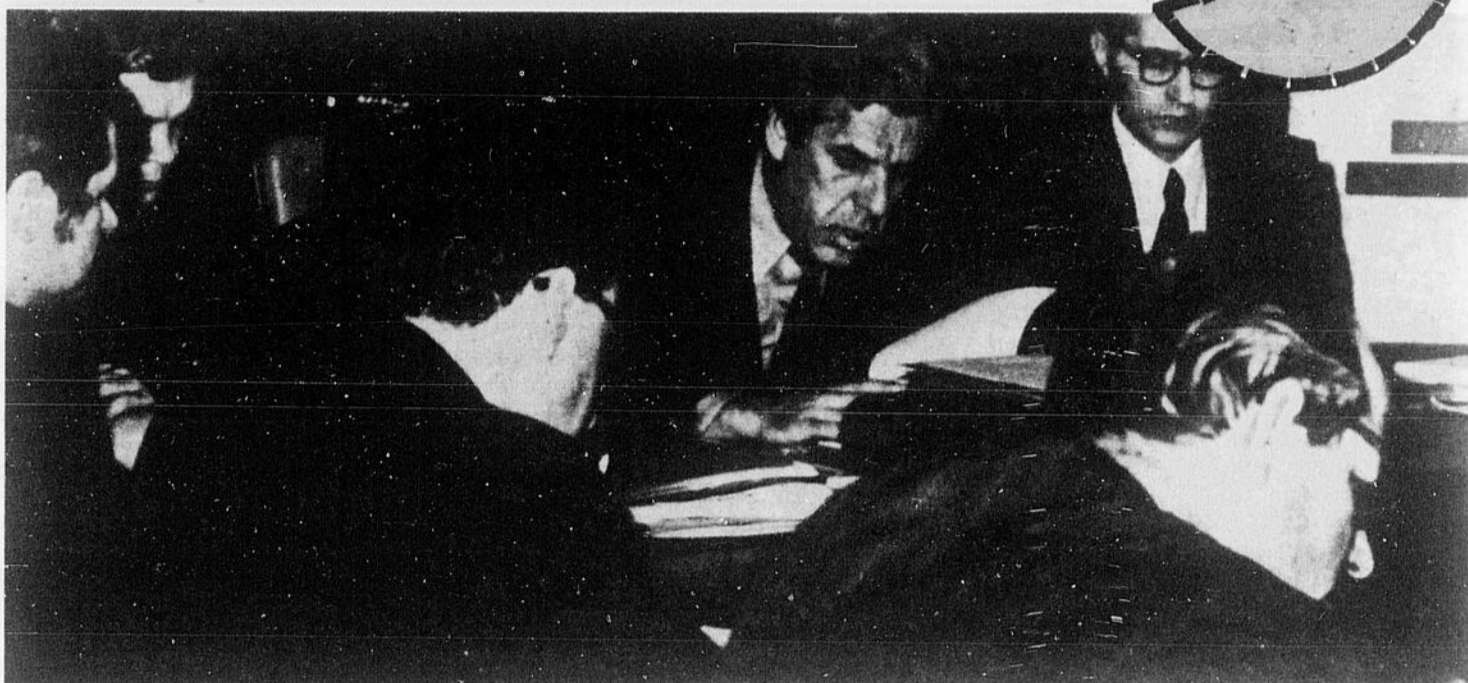
# La santé des québécois

**DOSSIER**

## Des élections compliquées

Si les structures prévues par la loi 65 sont multiples et complexes, les conseils régionaux ont produit des mécanismes et des règlements qui n'ont rien à envier à la plupart des textes de la réforme Castonguay en la matière. Après le texte de la loi, celui des règlements de la loi, nous nous retrouvons en moins de 2 mois avec deux éditions du livre des règlements qui varient d'une région à l'autre. Il y en a onze. Ainsi, fin avril, les conseils régionaux ont fait entériner un premier jet de règlements par les autorités provinciales. Il s'ensuivit une vive réaction de plusieurs milieux, et certains groupes, dont le monde ordinaire, invitèrent le gouvernement à reporter la période des élections. Le conseil des ministres décida plutôt d'amender la première édition, et les règlements, dans leur forme définitive, furent publiés dans la Gazette officielle dans les derniers jours de mai. Le document, qui n'a que 600 pages (sic) prévoit des dates d'élections qui varient d'une région à l'autre et même d'un type d'établissement à l'autre. Ce qui ne figure pas dans le tableau ci-contre, c'est que dans cer-

taines régions comme au Saguenay-Lac-St-Jean, il n'y a pas un centre hospitalier ou les élections des représentants des usagers ont lieu à la même date. Une des conséquences anti-démocratiques de cet imbroglio, c'est de prévenir la réalisation d'un programme global de publicité pour une première expérience. En outre, le simple citoyen, fût-il intéressé, doit se frayer un chemin dans ce labyrinthe. Pour les autres groupes électoraux, les mécanismes ne sont guère plus simples mais ce sont déjà des gens qui vivent dans le milieu. N'empêche que, depuis le début de janvier, les règlements de la loi ont été amendés pour doubler le nombre de groupes compris dans la catégorie des professionnels. On y trouve une catégorie aussi élastique que "toute personne occupant une fonction pédagogique ou éducative dans un établissement". Enfin, si les usagers ne parviennent pas au quorum de 100 personnes dans un établissement ou qu'il y a eu irrégularité dans une élection (la complexité augmente la probabilité), ce sera le conseil régional qui désignera leurs représentants.



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION de conseil régional rencontre le ministre Claude Castonguay. A sa gauche, Gérard Nepveu, co-auteur du rapport Castonguay-Nepveu.



### Pour être candidat

Si vous obtenez l'appui de deux personnes qui ont été traitées dans un hôpital depuis trois ans, ou qui avait la charge d'un mineur qui a été soigné, vous pouvez vous porter candidat pour représenter les usagers. Il y a deux portes par hôpital et les mises en nomination sont fermées 7 jours avant la date du scrutin. Ce scrutin se déroulera au cours d'une assemblée d'au moins 100 personnes qui figurent dans les registres de l'hôpital pour les 3

dernières années. Un mineur à charge vous donne droit de voter à l'assemblée. Pour une fois, vous pouvez effectuer une visite à l'hôpital sans craindre d'attendre. Consultez les dates d'élections sur le tableau ci-contre. A Montréal, les élections ont lieu cet après-midi à 2 heures, dans tous les hôpitaux. Pour plus de renseignements, téléphonez à l'hôpital que vous choisissez. Avant de choisir, terminez la lecture de notre dossier.

## 80% des postes sont occupés par les notables

### Les conseils régionaux de santé et de services sociaux

CLASSIFICATION DES MEMBRES	SALARIES ET AUTRES	RELIGIEUX	HOMMES D'AFFAIRES	PROFESSIONNELS	CADRES PATRONAUX	TOTAL	POSTES VACANTS
Choisis par les maires	6	2	9	11	14	42	2
Choisis par le gouvernement	12	0	5	2	3	22	0
Choisi par le CEGEP	1	0	0	3	7	11	0
Choisis par l'université	2	0	1	10	8	21	1
Choisis par les hôpitaux	1	2	4	10	16	33	0
Choisis par les services sociaux	4	2	1	8	17	32	1
Choisis par les centres d'accueil	1	0	3	1	28	33	0
Choisis par le centre local de service communautaire	14	1	4	3	9	31	2
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>7</b>	<b>27</b>	<b>48</b>	<b>102</b>	<b>225</b>	<b>6</b>
POURCENTAGE	18.2	3.1	12.0	21.3	45.4	100.	

## Dates des élections

	Centres hospitaliers	Centres d'accueil	Centres locaux de services communautaires
Gaspésie			
Bas St-Laurent	11 juin	8 et 10 juin	3 juin
Saguenay Lac St-Jean	15 au 27 juin	1 au 23 juin	19 juin
Québec	12 juin	5 au 30 juin	
Trois-Rivières	5 au 9 juin	3 au 10 juin	18 juin
Cantons de l'Est	11 au 14 juin	17 au 21 juin	3 au 30 juin
Montréal	10 juin		
Laurentides	4 au 15 juin	18 au 29 juin	
Rive-Sud	11 au 21 juin	3 au 30 juin	
Outaouais	4 juin	25 juin	
Nord-Ouest	20 juin	18 juin	
Côte-Nord	18 juin	7 au 30 juin	
Nouveau-Québec	19 et 25 juin		

# Après trois semaines: \$5,612.

**MERCI A NOS AMIS:** Rolland Vachon, Gaétan Lebel, Daniel Leclerc, Amanda Moniere, Gustave Bellefleur, Hélène Monière, Jacques Renault, George Bardosh, Louisa Marceau, Roland Giguère, Guy Bourassa, Marcel Rioux, Gaston Bernier, P.R. Narbonne, Jean-Pierre Bélanger, Reine Martel, Paulin Veilleux, Raymond Côté, Jacques Doucet, Marcelle Harel, Alfred Lévesque, Jean-Yves Caron, Michelle Leblanc, André Plante, Jacques Pelletier, Louise Harel, Michel Bourdon, Jean-Claude Gosse- lin, Donald Michaud, Alban Jacques, Bertrand Rioux, Monique Rioux, Louis-Philippe Desrochers, Luc Poulin, Jacob Marcel et Hélène, Jean-Marc Michaud, H. Bellema- re, Marc Monette, Jean-Paul Asselin, Yvon Hamel, Danielle Simard, Yvon Pelletier, Ginette Lemieux, Mario Laprise, Michel St-Arnaud, Fédération des ingénieurs et cadres du Québec, Gérard Parenteau, Aline Robitaille, Camille Messier, Yves Ducharme, Richard Dufresne, André Cholette, Claude Poulin, Paul Lévesque, et plusieurs dons anonymes.

## QUÉBEC-PRESSE

### Campagne de souscription Objectif: \$10,000

*Pour boucler la quatrième année de son existen- ce, Québec-Pressé a besoin de \$10,000.*

*Les Québécois qui croient en la nécessité d'un journal indépendant peuvent aider QUÉBEC- PRESSE de deux manières: - en devenant so- ciétaires de la Coopérative (une part sociale se vend \$25).*

*-en faisant un don à QUÉBEC-PRESSE.*

*Chaque semaine, dans cette page, nous publie- rons les résultats de notre campagne. Les noms des donateurs ou des sociétaires seront aussi pu- bliés, à moins d'avis contraire de leur part.*

## Le Québec a besoin de Québec-Pressé

### Québec-Pressé a besoin de vous

#### PART SOCIALE

Remplissez la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retournez-la, avec votre remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.

Pour plus d'informations, appelez Monique Vanden à 381-8684.

Nom .....  
Adresse .....  
Occupation ..... Tél. ....  
Date de naissance .....  
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publica- tions populaires dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris ..... part(s) sociale(s) à \$25 la part pour les individus et ..... part(s) sociale(s) à \$100 pour les organismes.

Date ..... 197 .....  
signature du membre

#### DON

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de \$..... en guise de don à QUÉBEC-PRESSE.

Nom: .....  
Adresse: .....  
Occupation: .....  
Date: .....

J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec- Presse.

oui:  
non:



(Photo Denys Lefebvre)

# "Depuis dix ans, la radio québécoise a peur de la bonne chanson d'ici"

-Gilles Valiquette

par Virginie Boulanger

Avec son "Québec en fête", CKAC ouvrira en quelque sorte les fêtes du Canada français le 22 juin prochain et fera d'une pierre deux coups. Le but de CKAC est d'abord et avant tout de souligner d'une façon éclatante son 50e anniversaire. Et tant mieux si les organisateurs ont eu la bonne idée de faire une anthologie de la chanson québécoise avec les chansonniers, compositeurs et interprètes les plus représentatifs de la musique d'ici.

Vingt-deux invités - parmi lesquels on retrouve Robert Charlebois, Georges Dor, André Gagnon, Louise Forestier, Claude Gauthier, Pauline Julien, Willie Lamothe, Felix Leclerc, Gilles Vigneault, Tex Lecor, Pierre Létourneau, Claude Léveillée, Raymond Lévesque, Jacques Michel, Marie-Claire et Richard Séguin et Gilles Valiquette - se suivront sans interruption le soir du 22 juin grâce à l'utilisation de deux scènes parallèles (tandis qu'un artiste s'exécute, l'autre prépare ses micros) et emporteront dans leur fringant équipage le poste quinquagénaire.

## Woodstock québécois

"Je pense que ça va marcher tempête, ce truc-là! Ce sera notre Woodstock québécois".

C'est Gilles Valiquette qui parle, le benjamin du groupe qui en est à sa deux-

ième expérience comme participant à un spectacle de ce genre. Ce jeune auteur-compositeur-guitariste qui a cherché pendant 6 ans un exutoire dans la musique de style anglais et américain s'est découvert depuis peu une passion pour la chanson et la musique québécoises.

"Ca m'est venu comme ça. C'était à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, l'an dernier. J'accompagnais Jacques Michel à la guitare. Il faisait une tournée en province avec une vingtaine d'artistes québécois. J'ai fait tout le voyage en autobus avec eux. Il y avait Pauline, Claude Gauthier, Clémence, les Séguin. Ce bain de chansons québécoises a été une révélation pour moi. Et j'ai eu envie de tourner le dos à la musique anglaise et d'essayer autre chose. C'est là que je me suis mis à écrire en français. Ma musique a changé, forcément. Ca m'a fait du bien de retrouver des gens comme Pauline, comme Lévesque, comme Ferland que j'avais perdus de vue. Je crois cependant que le tournant décisif pour moi a été ma rencontre avec la musique de Véronique Sanson et des Séguin. Je me sens plus près d'eux que des autres. Question d'âge peut-être et d'époque."

## Trois générations

Quand on lui demande qui sont les autres et où ils se situent par rapport à eux, ils n'hésitent pas.

"Je classe les chansonniers québécois dans trois générations. Il y a d'abord les pionniers, Vigneault, Létourneau, Ferland, Gauthier, Léveillée, bref, ceux des années '60. Leur étoile n'a pas pali, mais je ne me sens pas près d'eux. Dans la deuxième génération, je place Charlebois et Dubois. Enfin, dans la troisième, les Séguin, et moi-même."

Et Felix Leclerc, à quelle génération appartient-il?

"Félix, c'est une exception. Il sera toujours contemporain. Il ne vieillit pas. Sans s'en défendre, on l'écoute et le charme joue."

Gilles Valiquette se défend cependant de subir des influences de ce côté. Son bag, c'est la chanson qui prend, la chanson commerciale.

"Je suis content. Mes chansons ont l'air de plaire, je ne cherche pas à faire de la poésie, je ne force pas sur la politique. Ce que je veux, c'est accrocher l'auditeur et le retenir. En un mot, faire du bon commercial. Attention! La chanson commerciale n'a rien de péjoratif à mes yeux. Elle signifie pour moi quelque chose qui est à la fois très beau et accessible. Mon but, c'est de dire quelque chose, que ça passe et que ça accroche. Je refuse de casser la tête des auditeurs."

Ce style lui réussit assez bien, semble-t-il, puisque son dernier long jeu

"Chanson pour un café" marche bien à son goût. De même que ses chansons "Quelle belle journée", "Dis-lui bonjour", "Tout est mieux là-haut", "Chacun de nous" et "Chantons".

## C'est ça qu'on veut désormais

Pour Gilles Valiquette "Québec en fête" est une initiative intéressante qui devrait être reprise ailleurs au Québec. Une initiative qu'on devrait adapter à la radio - "c'est facile avec les disques."

"Depuis dix ans, les postes de radio du Québec nous ont habitués à leurs politiques timorées et mesquines en ce qui touche à la chanson québécoise. Ils préfèrent passer toujours les mêmes "tounes" insignifiantes et abrutissantes. Certains réalisateurs, animateurs et dis-jockey n'ont pas l'air de se rendre compte que la chanson québécoise évolue, que le public suit et que c'est ça qu'on veut désormais. Sur ce plan, je suis optimiste, ils ne pourront pas faire autrement que de se mettre au pas. Surtout depuis que les CEGEP ont embarqué. C'est vrai, mais ça on ne le sait pas assez, dans les cafétérias des écoles on est reçu comme des rois. L'avenir de la chanson québécoise, il n'est pas derrière, il est devant. Le boom des années '60, c'était rien à côté de ce qui se prépare."

# MEDIA

Magazine de la presse,  
de la radio et de la télévision

Le seul du genre en Amérique du Nord

Je désire m'abonner à Média

Nom: .....

Adresse: .....

Profession: .....

1 an (10 numéros) \$5

3 ans (30 numéros) \$11

Faire parvenir votre chèque certifié au mandat poste à  
Media, 381 boul. Richelieu  
Saint-Basile-le-Grand  
Comté Verchères  
Québec

15, 16 et 17 juin

## Premiers états généraux de la culture québécoise

"Etant donné que le Québec se conçoit comme une entité et qu'il aspire, selon l'expression de son premier ministre, à la "sécurité culturelle", on comprend qu'il puisse souhaiter établir lui-même ses priorités dans le domaine de la culture, ce qui suppose un contrôle des ressources indispensable." C'est M. Denis Hardy qui parle au nom du ministère des Affaires culturelles; il fait part au Front commun des créateurs du Québec de l'intérêt que son ministère porte à la position adoptée par celui-ci, en faveur du "rapatriement au Québec de la politique culturelle dans sa totalité, y compris les budgets dont dispose à l'heure actuelle le gouvernement central".

### Quel rapatriement?

Telle est la position du gouvernement québécois. "Fort bien, dit le Front commun des créateurs. Mais le ministère des Affaires culturelles doit maintenant préciser ses intentions quant au rapatriement: nous devons le forcer à se compromettre. Nous avons fait enquête auprès de certains fonctionnaires gouvernementaux: il semble que le gouvernement songe à réclamer le rapatriement selon la formule déjà expérimentée avec l'Office de développement de l'est du Québec: le Québec va chercher un certain montant à Ottawa et le distribue lui-même. Nous considérons qu'il s'agit d'un timide



Le Comité provisoire du Front Commun des Créateurs du Québec dont la seule ambition était de rendre possible la tenue des Etats Généraux de la culture québécoise, verra son rêve se réaliser le 17 juin prochain.

premier pas vers le rapatriement total. . . Pour y arriver ça pour cela, il faudrait que le gouvernement ait plus de nerf, que le conseil des ministres se rende compte que le ministère des Affaires culturelles est essentiel et ne doit pas être noyé dans un super-ministère de l'Éducation."

### Les Etats généraux de la culture

Le Front commun des créateurs du Québec profitera de ses Etats généraux qui se tiendront la fin de semaine prochaine à la Cité des Jeunes de Vaudreuil pour adopter un certain nombre de mesures visant à forcer les autorités gouvernementales à prendre leurs responsabilités en matière de politique culturelle. Rappelons que le comité provisoire créé en février dernier

s'était donné pour but de rendre possible ce congrès qui permettra la mise sur pied de véritable Front commun des créateurs du Québec, organisme représentant toutes les disciplines artistiques et les 14 régions administratives du Québec le mouvement se propose en outre d'utiliser sa force de frappe chaque fois qu'on portera atteinte à l'intégrité culturelle du peuple québécois et de son patrimoine, et de lutter contre toute forme d'aliénation et de censure. "Nous combattons par exemple la censure de l'information, les ententes prises entre les stations radiophoniques et la police, explique Michel Lacombe, "représentant du Front. Nous serons le porte-parole des créateurs comme les centrales syndicales et les mouvements coopératifs représentent leurs membres.

### Le plein emploi des forces créatrices

Le Front commun des créateurs proposera à ses futurs membres d'établir un centre de communication entre tous les créateurs: "Quand des artisans de Mont-Laurier demandent de l'aide, le ministère leur répond que c'est impossible, ses priorités l'obligeant à s'occuper de la Gaspésie. Nous, on veut coordonner les besoins de tous les créateurs."

On se penchera également sur la question du plein emploi des forces créatrices du Québec: "A chaque fois que des manifestations comme, par exemple, les Jeux olympiques se tiennent au

Québec, on va chercher des sculpteurs, des peintres, des troupes de théâtre ailleurs. On ne veut pas faire de sectarisme, ni de racisme; on a, bien sûr, besoin des apports culturels de l'extérieur, mais il faut d'abord employer le potentiel québécois. C'est dans ce sens qu'il faut agir auprès des pouvoirs publics et privés."

### Un conseil national

Les peintres, gens de théâtre, artisans, musiciens seront invités lors de ce premier congrès du Front commun à former un conseil national constitué d'une centaine de représentants, soit d'associations professionnelles, soit des 10 régions économiques du Québec, soit des représentants du milieu. Le nombre des représentants des régions doit être égal au nombre de représentants des associations professionnelles.

Le comité provisoire avait demandé au ministère des Affaires culturelles une subvention de \$50,000 dans le but de permettre à tous les Québécois intéressés à la culture de se rendre à Vaudreuil où se tiendront les Etats généraux. Le ministère accordé la moitié de cette somme. On attend quelque 1000 personnes en fin de semaine prochaine (les 15, 16 et 17 juin). Une garderie pour les enfants de la naissance à six ans sera à la disposition des congressistes qui voudraient participer aux ateliers et réunions plénières. Au cours de la fin de semaine, le Front commun se choisira un nom. A vous de proposer!

## HOBO-QUÉBEC

mensuel d'écritures et d'images . 0.50¢

numéro 4

michel beaulieu

louis geoffroy

claire beausoleil

jocelyn pagé

paul chamberland

andré roy

roger charbonneau

patrick straram

roger des roches

denis vanier



c.p.464 succ.C montréal

Le dernier volume de l'Histoire de la Liberté, Québec-Canada, qui marque l'une des grandes mutations dans le monde d'hier et d'aujourd'hui, est sorti de presse, jeudi dernier, à l'Atelier du Compagnonnage, en France.

René Lévesque est l'auteur de l'avant-propos et Claude Ryan a rédigé la préface. L'étude principale a été réalisée par Maurice Séguin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal et Mgr Félix-Antoine Savard a accepté de prêter son volume, Menaud Maître Draveur pour illustrer cette glorieuse quête de liberté des Québécois. Les illustrations originales de Menaud ont été réalisées par l'aquarelliste de réputation internationale, Gaston Barret.

Surveillez le lancement de ce nouveau volume, qui se tiendra bientôt sous la présidence de René Lévesque.

QUÉBEC-CANADA

*L'histoire de la Liberté*

S'adresser à 9670, rue Pélouquin  
Montréal 358

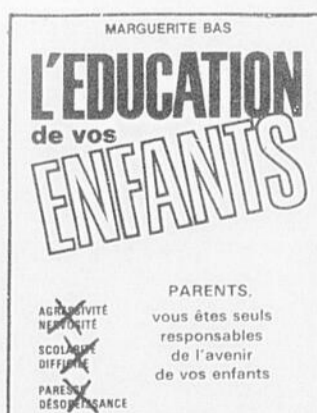
Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Profession: .....

## LES MESSAGERIES INTERNATIONALES DU LIVRE INC.



LIRE C'EST EVOLUER  
AVEC SON TEMPS

En vente chez votre librairie habituel

# vient de paraître

Les éditions Leméac lancent cette semaine une quinzaine de livres qu'elles proposent comme lecture de vacances.



AÉRIEN  
Ou  
La maîtrise illicite d'aéronef hier, aujourd'hui, demain

CHARLES ATALA  
avec la collaboration de  
GEORGES JACQUEMIN

DOSSIERS  
INTERLEX

LEMÉAC

"Le hijacking aérien ou la maîtrise illicite d'aéronef hier, aujourd'hui, demain" par Charles Atala, avec la collaboration de Georges Jacquemin.

Les détournements d'avion ne datent pas d'aujourd'hui. Le premier remonte à 1948. En 1972, on en compte 72. Les attaques à terre, les menaces et les actes de sabotage d'aéronefs ne sont pas inclus: il y en a eu 33 en 1972. Les détournements d'aujourd'hui n'ont pas les mêmes mobiles que ceux d'hier: si les uns tiennent aux profonds bouleversements que connaissent depuis quelque temps les relations, la sociologie et la politique internationales, les autres appartiennent tout simplement au domaine de la criminologie. Le livre donne la description de cas-types. Il fait état des conventions internationales depuis 1969 et de la lutte contre les attentats à la sécurité de la navigation aérienne. L'auteur déplore la diversité trop flagrante des législations nationales et les difficultés de l'extradition.

"Manuel" par Marcel Dubé

On a connu "Manuel" à la télévision. Les quatre épisodes racontent la vie de Manuel. Voici ce qu'en

dit Marcel Dubé: "Sans trop le savoir, et surtout sans le vouloir, Manuel a signé un contrat social. Semblable à des millions d'autres humains, il est le forçat inconscient de son irresponsabilité, ayant ignoré au point de départ à quoi il s'engageait ou vers quoi il se dirigeait. Mariage infortuné, fruit d'un amour de routine, salaire de famine gagné de peur, misères et ennuis quotidiens accumulés, ambitions mal définies, vite bafouées, illusions fragiles et cassées, amertume inattendue et purulente comme une plaie vive, incapacité d'entreprendre le voyage qu'il souhaite et d'être enfin ce qu'il rêve d'être".

MANUEL  
DE  
MARCEL DUBÉ



LEMÉAC

"Cinéma d'ici" par André Lafrance et Gilles Marsolais, Leméac et Ici Radio-Canada

Cinéma d'ici a été diffusé au réseau français de télévision de Radio-Canada en 1972. Ce livre reprend ici les textes et les interviews des 11 émissions.



Les auteurs racontent l'histoire du cinéma au

Québec. Les premiers cinéastes firent leur apparition à Québec et à Montréal à la fin du siècle dernier: un jeune électricien montréalais, Ernest Ouhmet s'intéressait alors à la projection des vues animées. En 1939, l'Office national du film voit le jour: quatre mois plus tard, le Canada entre dans la deuxième guerre mondiale: il a fallu passer de l'information à la propagande. Des témoignages expliquent la situation. D'autres personnes racontent ce que fut l'ONF après la guerre. Les cinéastes Brault, Jutra sont du nombre. D'autres cinéastes (Groulx, Patry, Fournier, Carle) racontent leurs premières ex-

périences de "Cinéma-direct" ou cinéma-vérité. Vinrent les années 50 qui virent la formation d'une équipe française à l'ONF et l'invention d'équipements plus légers qui permettaient aux jeunes cinéastes de se révolter contre les méthodes de travail sclérosés. "Cinéma d'ici" parle enfin des premiers essais de longs métrages.

3 nouveaux titres dans la collection répertoire québécois

"Impromptu pour deux virus" par Pierre Filion

Cette pièce a été créée à Montréal, au Centre d'essai de l'Université de Montréal en 1972. En scène, deux personnages:

une femme, sans doute jeune, décoiffée qui se gratte fréquemment. Un homme, sans doute jeune aussi, en jeans retroussés et qui tousse fréquemment. Le metteur en scène de la pièce parle de l'auteur en ces termes: "A une époque où le théâtre est souvent fait par et pour les intellectuels, Pierre Filion aborde justement les problèmes, les préoccupations, les anxiétés et les émotions de ceux-ci."

"L'illusion de midi" et "L'Aventure" par Alain Pontaut

Deux courtes pièces sur les illusions (comiques) et le trompe-l'œil (sidéral) de nos technologies futu-

ristes. La seconde, "L'aventure", met en scène deux cosmonautes d'occupation qui laissent se dévider leur horaire spatial en causant des problèmes domestiques. Ils ne sont interrompus que par les digressions ennuyeuses d'un haut-parleur et d'un speaker.

"Le désir" et "Le perdant" par André Major

Il s'agit d'un suspense conjugal qui se passe après le souper, dans le salon, au moment de prendre le thé. La pièce met en scène un couple petit-bourgeois ayant environ 7 ans de vie conjugale. Ces pièces ont été présentées à la radio d'Etat. Elles ont d'ailleurs été écrites pour la radio.

TÉLÉGRAMME

MONTRÉAL 2 JUIN 1973

QUÉBÉCOIS STOP LE PROGRAMME OFFICIEL DU PARTI QUÉBÉCOIS VIENT DE PARAÎTRE STOP UN AVANT GOÛT DU QUÉBEC QUI S'EN VIENT STOP SON TITRE: UN GOUVERNEMENT DU PARTI QUÉBÉCOIS S'ENGAGE...STOP EN VENTE \$1.00 PARTOUT DANS LIBRAIRIES ET KIOSQUES À JOURNAUX STOP DISPONIBLE ÉGALEMENT AU NOUVEAU LOCAL DU PARTI QUÉBÉCOIS STOP 8785 AVENUE DU PARC STOP À LIRE ABSOLUMENT STOP.

65,000 QUÉBÉCOIS

vient de paraître

LA COMMUNICATION AUDIO-SCRIPTO-VISUELLE À L'HEURE DES SELF-MÉDIA

OU l'ère d'Emerec

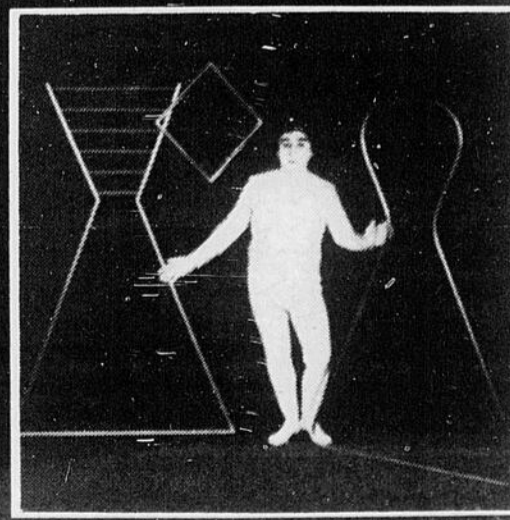
par Jean Cloutier

\$9.50



LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Case postale 6128, Montréal 101, Canada



## Association québécoise du Jeune Théâtre

**POSTE:** Directeur général

**TACHE:** Accomplit toutes les tâches définies par le conseil d'administration, entre autres:

- o Organise le congrès annuel et le festival;
- o Administre les fonds de l'assemblée;
- o Participe à la sélection et l'animation des troupes;
- o S'occupe des relations extérieures;
- o Supervise l'information, etc...

**QUALIFICATIONS:** o Connaître le milieu du Jeune Théâtre;  
o Expérience pertinente;  
o Libre au début septembre;  
o Libre de voyager.

**SALAIRE:** à discuter.

**DATE LIMITE:** 22 juin 1973

Faire parvenir votre demande d'emploi à:  
AQJT

Centre culturel de Vaudreuil  
Vaudreuil

a/s, Monsieur Jean Fleury

Les candidats retenus seront convoqués à Montréal le 30 juin 1973.

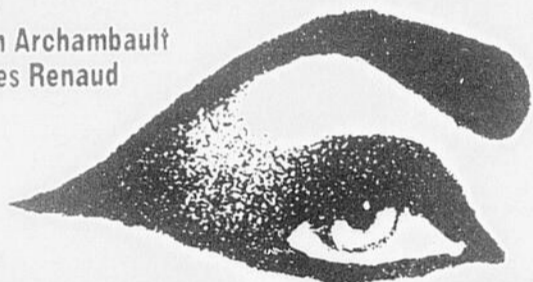
PROLONGÉ JUSQU'AU 23 JUIN INCL.

TOUS LES SOIRS 20H.30

RELÂCHE LE LUNDI SAMEDI 19H.30 ET 22H.30

de **HOSANNA** mise en scène  
Michel Tremblay André Brassard

avec  
Jean Archambault  
Gilles Renaud



**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS**  
1000 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277



Explorez la plus grande  
réserve d'animaux  
sauvages au Canada!

Venez en voiture avec toute la famille.  
Vous circulerez au milieu des fauves vivant  
en liberté: 50 lions, 24 tigres, 11 guépards,  
des éléphants, des girafes, des zèbres,  
des rhinocéros, des singes... Nulle part  
ailleurs vous ne verrez ça!

**PARC SAFARI AFRICAIN**

Venez, on vous mangera pas!

Hemmingford, au sud de Montréal - Autoroute 15, sortie 4

**PRENDS TON ÉLAN  
ET PUIS  
VIENS T'EN!**



Dans les estrades climatisées ou à l'élégant restaurant Le Centaure, aux bars-salons, devant les téléviseurs en circuit fermé, à la cafétéria, aux snack-bars mais surtout sur la piste: Blue Bonnets, c'est tout un spectacle de courses. Consultez le calendrier des pages sportives.

**Blue Bonnets** C'est plein d'allure!

# cinéma

## Festival du film féminin

Une importante manifestation cinématographique consacrée à des films réalisés par des femmes se tiendra à Montréal, à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis, du 19 au 22 juin.

Ce Festival intitulé "La femme et le film" devrait susciter beaucoup d'intérêt non seulement par la variété et la qualité des films qui y seront présentés, mais aussi par l'ensemble des activités et des rencontres qui se dérouleront au cours de ces quatre journées.

Les organisatrices de la manifestation ont voulu non seulement présenter des films, mais aussi inviter des femmes cinéastes du Québec et de l'é-

tranger à venir rencontrer les spectateurs, à parler de leurs films et de la condition de la femme dans la société.

Plusieurs films inédits à Montréal seront présentés au cours de ces journées. **Sambizanga** (France-Angola 1972) de Sarah Maldoror; **Wanda** (USA-1970) de Barbara Loden; **L'Arche** (Formose-1968) de Shu Shuen; **Nathalie Granger** (France-1972) de Marguerite Duras. Mentionnons entre autres **Le triomphe de la volonté** de Leni Reifensahl, **Les Créatures** d'Agnès Varda et **Les petites marguerites** de Vera Chitilova. Une place importante a également été accordée aux femmes cinéastes du Québec qui viendront y présenter leurs films.

Deux tables-rondes viendront élargir le débat, l'une composée de comédiennes, sur le thème de "L'image de la femme dans le cinéma" à laquelle participera Danièle Ouimet, Luce Guilbeault, Hélène Loiselle, Louise Dussault, Denise Filiatrault et Olivette Thibault. L'autre composée de réalisatrices québécoises (et de l'étranger), Aimée Danis, Anne-Claire Poirier, Annick Doussau, Nicole Bertholino et Mireille Dansereau répondront à la question "Y a-t-il une différence entre un film réalisé par une femme et un film réalisé par un homme?"

Ce Festival qui s'adresse à tout le monde devrait intéresser particulièrement les femmes. Les organisatrices ont prévu une

garderie qui sera située au pavillon Athanase-David tout près de la Bibliothèque nationale. A la suite des projections, des rencontres se tiendront au café Picasso, situé en face de la Bibliothèque. Les librairies de ce secteur de la rue Saint-Denis participeront à l'événement en offrant à leurs clients une sélection importante de livres centrés sur la condition de la femme. Au vidéographe des bandes magnétoscopiques réalisées par des femmes seront projetées en continuité.

La participation des

réalisatrices de l'étranger sera annoncée au cours de la semaine. On est déjà assuré de la présence de la cinéaste angolaise Sarah Oaldoror qui viendra présenter **Sambizanga**. Agnès Varda et Jaqueline Audry ont été également invitées à participer à la manifestation.

Le festival se déplacera ensuite dans d'autres villes du Québec, entre autres à Jonquière et à Québec. Pour plus de renseignements sur les activités prévues pour Montréal on peut téléphoner à 844-2648 ou 844-2649.

C.F.



**LE GRAND ROCK**, un long métrage couleur réalisé par Raymond Garceau et produit par l'Office national du film du Canada, sera présenté à la télévision de Radio-Canada, dans le cadre de la série **Cinéma canadien**, le mardi 19 juin à 23 heures.



MIREILLE DANSEREAU, réalisatrice de "La vie rêvée."

## Les étoiles de l'Académie du cinéma

L'Académie du cinéma, présidée par M. Georges Auric, a décerné ses prix annuels, les "Étoiles de cristal".

Le réalisateur hongrois Miklos Jancso a reçu le Prix international pour l'ensemble de son oeuvre, et Henri Glaeser, le Grand Prix pour son film "Une larme dans l'Océan".

Le Grand Prix d'interprétation féminine a été attribué à l'actrice française Marie Dubois pour sa création dans "Les arpenteurs" de Michel Soutter, et le Grand

Prix d'interprétation masculine, au comédien Rolland Dubillard (qui est également auteur dramatique), pour son rôle dans "Quelque part quelque'un" de Yannik Bellon.

Enfin, l'acteur américain Bud Cort a reçu le Prix d'interprétation réservé à un acteur étranger, pour "Harold et Maud", et l'Italienne Léa Massari, celui réservé à une actrice étrangère pour l'ensemble de ses rôles cinématographiques.

(BNF)



LOWELL THOMAS, inventeur du Cinérama, qui a repris l'affiche, au cinéma Alouette, pour conquérir "une nouvelle génération" de cinéphiles.

Richesse des autres, le nouveau film de Maurice Bulbulian (La Petite Bourgo-gne, Dans nos fo-rêts) et Michel Gau-thier (Qu'est-ce qu'on va devenir?) qui va entreprendre au cours de la deuxiè-me quinzaine de juin une tournée dans le Québec, ne devrait pas manquer de sus-citer un vif intérêt, plus spécialement dans les régions dont l'économie re-pose sur l'industrie minière.

Richesse des autres a été tourné dans le Nord-Ouest québé-cois avec les mi-neurs de Cadillac, de Rouyn, de Chi-bougamau et de Nor-métal, et au Chili, avec les mineurs de Chuquimata, d'El Te-niente (les deux plus grosses mines de cuivre du monde) et de Petrorca.



Mineurs québécois et mineurs chiliens réunis. Tiré de Richesse des autres film de Maurice Bulbulian et Michel Gauthier réalisé et produit dans le cadre de Société Nouvelle de l'Office national du film.

## Mineurs du Chili, mineurs du Québec "des pauvres dans des pays riches"

Le film, produit et réalisé dans le cadre de Société Nouvelle à l'Office national du film, a été conçu comme un outil et dans ce sens il s'adresse d'abord aux mineurs et aux populations des régions minières. C'est d'ailleurs à des mineurs que le film donne la parole.

Richesse des autres voit dans l'industrie minière un cas précis: celui de l'exploitation universelle de l'homme et d'un pays par la grande entreprise internationale axée sur le profit unilatéral. Au centre du film, le mineur, au travail et dans sa famille, avec ses problèmes, ses angoisses, ses valeurs, ses aspirations, sa quête de bonheur. Autour, le pays épuisé par les privilèges concédés aux étrangers au détriment de ses propres intérêts.

Le Québec possède 60% des réserves minières mondiales. Actuellement 95% des richesses minières du Québec et leur valeur capitale s'en vont à l'étranger hors de la province ou à l'étranger. L'exploitation minière actuelle est presque entièrement entre les mains des étrangers et l'exploitation minière l'est à 75%.

Le minerai que le

Québec vendait il y a quelque temps à .01 cent la tonne se vend maintenant .03 cent la tonne. Or dans tous les autres pays miniers le minerai brut se vend à .75 cent la tonne. La majeure partie de ce minerai est traité à l'étranger sans que le Québec puisse développer ses propres industries de transformation.

Pendant ce temps, le sol s'épuise. Dans le Nord-Ouest québécois par exemple, des mines ferment régulièrement, et progressivement des populations entières sont mises à pied.

Richesse des autres, c'est le mineur qui se raconte, qui parle de la menace constante des accidents qui hante sa vie, qui parle de l'insécurité de son travail, de sa santé qu'il laisse à chaque jour "en-dessous", de l'exploitation dont il est l'objet de la part des grandes compagnies et de tout ce qui fait de lui "un pauvre dans un pays riche".

Sur la petite communauté sociale plane le spectre de la ville fantôme: Que feront les commerces sans l'argent des salaires de la mine? Que feront les familles quand s'en ira le médecin "engagé" par la compagnie? Que feront les mineurs de leurs investissements: maisons, égouts, aque-

duc, écoles, rues?

Voilà autant de questions que pose cette vie de mineur.

La caméra écoute, regarde, au service de cette dure réalité, qu'on préfère, chez les patrons, ne pas publiciser. Les compagnies le savent bien. Sur 21 d'entre elles à qui les cinéastes avaient demandé l'autorisation de filmer sous terre, 20 ont refusé.

C'est ainsi que toutes les séquences tournées sous terre l'ont été au Chili. Là les cinéastes accompagnés d'un petit groupe de mineurs québécois ont interrogé les travailleurs chiliens qui maintenant vivent dans le contexte d'une économie nouvellement relancée avec la nationalisation des mines.

Ce long métrage documentaire sera un film utile qui soulèvera sans doute des questions importantes; et l'urgence de la situation exigera des réponses.

On aurait souhaité cependant que le film débouche sur une question politique spécifique et qu'il soit structuré autour de cette question politique puisque c'est là, vraisemblablement, que se situent les éléments de réponse. Le problème des mineurs et des mines au Québec, comme celui des autres tra-

vailleurs, ne se pose pas en termes nationalistes, mais en termes de régime politique et d'organisation du travail en fonction d'une économie au service des travailleurs et de la population.

Au Chili, des gestes concrets ont été posés par le gouvernement Allende. Quelle est l'incidence de production depuis la nationalisation des mines? Y a-t-il une amélioration des conditions des travailleurs depuis ce changement de régime? En quels termes peut-on établir une correspondance entre le Québec et le Chili ou entre le travailleur québécois et le travailleur chilien?

On aurait souhaité des réponses plus précises, au delà de la sympathie et de la fraternité qui s'est établie entre eux et que le film nous révèle.

Posé de cette façon, le parallèle entre le Chili et le Québec semble arbitraire.

Au Chili il y avait un problème semblable à celui du Québec: l'entreprise minière était entre les mains des capitalistes américains ou des capitalistes chiliens. Le président Allende a licencié les étrangers et a réorienté l'économie nationale en fonction des travailleurs. Le régime politique actuel du

Chili est fondé sur l'organisation des travailleurs et de sa force économique aussi.

Le film voudrait dénoncer le capitalisme étranger qui opprime le travailleur québécois. Mais le capitalisme peut changer de nom et devenir local sans que le rapport de force entre la réalité et les travailleurs soit changé. A ce moment là on ne change rien.

Certes, comme le dit Richesse des autres, il faut continuer le combat. Mais il faut aussi bien localiser l'ennemi si on parle de combat. Et comment continuer le combat? sur quel terrain, avec quoi, avec quelles armes?

Le film de transformation sociale doit aller jusque là. Richesse des autres reste cependant important car il soulève des questions importantes et surtout parce qu'il donne la parole à des gens qui ne l'ont pas souvent. Leur discours est important. Ce sera aux spectateurs et aux travailleurs eux-mêmes de poursuivre la discussion.

Le film sera montré, à Montréal, au petit cinéma du centre-ville de l'ONF (550 ouest, rue Sherbrooke) du 11 au 14 juin et entreprendra au cours de la deuxième quinzaine de juin une tournée dans le Québec.

cinéma

après MORE le nouveau film de Barbet SCHROEDER 14 ANS

la vallée

Tous les jours 9 h.

MARIE DUBOIS 18 ANS Adultes

JULIAN NEGULESCO 7e semaine

PAUL CRAUCHET

Bof...

SEM. 7 et 9h. SAM. et DIM. 3-5-7 et 9h.

Représentations exceptionnelles

Bonair's Casca!

LA MORT D'UN BUCHERON DE GILLES CARLE

Sem. 7 et 9h. Sam et Dim. 3-5-7 et 9h

Les Cinémas du Vieux Montréal

136 est. St-Paul 861 7863

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

AUJOURD'HUI 3 JUIN

4:00 un film de ROBERT WISE

LE MYSTERE ANDROMÈDE

(THE ANDROMEDA STRAIN)

Arthur Hill, David Wayne

(version française) en couleurs

7:00 GIAN MARIA VOLONTE RICCARDO CUCCIOLA

SACCO ET VANZETTI

de Giuliano Montaldo

Musique: ENNIO MORRICONE

(version française) en couleurs

9:30 un film de et avec ROGER COGGIO

CHRONIQUE D'UN COUPLE

Pascale Petit, Cathy Rosier

(en français) en couleurs

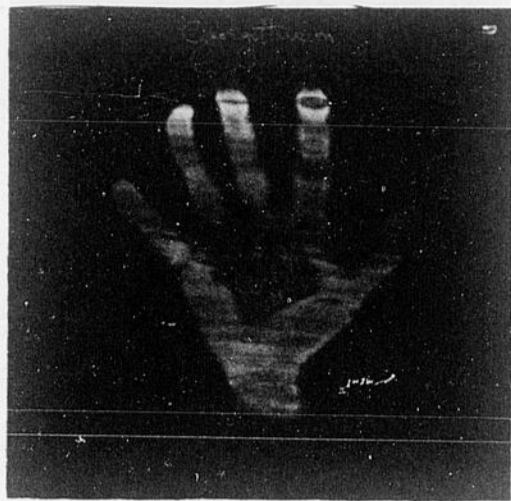
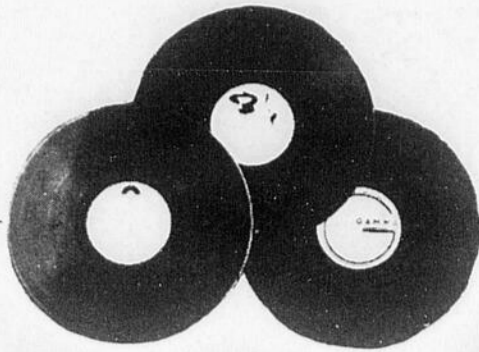
99¢ PRIX D'ENTREE CHACUN DES FILMS

OUTREMONT

1248 Bernard 277-4145

# disques

par Michel Sabourin



## George Harrison Living in the material world Apple SMAS 3410

Cher George. Je suis bien d'accord avec toi. Le monde matériel est plein de pièges et pas plus qu'un autre, tu n'y échappes. Tu es une grande "Pop Star", tu disposes de centaines de milliers de \$\$\$ pour enregistrer et tu as comme amis les meilleurs musiciens. C'est bien suffisant pour faire un bon disque n'est-ce pas? Et le tien est excellent, bien supérieur à tous ces albums de jeunes freluquets ou de vedettes de seconde zone qui suivent ton sillage. Tu contrôles tellement bien cette vulgaire matière que tu n'as plus à te forcer. Cré George va! T'étais le plus discret des Beatles, mais il a suffi que tu te retrouves solitaire pour qu'apparaisse ton "aura". Tu as choisi la voix difficile de montrer la lumière aux hommes. Et avec ton ami Shankar, tu nous as bien un peu aidé à digérer avec sérénité cette condition humaine déjà si difficile à avaler. C'est aujourd'hui ton premier album depuis ce "All Things Must Past" de grande mémoire. Si on excepte bien sûr Bengla Desh, dont après tout les profits ne te revenaient pas... Quand je l'ai reçu, en moins de deux le plastique était déchiré et tu étais sur la table tournante. Comme ça commençait bien! "Give Me Love", "Sue Me, Sue You Blues" sont parmi tes meilleures réussites commerciales. Quelle bonne idée, me suis-je dit, de se débarrasser dès le début de cette contingence matérielle d'avoir à faire quelques tonnes pour disothèque. Et je me suis confortablement installé, attendant les grands moments de ton inspiration qui n'allaient pas manquer de venir. Sais-tu ce que c'est que d'attendre tout un disque sans que rien ne vienne? Il y a bien eu au passage deux ou trois autres bonnes tonnes commerciales, un ou deux bons moments de musique, dont ton "Living in the Material World", mais rien qui nous fasse monter bien haut. Il ne faut pas t'insulter, mais ton disque a l'air d'être fait avec les restants de l'autre. La même recette, sauf que cette fois-ci tu te prends encore plus au sérieux. Toujours ta voix en avant-plan. Je comprends que c'est toi la vedette. Mais t'aurais quand même pu donner une petite chance à tes musiciens au lieu de leur faire répéter ces accords faciles tout au long. Ce qui te manque dans ta musique, tu as voulu le remplacer par des mots. Des mots et des prières, comme si tu avais besoin de faire ta prière devant nous. On est bien d'accord avec ta recherche spirituelle. Nous aussi, on trouve que ce sinistre monde est bien dégoûtant. Mais de là à ce que tu te transformes en Jesus Freak ou en Krishna Freak... que tu nous fasses des sermons et qu'en plus tu nous les vendes, en les accompagnant d'un peu de musique... Tiens, j'ai justement ta pochette devant les yeux. Tu sais à quoi elle me fait penser: à l'Eglise catholique, le scapulaire devant, le signe de la croix derrière...

## Nicky Hopkins The Tin Man Was a Dreamer Columbia KC 32074

Tout occupé à dire ses quatre vérités à George, j'ai oublié de vous présenter ses musiciens: au piano, Monsieur Nicky Hopkins, à la basse Klaus Voorman, au sax, Jim Horn. Hé oui! Comme par hasard les mêmes musiciens qu'on retrouve sur ce premier album de Nicky Hopkins. Mais attention. Ici ils n'accompagnent plus une grande vedette. Ils jouent pour de vrai maintenant.

Et il a toujours en son nom gravé en tout petit sur le coin des pochettes. Ça lui aura pris dix ans à se décider à faire un disque. Mais c'est un coup de maître, et un coup de pied au cul de toutes les stars qui nous répètent la même chose de disques en disques. Son album est à son image, c'est-à-dire impossible à catégoriser. Il a la vigueur des Rolling Stones, la nervosité du Jeff Beck Group, avec qui Hopkins a déjà joué, la richesse sonore de cette Californie où il a vécu ces dernières années. Ça va du rock pur au "plain" sentimental, en passant par le blues rocké. Mais toujours ce piano qui trace la musique amoureuxment sans se prendre pour un autre.

Tout à l'air facile. Pourtant c'est une musique complexe, difficile d'accès, où rien ne le cède au commercial. Tout coule avec naturel, même la voix d'Hopkins, car il chante aussi, monsieur Hopkins. La plupart du temps avec discrétion, habillant bien sa voix dans les instruments, mais parfois avec puissance quand il oublie sa gêne. Et toujours ce piano, violent dans le grave, subtil dans l'aigu, nerveux de cette nervosité qu'ont les purs...

## Musique pour la chambre à coucher

Vous est-il déjà arrivé de vous fatiguer de tous ces groupes et de ces décibels. Oui? Alors laissez reposer votre tête et vos oreilles et pénétrez l'univers de la musique noire, du blues et du "soul". Allumez une chandelle, défaites vos draps, invitez votre partenaire. D'abord la période de décontraction, celle où sans effort vous vous laissez bercer par les sons, où vous commencez à vous toucher. Deux disques récents pour vous aider: "The Black Motion Picture Experience" (Quality BDS 5129); les hits de la musique de films noirs. Très commercial mais merveilleusement bien enregistré. Vous êtes encore loin du sommet, mais laissez-vous bercer par ce son comme dans un beau cocon. Et puis avec "Masterpiece" des Temptations (Tamla Motown G965L, laissez-vous gagner par la chaleur. Ce n'est pas le chef-d'oeuvre, comme le sous-entend le titre, mais c'est de la bonne musique, comme commencent à l'être vos caresses. Normalement vous devriez être en train. C'est le temps de penser au rythme. Soyez même un peu brutal. Mettez "Dave Mason is alive" (Quality BTS 54). Vos occupations vous feront oublier la piètre qualité de l'enregistrement. Et ne vous laissez surtout pas gagner par le va-vite du chanteur. Mais son "Feeling alright" et "Look at you, Look at me", devrait vous aider à prendre un rythme. Alors passez aux grands instants: Curtis Mayfield "His Early Years With The Impressions" (ABCX 780-2) et Bill Withers, "Live at Carnegie Hall" (Sussex SXBS 7025). Il est tout probable que vous n'écoutez plus la musique. Mais vous serez toujours bercé par ces deux belles voix sensuelles, ces rythmes bien réguliers, bien doux, avec des départs et des arrêts que vous devriez pouvoir exploiter à bon escient. L'enregistrement de Withers en particulier prouve qu'il est difficile de battre le "soul" en live. C'est plein de chaleur, de tendresse, de sons localisés dans la région du ventre. Mais attention, réservez-vous. Le meilleur reste à venir. Pour le sommet, je vous propose la flûte. Ceux qui pensent que Jethro Tull a inventé la flûte devraient écouter Ken Munson "Super Flute" (Paramount PAS 6049) et le dernier Herbie Mann (Atlantic SD 1632). Toutes les vapeurs du son de la flûte. Mais là, je suis sûr que vous n'écoutez plus du tout la musique... Alors quand tout sera bien fini, que vous ressentirez ce calme que vous savez, retourner à un enregistrement méconnu. Pour vous enformer avec du vert dans les yeux et une douce philosophie de la vie dans la tête. Un enregistrement tout à fait exceptionnel pour des instants comme celui-là Gallagher and Lyle "Willie and the Lapdog" (A&M) SP 4384). Vous m'en donnerez des nouvelles...

# en coulisses

La guerre est déclarée entre les artisans d'une part, et les peintres et vendeurs de toiles imprimées et reproductions de l'autre. Le champ de bataille: la rue McGill à Montréal. La Ville accorde un permis grâce auquel les peintres et artistes peuvent vendre leurs oeuvres sur les trottoirs et les places publiques de Montréal. Douze artisans, membres de l'Association des Artisans du Québec, ont payé \$10 chacun pour obtenir un tel permis; ils travaillent depuis l'hiver dernier rue McGill dans le centre-ville. Or les vendeurs de peintures en série qui poussent comme des champignons dans les quartiers touristiques de la ville dès que le beau temps revient, n'ont pas vu d'un bon oeil les artisans qui fabriquent et vendent leurs bijoux, leurs chandeliers et objets de cuir sur les trottoirs qui jusqu'alors étaient réservés aux habitués. Aussi ont-ils porté plainte contre les artisans. Et la Ville de Montréal a expulsé ces derniers de la rue McGill: la loi ont-ils dit, stipule dorénavant que les peintres en série peuvent vendre leurs reproductions sur les places publiques mais non les artisans. Ils ont été incapables de fournir les raisons expliquant cette nouvelle interprétation de la loi.

Yvon Deschamps inaugurera la saison estivale du Patriote de Sainte-Agathe: il y présentera un nouveau spectacle. On sait qu'Yvon Deschamps n'a pas gâté son public depuis un an et demi.

Une nouvelle émission radiophonique à l'antenne de CKLM. Diffusée tous les jours durant trois semaines, "Un p'tit cinq minutes" permet aux citoyens de divers quartiers de Montréal de raconter les expériences éducatives qu'ils ont vécues à l'occasion de projets variés, réalisés en groupe dans leur milieu. Durant la première semaine, il sera question d'une coopérative d'éducation du quartier Olier, du journal inter-quartier de Saint-Jean-Baptiste, du théâtre création collective du plateau Mont-Royal, et du projet "Otoeki" qui permet aux citoyens d'organiser leurs vacances. L'émission sera présentée à 8h55, midi 55 et 17h55. Cette série entre dans le cadre des activités de Multi-Media, un programme d'éducation des adultes au service de la population du Québec.

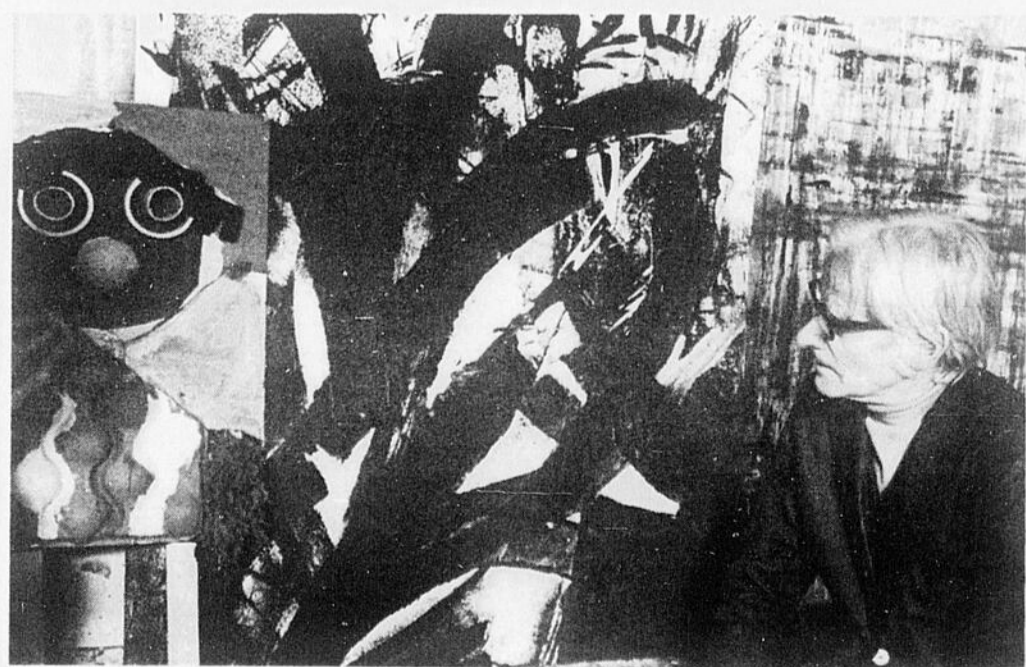
Le dernier numéro de la revue BD est maintenant sur le marché, l'équipe fait ses confidences au début du magazine: "Tout d'abord et contrairement à certaines rumeurs, je tiens à clamer au ciel que BD a lâchement obtenu, après deux ans de survivance obstinée, une subvention du Conseil des Arts du Canada. Subsidés fédéraux, donc. La seule honte que nous puissions en avoir, c'est celle de voir le ministère des Affaires culturelles du Québec, laisser ses artistes aller quêter à travers les ruelles d'Ot-

tawa. Mais c'est, paraît-il, de moins en moins vrai. En tout cas, que celui qui est sans péché nous jette le premier pavé."

"En tant que femmes", un film actuellement en voie de réalisation, se propose comme but: La libération de la femme. On travaille actuellement sur quatre des six films projetés: "Garderies" met en cause la conception traditionnelle du rôle des parents via le problème des garderies. "Les filles du Roy" recherche l'identité de la femme québécoise à travers les rôles que l'histoire a dévolus à ses aïeules et ceux que l'actualité lui réserve. "Souris, tu m'inquiètes" dit le mari à la femme qui soulève un jour le voile du bonheur quotidien. Enfin, une "Réflexion sur le mariage" qui va bien au delà des questions d'usage. Ces films réalisés par l'Office National du film seront présentés à la télévision et par le réseau communautaire.

Les "Feux follets" font un retour sur la scène montréalaise après quatre ans d'absence. Les 40 danseurs, chanteurs et musiciens de la Compagnie Nationale de Danse du Canada (nouveau nom des Feux follets) se produiront sur la scène de la Place des Arts les 21, 22, 23 et 24 juin prochain. Rappelons que Michel Cartier le fondateur de la troupe l'a quittée et a été remplacé par Alan Lund.

## Deux expositions de la "gang" du Frère Jérôme



Le frère Jérôme assistera aux expositions de ses élèves qui se tiennent l'une à la Butte à Mathieu, l'autre à la Boutique Soleil, rue Bonsecours dans le Vieux Montréal.

## Dimanche

"QUI-VIVE" à 18h., aux canaux 2, 9 et 11. "La prise de conscience des problèmes de notre environnement" avec Pierre Dansereau et Paul Thibault. A cette première émission on apprendra ce qu'il faut entendre par écologie.

"LES BEAUX DIMANCHES" à 19h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "L'enlèvement" une pièce réalisée par l'ORTF dans le cadre du mois de la "Communauté francophone". La pièce se passe dans un couvent où l'on recueille les enfants abandonnés: une jeune religieuse se prend de tendresse pour un nouveau-né chétif. La deuxième partie se passe cinquante ans plus tard, alors que l'enfant est devenu évêque.

"CINEMA D'ICI" à 23h., aux canaux 2, 9, 11 et 13. Les premiers artisans de l'Office National du Film en évoquent la fondation et évaluent le rôle qu'il a joué durant la deuxième guerre mondiale.

"CINE-CLUB" à minuit aux canaux 2, 9, 11 et 13. "Sables mouvants" film polonais racontant l'histoire d'un père, en vacances avec son fils qui se laisse distraire par une séduisante jeune fille. Film sous-titré.

## Lundi

"D'LA JARNIGOINE" à 8h30 aux canaux 9C, 9NC et 11. Neuf femmes de tous les âges discutent des questions qui les préoccupent: elles ont elles-mêmes élaboré le plan de l'émission, choisi le titre et le décor.

"FEMME D'AUJOURD'HUI" à 13h35, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. L'invitée d'Aline Desjardins est Han Suyin. Elle parle de son enfance, ses parents, de l'évolution de la femme en Chine et de son dernier roman "Le déluge du matin".

## Mardi

"PROPOS ET CONFIDENCES" à 22h., aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. Claude Dauphin comédien français qui a débuté au cinéma en 1930 a joué dans 80 films. Il évoquera ses souvenirs dans 5 émissions dont la première est présentée mardi soir.

"CINEMA CANADIEN" à 23h., aux canaux 2, 9, 11, 12 et 13. "Pas de jeu sans soleil", drame poétique de C. Bérubé, réalisé en 1971. Une jeune fille imagine un jeu pour lui permettre de s'approcher d'un compagnon de travail qu'elle affectionne.

"LA CHASSE-GALERIE" à 20h15, aux canaux 9C et 9NC et 11. Michel Cartier nous parle de Louis Cyr. Il raconte le légende des hommes forts du temps, de leurs exploits, de la taverne Jos Beef où se tenaient souvent les paris, ou se démolissaient les réputations d'hommes forts du temps.

## Mercredi

"CINEMA NOUVEAU D'HIER ET D'AUJOURD'HUI" à 23h., aux canaux 2, 9, 11. "Lea, l'hiver" film français de M. Momet. Un inspecteur enquête sur la mort d'une jeune fille trouvée sur une plage des Baléares.

"EN FIN DE SOIRÉE" à 23h., au canal 6 (Chicoutimi). "La guerre est finie", drame psychologique français d'Alain Renais avec Yves Montand et Geneviève Bujold. Un agent révolutionnaire espagnol vivant en France est désabusé de la lutte qu'il mène.

"CINE-SIX" à 23h. 48, au canal 6 (en anglais). Film américain réalisé en 1939 avec Bette Davis et Humphrey Bogart. Menacée d'une mort prochaine, une femme se lance dans la grande vie.

## Jeudi

"LES GRANDS FILMS" à 19h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "Le retour des sept" film espagnol réalisé en 1966 avec Yul Brynner. Deux aventuriers se portent au secours de fermiers mexicains qui ont été enlevés.

"CINEMA KRAFT" à 19h30 aux canaux 4 et 10. "Becket" (le partie) Film anglais avec Peter O'Toole et Richard Burton. Tomas Becket, favori du roi d'Angleterre devient son adversaire après sa consécration comme évêque de Cantorbéry.

"CINEMA KRAFT" à 19h30 au canal 6 (Chicoutimi) "La servante" réalisé en Fran-

ce en 1969 avec Daniel Gélin. Une jeune provinciale, domestique chez des amis de ses parents devient la maîtresse de son employeur.

"CONSOMMATEURS AVERTIS" à 21h30, aux canaux 2, 9 et 11. Il sera d'abord question de la guerre des prix de l'essence et de la concurrence. On expliquera au consommateur comment choisir parmi toutes les sortes d'essence afin de réaliser des économies. Le deuxième sujet à l'ordre du jour: les fixatifs à cheveux et les contenants aérosols. En troisième lieu, l'auteur de "La mort lente par le sucre", le Dr Paul Duruisseau expliquera les dangers d'une trop grande consommation de sucre.

"DOSSIERS" à 22h., aux canaux 2, 9 et 11. "On joue à vivre" ou le comportement de l'enfant de 4 ans. Une équipe de Radio-Canada s'est rendue à l'école nouvelle Querbes, dans une classe de pré-maternelle afin d'y saisir le comportement des enfants dans leurs jeux et leurs diverses activités.

"COMME TOUT LE MONDE" à 22h., aux canaux 4, 6, 7, 10 et 13. "L'achat d'une voiture usagée".

"ARTS 73" à 22h., aux canaux 4, 5 et 6 (Chicoutimi) "Picasso and Woman". L'influence des femmes dans la vie et l'oeuvre de Pablo Picasso.

## Vendredi

"CINE 4" à 23h., au canal 4 "Le Train", drame de guerre français de J. Frankheimer avec Burt Lancaster et Jeanne Moreau. Des cheminots français cherchent à empêcher le transport en Allemagne d'oeuvres d'art.

"FEATURE FILM" à minuit au canal 12. "Help" réalisé en Grande-Bretagne en 1965. Avec les Beatles. Le batteur des Beatles porte une bague qui le désigne comme sacrifice humain d'une secte hindoue.

"CINEMA" à minuit, aux canaux 2, 9 et 11. "Histoires extraordinaires", réalisé par Roger Vadim, Louis Malle, Federico Fellini avec Jane Fonda et Alain Delon, d'après les nouvelles d'Edgar A Poe.

# MOTS CORSÉS

### Horizontalement

- Avec délicatesse.
- Mettre ses cennes de côté.
- Au bout d'un hameçon pour la pêche en mer. - Une famille d'Indiens.
- Charpente de l'homme. - Un individu. - De même nature.
- Vient de l'usure. - Art. espagnol.
- Coupé court. - Liane des forêts tropicales. - Note.
- Note. - Arbitrage.
- Crochet double. - Au dedans.
- Stop. - De rire.
- Mèche de cheveux. - Complètement détruit.
- Etoffe lisse et serrée. - Raccorde avec du plâtre.
- Occire. - Mettre de l'empois.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

### Verticalement

- Délier les cordons de sa bourse.
- La tradition veut qu'il soit avaré. - Ville des Pyrénées françaises.
- Elle est souvent violée par ceux qui la font! - Habitudes. - En pleine santé.
- Interurbain. - Etendue d'eau. - Krypton.
- Petite maison de campagne. - Rayon.
- Indienne d'Amérique.
- Titane. - Est brisé de fatigue.
- Sur la rose. - Louis XIV disait que c'était lui. - Morceaux d'ar-pents.
- La femme de votre père. - Fait un éternuement.
- Eleve. - Inflammation de l'iris.
- Qu'il soit politique ou non, il est toujours gonflé d'air. - La plus grande partie de Montréal en est une.
- Ch.-l. d'arr. (Meurthe-et-Moselle). - Anneau métallique. - E-brium.

# CINÉ- GUIDE

A ignorer: ●  
A voir à la rigueur: \*  
A voir: \*\*  
A voir absolument: \*\*\*  
Chef-d'oeuvre: \*\*\*\*

	Jean-Pierre Tardos (Le Devoir)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Press)	Martin Malina (Montreal Star)
<b>Le charme discret de la bourgeoisie</b> (Bunuel) à l'Elysée	****	***	***	****	****
<b>Kamouraska</b> (Claude Jutra) au Saint-Denis	***	***	***	***	**
<b>Le dernier tango à Paris</b> (B Bertolucci) au Crémazie et au York	***	***	***	***	**
<b>Heat</b> (Warhol-Morrissey) au Festival	***	***	**	***	***
<b>La mort d'un bûcheron</b> (Gilles Carle) au Kino-Club.	***	**	**	***	***
<b>Bof</b> (Claude Faraldo) Cinéma du Vieux-Montréal	**	**	**	****	**
<b>Sleuth</b> (Joseph Mankiewicz) à l'Atwater 1	***	***	***		**
<b>Un grand blond avec une chaussure noire</b> (Yves Robert) à l'Elysée		**	*	*	**
<b>Class' of 44</b> (Paul Bogart) à la Place Ville-Marie	*	**			**
<b>La vallée</b> (Barbet Schroeder) au Kino-Club	**	*	•	•	*
<b>Un détenu en attente de jugement</b> (Nanni Loy) au Dauphin		*	*		***
<b>Moi y'en a vouloir des sous</b> (Jean Yanne) au Fleur de Lys		**	*	•	*
<b>Keep it in the family</b> (Larry Kent) au Westmount square			*		*

C'EST

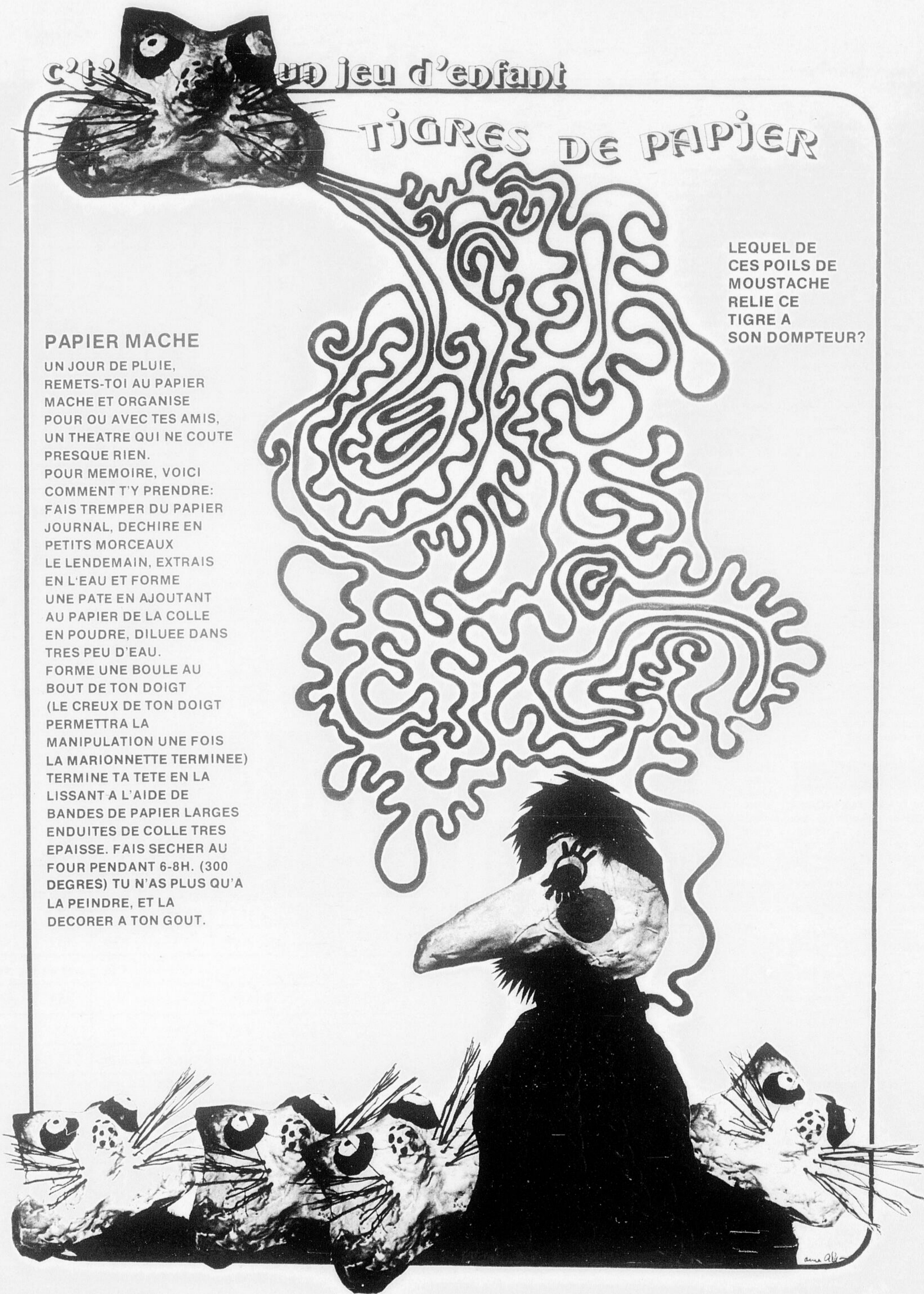
un jeu d'enfant

## TIGRES DE PAPIER

LEQUEL DE  
CES POILS DE  
MOUSTACHE  
RELIE CE  
TIGRE A  
SON DOMPTEUR?


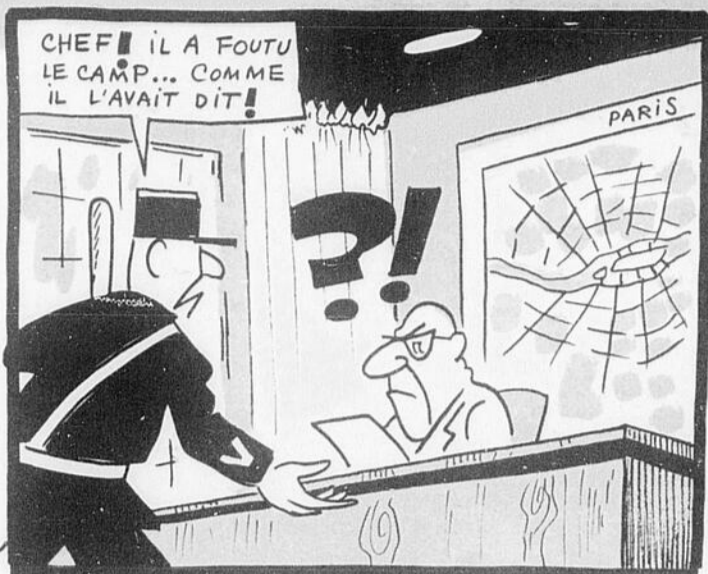
### PAPIER MACHE

UN JOUR DE PLUIE,  
REMETS-TOI AU PAPIER  
MACHE ET ORGANISE  
POUR OU AVEC TES AMIS,  
UN THEATRE QUI NE COUTE  
PRESQUE RIEN.  
POUR MEMOIRE, VOICI  
COMMENT T'Y PRENDRE:  
FAIS TREMPER DU PAPIER  
JOURNAL, DECHIRE EN  
PETITS MORCEAUX  
LE LENDEMAIN, EXTRAIS  
EN L'EAU ET FORME  
UNE PATE EN AJOUTANT  
AU PAPIER DE LA COLLE  
EN POUDRE, DILUEE DANS  
TRES PEU D'EAU.  
FORME UNE BOULE AU  
BOUT DE TON DOIGT  
(LE CREUX DE TON DOIGT  
PERMETTRA LA  
MANIPULATION UNE FOIS  
LA MARIONNETTE TERMINEE)  
TERMINE TA TETE EN LA  
LISSANT A L'AIDE DE  
BANDES DE PAPIER LARGES  
ENDUITES DE COLLE TRES  
EPAISSE. FAIS SECHER AU  
FOUR PENDANT 6-8H. (300  
DEGRES) TU N'AS PLUS QU'A  
LA PEINDRE, ET LA  
DECORER A TON GOUT.



# LA PROMESSE...

Y EN A QUI NE PEUVENT JAMAIS S'ÉVADER... ILS TRÂINENT LEUR PRISON AVEC EUX.

**Mesrine tient parole et s'évade**

par l'Agence France-Presse

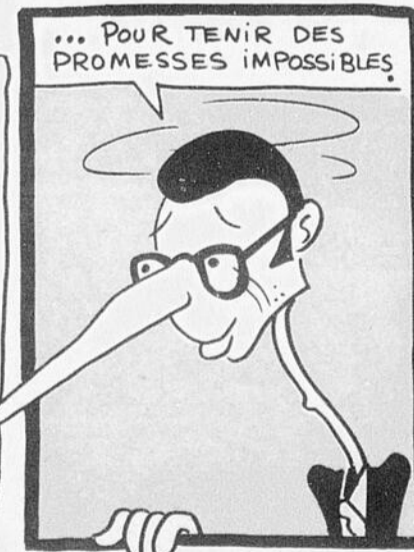
PARIS — Jacques Mesrine a tenu parole en s'évadant du Palais de justice de Compiegne, vers 11h30, hier après-midi.

"Cette fois, je suis pris. Mais permettez-moi, Messieurs, de vous dire que vous êtes des as qui devez bientôt vous relâcher à mes rousses", avait dit Mesrine, le 8 mars dernier, aux policiers venus visiter à son domicile, à Boulogne-Billancourt, le 10 mars.

Le pistolet braqué sur le président, Mesrine et son étage ont quitté le tribunal.

Arrivé dans la cour du Palais, Mesrine a abandonné son étape pour prendre la fuite en courant.

Alors qu'il traversait la cour, il a tiré sur un policier qui a été tué en d'instants.



... QU'EST-CE QUE JE VOUS DISAIS!



# "Québec en Fête"

22 juin  
AUTOSTADE  
de Montréal  
10:00 heures

plus de  
22 artistes  
sur scène

La plus  
grosse production  
jamais présentée  
depuis  
50 ans

Robert CHARLEBOIS  
Renée CLAUDE  
Georges DOR

Jean DUCEPPE  
Steve Fiset  
Louise FORESTIER  
André GAGNON  
Claude GAUTHIER  
Pauline JULIEN  
Willie LAMOTHE  
Félix LECLERC  
Tex LECOR  
Pierre LÉTOURNEAU

Claude LÉVEILLÉE  
Raymond LÉVESQUE  
Jacques MICHEL  
Daniel PILON  
Jacques PROULX  
Marie-Claire SÉGUIN  
Richard SÉGUIN  
Gilles VALIQUETTE  
Gilles VIGNEAULT

tout  
le monde  
le fête.  
fête-le donc !

Billets en vente:

**Ed Archambault Inc.**  
500 est, rue Ste-Catherine  
Montréal

**Montréal Trust**  
Place Ville-Marie  
Montréal

**L'Alternatif**  
1587, St-Denis  
Montréal

**Sauvé & Frères**  
6554, St-Hubert  
Centre Commercial Laval  
1600, Lecorbusier  
Les Galeries d'Anjou

**A & A**  
1621 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal

# les entretiens du loup repu

## Les meilleurs appâts pour la pêche au doré

Lors d'un récent article sur le poisson des gastronomes, le doré, il avait été fait mention que nous allions revenir sur les meilleurs appâts à utiliser pour capturer ce poisson vedette. Comme on le sait, le doré occupe une grande partie de la belle province, que ce soit sous sa forme Doré Noir le long de l'Ouataouais et du Saint-Laurent, ou Doré Jaune du lac Saint-Jean, de l'Estrie, du nord de Montréal ou des tributaires du Saint-Laurent avec sa sous-espèce appelée Doré Bleu en Abitibi.

On le retrouve souvent dans les contre-courants, près des rapides, dans des fosses au pied des chutes, en rivière ou dans les lacs. Ce grand nombre d'endroits où il choisit de vivre nous force, jusqu'à un certain point, à utiliser plusieurs méthodes de pêche et types de leurres pour vaincre ses ruses naturelles.

### Faits connus sur le doré

Les Dorés Noirs et Jaunes sont connus des pêcheurs depuis longtemps et certains de leurs comportements caractéristiques peuvent les aider lorsque vient le temps du choix des appâts.

1- Après la fonte de la glace, jusqu'au moment où la température de l'eau atteint 50° Fahrenheit, on les retrouve dans des eaux de faible profondeur, au-dessus des fonds de gravier ou rocaillieux, où ils ont fravé peu de temps auparavant.

2- Les Dorés sont lucifuges, c'est-à-dire qu'ils fuient la lumière. Ils se déplacent donc

continuellement des endroits profonds à l'abri de la lumière, aux endroits peu profonds lorsque c'est plus sombre. Une journée ensoleillée sur eau claire, demande donc que l'on pêche en profondeur, tandis que pour les jours couverts, dans des eaux troubles, ou le soir, ils se sentent à l'aise dans peu d'eau, pourvu qu'elle leur soit confortable (60-65 degrés).

3- Les Dorés préfèrent un appât se déplaçant très lentement près du fond ou sautillant sur le fond, mais ayant beaucoup d'action.

4- Ils se déplacent en bandes et sont en mouvement continu. Ils sont souvent capturés à plus de cent milles d'où ils ont été marqués.

5- Ce sont des poissons carnivores, quoiqu'il leur arrive de manger des insectes.

### Leurre

Les Dorés ne semblent pas mordre facilement aux leurres de surface, préférant les leurres de profondeur qui suivent le fond à la profondeur où ils se nourrissent. Le pêcheur a donc besoin de quelques leurres flottants, mais ayant tendance à plonger lorsqu'on les déplace, plus quelques leurres de profondeur de dimension plutôt restreinte. Voici quelques exemples: le Rebel, Silver; le Helbender, Yellow Perch; l'éventail des Flatfish de trois pouces, L.U. blanc, Perch Scle, Silver Platted, Frog, Red Head; le Rappala bleu ou gris; le Sonic Yellow, le Bourber.

### Dandinette

La pêche au "dig" est une des plus populaires et des plus productives pour le Doré. Le pêcheur averti aura donc dans son coffre un jeu presque complet de dandinettes de 1/8 à 1/2 once dans les couleurs suivantes: jaune, blanc, noir, rouge, bleu ou des combinaisons tel que noir et blanc, rouge et blanc, bleu et blanc, noir et jaune, etc...

C'est une méthode de pêche qui peut être pratiquée très facilement par plusieurs pêcheurs en se laissant descendre par le courant ou drosser par le vent sur un lac.

### Cuillères

Les cuillères, qu'elles soient utilisées comme appâts proprement dits en profondeur, ou montées combinées à un appât vivant sont très populaires. Le June Bug Spinner sur lequel on a placé un vairon, une grenouille minuscule ou un lombric appétissant, offrent des menus auxquels le Doré peut difficilement résister. Une cuillère et une mouche, particulièrement de teintes jaune et noir imitant une guêpe, peuvent quelquefois être mortels. Certaines cuillères plombées telles que l'Abu Reflex et la Mepps Aglia sont aussi utilisées.

En profondeur, les cuillères, telles la Dardevle Spinnie et quelques Wobler chromées ou rayées de rouge et de noir, peuvent donner d'excellents résultats.

### Appâts vivants

Comme nous l'avons

déjà mentionné, le Doré carnivore a toujours un faible pour les appâts vivants. Des ménéés de deux à trois pouces de long sont excellents pour pêcher au coup ou à la dérive; le même ménéé, mort mais frais, peut être monté dans des petits harnais spéciaux permettant ainsi de pêcher à la traîne ou de lancer en profondeur et dans les forts courants. Le harnais Archie Spinner donne une excellente action pour cette méthode. Quelquefois, certains pêcheurs préfèrent coudre littéralement le ménéé autour de l'hameçon pour la pêche à la traîne, ce qui leur permet de ferrer plus facilement leur prise.

Les vers de terre suivent de près les ménéés comme appâts vivants. Ils sont en général montés sur cuillères et hameçons, telles les Mepps.

Les grenouilles d'un ou deux pouces de longueur, pêchées sur le fond ou à la dérive, permettent souvent de belles prises.

Quant à l'écrevisse, si réputée pour l'Achigan, elle peut aussi être utilisée pour le Doré, mais dans ce cas on s'en sert surtout dans les rivières.

Si vous vous équipez de toutes ou d'une partie de cette quincaillerie et vous souvenez de ces quelques conseils d'experts (soyez sans crainte, je n'ai pas pondé cette liste tout seul) et si vous vous rendez dans des endroits fréquentés par les Dorés Noirs et les Dorés Jaunes, vous aurez tous les éléments nécessaires pour vous taper quelques bons filets.



M. Normand Prescott, Président de la Corporation des Jeux du Québec, Daniel Pinkos, athlète de Rouyn-Noranda, M. Germain Perreault, Vice-Président de la Banque Canadienne Nationale, Sylvie Mainville, athlète de la Région de Val D'Or et M. Paul Phaneuf, Ministre d'état Responsable au Haut-Commissariat aux Sports, aux Loisirs et à la Jeunesse ont appris avec enthousiasme l'apport de la BCN au sport amateur et aux Jeux du Québec en particulier.

vite

Le championnat junior d'athlétisme de l'est du Canada sera disputé au collège S a i n t-Louis-Maillet d'Edmunston, au Nouveau-Brunswick, les 7 et 8 juillet prochains... Aujourd'hui, dans le cadre des festivités du centenaire d'aménagement du parc Mont-Royal, c'est jour de grand nettoyage aux alentours du lac des Castors... La brasserie Molson a elle aussi accepté de commanditer les Jeux du Québec. C'est elle qui défraiera, entre autres choses, le coût d'impression de 12.000 dépliant publicitaires... Le premier tournoi du circuit de golf professionnel féminin à être présenté en sol québécois sera disputé vendredi, samedi et dimanche au club de golf Municipal de Montréal. Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, la seule pro-ette québécoise, sera évidemment de la compétition... L'équipe québécoise de water-polo, constituée de joueurs de Montréal, a remporté les honneurs du championnat senior canadien de cette discipline disputé à Calgary en fin de semaine dernière... C'est aujourd'hui

qu'il se termine au Holiday Inn de Longueuil, le congrès de trois jours du hockey mineur québécois... Mercredi, dans le cadre de son congrès annuel, l'Association des anciens de l'université Laval tiendra un colloque sur les Jeux olympiques de Montréal sous le thème: "Des Jeux olympiques pour tout le monde"... Peter Dalla Riva et Junior Ah You ont signé leur contrat avec les Alouettes de la ligue Canadienne de football... L'assemblée générale annuelle de la Confédération des loisirs de Québec (C.L.Q.) avait lieu hier au motel Le Dauphin de Drummondville... Lise Arsenault, une jeune gymnaste de l'Immaculée-Conception s'est signalée en fin de semaine dernière à Guilford, en banlieue de Londres, en raflant une première place au total des épreuves et des premières places également au saut, à la barre asymétrique à la poutre et au sol. Lise participera à la rencontre Canada-Chine, le 20 juin prochain à l'aréna Maurice-Richard de Montréal.

## En automobile

# Une épreuve difficile: le slalom

par Denis Giguère

Même si la neige est disparue depuis belle lurette, on rencontre encore des amateurs de slalom... sur roues!

A prime abord, cela paraît ridiculement facile de conduire une automobile sur un circuit fait de pylônes de caoutchouc et sur une surface bien asphaltée;

mais comment se fait-il qu'il y en a toujours pour réussir de meilleurs temps que vous?

Par définition, le slalom automobile est un "événement solo". Il y a plusieurs concurrents, mais il n'y en a qu'un seul en piste à la fois. Essentiellement, il suffit de parcourir un tracé, qui est le même pour tous, en es-

savant de prendre le moins de temps possible. Les portes sont disposées de façon telle que la vitesse maximum n'est jamais très grande, et que la capacité du pilote de freiner au bon moment et de faufile sa voiture est exploitée au maximum. Tous les participants ont un ou deux tours de pratique et trois essais chronométrés dont le meilleur est retenu.

Avec le rallye novice, c'est sans doute la façon la moins chère de faire du sport automobile. Mais, au contraire de celui-ci, la compétition est plus vive car les résultats sortent immédiatement.

En principe, on peut faire un slalom avec n'importe quelle voiture; les petites se faufilent bien, mais les plus puissantes sortent des portes plus facilement. On s'apercevra

tout de suite que de bons pneus bien gonflés secondés par des amortisseurs plus raides que la moyenne sont des atouts précieux; Le pilote ne chôme pas: il faut une certaine résistance physique dans les bras pour réussir à faire quinze virages serrés en moins d'une minute, et suffisamment de contrôle musculaire pour bien les faire! Et vu que tout le parcours se fera en première et en deuxième vitesse, il faut savoir passer de l'une à l'autre sans accrocher; au risque d'utiliser un cliché, il ne faut pas avoir les deux pieds dans la même bottine...

La plupart des clubs organisateurs se feront un plaisir de vous initier; c'est une façon sûre d'apprendre à maîtriser un véhicule tout en s'amusant ferme.

### Solution des Mots corsés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	D	E	L	I	C	A	T	E	M	E	N	T
2	E	C	O	N	O	M	I	S	E	R	O	
3	B	O	I	T	T	E	T	R	I	B	U	
4	O	S	E	T	R	E	E	G	A	L		
5	U	S	U	R	A	I	R	E	E	L		
6	R	A	S	G	N	E	T	E	L	A		
7	S	I	M	E	D	I	A	T	I	O	N	
8	E	S	S	E	I	N	T	E	R	N	E	
9	M	A	R	R	E	T	R	I	L			
10	E	P	I	A	N	E	A	N	T	I		
11	N	A	N	K	I	N	R	U	I	L	E	
12	T	U	E	R	E	M	P	E	S	E	R	

**QUEBEC-PRESSE**  
livraison  
**381-9936**

# Le record: futilité et vaine admiration

par Pierre Mercier

Connaissez-vous le record individuel de vente de hot-dogs au cours d'une partie de football? Non? Ce record existe bel et bien pourtant, mais il n'y a pas d'orgueil à le connaître.

Le chercheur de records qui a fait cette découverte voudrait bien, en la faisant connaître, faire participer les amateurs à l'enthousiasme des fabricants de saucisses et des boulangers; il voudrait faire comprendre que, quoi qu'on en dise, "le commerce du hot-dog dans les stades, c'est pas mal important"; il souhaiterait que tous tombent en admiration devant la grandeur et la majesté du meilleur vendeur de hot-dogs du monde.

## Cherchez, vous trouverez

La vente de hot-dogs est évidemment un cas extrême de record futile et sans intérêt.

Nos sports les plus populaires abondent en exemples de ce genre: ils sont moins farfelus, mais tout aussi ridicules.

Prenons quelques cas. Récemment Clyde Mashore frappait deux circuits consécutifs à titre de frappeur d'urgence: on a souligné l'exploit en disant qu'il était le dix-huitième joueur à le réussir.

Quelques jours auparavant, c'était au tour de Johnny Bench de frapper des circuits mémorables, quatre en quatre présences consécutives: on s'est fait un point d'honneur de le souligner, tout en oubliant pas de mentionner qu'il était le seizième joueur à accomplir une telle prouesse.

À la fin de la saison de hockey 72-73, on a découvert (et il a fallu le chercher) que Scotty Bowman avait établi un record de tous les temps dans la ligue Nationale avec une fiche de 98 victoires en

deux saisons consécutives. Pas mal, hein?

## Recherche du détail

Cette manie de toujours donner de l'importance aux détails, très visible chez les journalistes sportifs fanatiques, aboutit à détourner l'attention des amateurs des véritables problèmes autant du monde du sport que du monde extérieur.

On tente de garder l'amateur à l'abri des soucis: il ne faudrait pas qu'il comprenne pourquoi les dirigeants de clubs roulent en carrosse doré. On le submerge de détails, tandis qu'on passe sous silence les questions les plus embarrassantes.

## Le grand record

Vu d'un autre angle, le record fait ressortir d'autres aspects du problème.

Le grand record, celui qui est le plus significatif pour l'amateur moyen, soulève la vaine admiration des amateurs envers des êtres qui leur sont égaux.

Chaque dirigeant de club sait parfaitement que le spectateur est friand (et c'est peu dire) d'événements extraordinaires, d'exploits sans précédents.

On cultive donc cette dépendance du spectateur envers le meilleur, le plus fort, en magnifiant le record. Une fois de plus l'attention de l'amateur est détournée vers des préoccupations futiles.

## Record et compétition

Les conseils d'administration ont faussé le véritable objectif du sport: le record en est la plus belle manifestation.

Est-ce que le record doit être dépassé dans le seul but de dominer, d'être supérieur aux autres?

Est-ce que gagner est l'ultime et unique but de la compétition?

Est-ce que le record n'a pas pour principe le

dépassement de soi-même?

Est-ce que le sport de compétition ne doit pas nous faire découvrir de nouvelles forces qui nous poussent à aller jusqu'au bout de nos possibilités?

Est-ce que ce n'est pas cela qui compte avant tout?

## Le dieu du stade

Le monde actuel du sport nous fournit des réponses à ces questions, mais de bien tristes réponses.

Ce pauvre Aaron (qui en fait n'est pas pauvre), sur le point de briser le record de Ruth, se fait traiter de sale nègre et menacer de mort, pour quoi?

Pour satisfaire les adorateurs de Ruth, qui veulent préserver leur droit d'admirer le plus grand joueur de baseball, leur faux dieu, leur écrasante

idole: "Le meilleur frappeur de coups de circuits de tous les temps dans les ligues majeures."

## Le parc Viau

# "Le gouvernement doit entendre la population"

-Marcel Léger

(P.T.) "C'est la crédibilité et l'autorité du ministre Goldbloom qui sont en jeu dans l'affaire du parc Viau", a dit le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, jeudi en fin d'après-midi à Québec.

"La destruction de cet espace vert, d'ajouter M. Léger, compromettrait tout espoir d'aménagement rationnel de l'espace urbain et le Parti Québécois ne peut admettre que de telles questions soient réglées entre quatre murs par des administrateurs." M. Léger souhaiterait que toute la population puisse faire valoir son point de vue au gouvernement sur ce sujet.

Au cours de la même conférence de presse, M. Léger a présenté trois emplacements qui pour-

raient être utilisés comme site du village olympique unique, idée si chère au maire Drapeau. Un espace d'environ 210 acres situé à proximité de l'intersection Langelier et Beaubien, un autre de 90 acres inutilisé dans la municipalité de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et un dernier, celui de l'Ordonnance de Longue-Pointe, d'une superficie de 250 acres pourraient selon le député servir de site au village olympique. "Du moins aucune étude n'a été faite pour prouver le contraire", de commenter M. Léger, qui ajoutait: "Le fait que le parc Viau permettrait une meilleure surveillance policière du village olympique influence sûrement la décision du maire mais il ne faut pas se laisser traumatiser par le massacre de Munich."



Aaron, qui est déjà à la portée du record de Ruth, est l'objet des attaques des admirateurs de ce dernier: la vénération pour les idoles du stade n'a pas de limite.

## Appui de l'Alliance au Regroupement

# Décision imminente dans la cas du parc Viau

(P.T.) - Après la CSN et la FTQ, c'est maintenant au tour de l'Alliance des professeurs de Montréal d'apporter son appui au Regroupement pour la préservation des espaces verts. Comme plusieurs centaines d'autres orga-

nismes, l'Alliance s'oppose à la destruction du parc Viau et souligne que Montréal, et surtout le secteur est de la ville, a besoin d'espaces verts. Voici le texte du communiqué émis par l'Alliance: "L'Alliance des professeurs de

Montréal exprime son opposition au projet de destruction totale ou partielle du parc Viau sous le prétexte de la tenue des Jeux olympiques. Montréal et en particulier l'Est de la ville a besoin d'espaces verts. Aussi, le Conseil d'administration de l'Alliance a décidé d'accorder son appui au Regroupement pour la préservation des espaces verts."

bientôt. Certains, dont M. Jean Hubert, du Regroupement, opinent qu'il pourrait l'annoncer aujourd'hui lors de son émission "Monsieur le maire" au canal 10. Ce serait pour lui une bonne manière de l'annoncer. Directement au public, sans passer par les journalistes qui "interprètent ses discours". Il se pourrait aussi que la décision soit connue mardi puisqu'une réunion spéciale du conseil a été convoquée au sujet de l'emplacement du village olympique.

## Décision mardi?

Malgré le mouvement d'opposition qui s'élève pour la protection du parc Viau et des espaces verts dans le cas du village olympique, le maire Jean Drapeau persiste à vouloir ériger ce village sur l'emplacement "qu'il a choisi". Malgré l'intervention du ministre de la qualité de l'environnement, M. Victor Goldbloom, intervention qui avait provoqué un certain optimisme, il semble bien que le maire Drapeau annoncera sa décision d'amputer le parc Viau, très

## La lutte continuera

M. Hubert, quoiqu'il croie que le maire ne changera pas d'idée, cherche à conserver un certain optimisme. "La décision n'est pas encore rendue et des changements peuvent encore survenir. Et même si la décision nous était défavorable aujourd'hui ou cette semaine, il n'est pas dit que nous ne pourrions pas, en continuant la lutte, imposer un revirement".

## À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Téléphonez à Michel  
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Pelouquin, Montréal 358

Oui, nous avons réussi à reorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.  
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...  
Si vous vous levez tôt, il est là...

A tous ceux qui s'abonnent pour un an à \$15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

# Où se renseigner au sujet des activités de plein air

par Pierre Terroux

Le temps chaud est revenu. Le soleil a commencé à nous brûler la peau, l'humidité rend la vie en ville insupportable. Que les fins de semaine et que les vacances arrivent pour nous délivrer du mal.

Pour plusieurs, les vacances sont déjà planifiées. Voyages aux Etats-Unis, Wildwood, Virginia Beach, Miami, le soleil,

la plage, la mer. Pour certains, c'est le chalet dans les Laurentides ou dans l'Estrie. Pour un bon nombre aussi, c'est le camping, tandis que pour un nombre encore plus grand sûrement c'est le béton et la poussière de la ville. Le problème n'est pas nouveau.

La Fédération québécoise du plein air tente cependant depuis quelques

années de le résoudre. C'est d'ailleurs sa raison d'être: "permettre à la population d'avoir accès aux sites et accroître le nombre d'animateurs compétents de façon à rendre l'exercice des activités de plein air facile, accessible et sécuritaire".

Malheureusement, les activités de plein air, autres que le camping, sont mal connues. Pourtant, le public s'y intéresse de plus en plus. Une preuve: 8.000 personnes ont circulé au kiosque du cyclotourisme au dernier Salon du camping pour "arracher" des renseignements sur cette discipline qui gagne en popularité au Québec. Où et comment obtenir des renseignements précis? Auprès des Fédérations et associations qui constituent les Fédérations.

Les activités de plein air se divisent en deux catégories: les activités physiques de plein air et les activités à caractère écologique. Les premières permettent à l'individu

d'être en contact avec les éléments de la nature grâce à l'usage de techniques qui le mettent à l'aise dans le milieu naturel et l'aident à se déplacer et à se mesurer même avec les forces qui animent ce milieu. Parmi ces activités on note la marche, l'escalade, le canotage, le cyclotourisme et la voile. Les secondes apprennent à l'individu à découvrir, identifier, analyser et aussi à conserver l'environnement naturel. Il va de soi que les premières n'excluent pas les secondes.

Voici une liste des divers organismes de plein air.



L'escalade, comme le cyclotourisme et le camping, est au nombre des activités de plein air qui gagnent en popularité au Québec.

## Activités physiques

### Marche et randonnée à pied

Association des clubs de randonnée pédestre du Québec inc.,  
2322 est rue Sherbrooke, Montréal 134,  
tél.: 527-8959

### Marche (à la carte et à la boussole)

Association des orienteurs du Québec inc.,  
881 est boul. Maisonneuve, Montréal 132,  
tél.: 527-9311

### Escalade

Fédération des clubs de montagne inc.,  
881 est boul. Maisonneuve, Montréal 132  
tél.: 527-9311

### Camping et Caravanning

Fédération québécoise de camping et de caravanning inc.,  
881 est boul. Maisonneuve, Montréal 132,  
tél.: 527-9311

### Canotage

Fédération québécoise de canot-kayak,  
881 est boul. Maisonneuve, Montréal 132,  
tél.: 527-9311

### Plongée sous-marine

Fédération des clubs de plongée du Québec inc.,  
C.P. 150, Saint-Bruno, comté de Verchères,  
tél.: 845-1826

### Cyclotourisme

Fédération québécoise des clubs de cyclotourisme inc.,  
560 est rue Crémazie, Montréal,  
tél.: 388-1161

### Voile

Association québécoise des propriétaires de voiliers inc.,  
"classe optimist",  
47 Chanoine Groulx,  
Vaudeuil,  
tél.: 453-9313

## Activités écologiques

### Observation et étude de la nature

Cercles des Jeunes naturalistes inc.,  
Jardin Botanique, suite 124,  
4101 est rue Sherbrooke, Montréal 406,  
tél.: 872-2696

### Spéléologie

Société québécoise de spéléologie inc.,  
Case postale 336, Station Delorimier,  
Montréal 178,  
tél.: 521-3771.

### Scoutisme

Association des scouts du Canada inc.,  
3057 rue Lacombe, Montréal 250,  
tél.: 342-2522

### Autres

Club 4-H inc.,  
915 ouest Saint-Cyrille, local 210  
Québec 6,  
tél.: (418) 681-3588

Service plein air Kébec inc.,  
1630 Place Beaudet,  
Trois-Rivières

## Le secret des Expos: le jeu en équipe

par André Houle

Il y a quelque temps déjà, dans cette chronique, nous avons prédit que les Expos, en dépit des quelques mauvais échanges effectués au cours de l'été, seraient meilleurs que l'an dernier. Jusqu'à maintenant, les faits nous ont donné raison. Non seulement leur fiche est-elle meilleure que l'an dernier, mais ils présentent une meilleure qualité de jeu. Quand ils perdent, comme ce fut le cas récemment contre les Braves d'Atlanta, le pointage est toujours assez serré et le spectacle est habituellement intéressant jusqu'à la fin.

### Les lanceurs accusent un retard

Le rendement des Expos est d'autant plus surprenant que leurs lanceurs, qui sont pourtant le point fort de l'équipe, tardent à se faire valoir. Il y a bien McAnally, Renko et Walker qui font mieux que l'an dernier, mais les Stoneman, Torrez et Marshall n'ont pas encore produit le rendement que l'on attend d'eux. Stoneman est encore importuné par le mal à l'épaule qui l'a tenu à l'écart du jeu l'an dernier et la présente saison s'annonce pour être la pire depuis qu'il porte l'uniforme des Expos. Quant à Marshall, il reprend graduel-

lement la forme qui a fait de lui, l'an dernier, un des meilleurs lanceurs de relève de toutes les majeures. Il est possible que les rumeurs qui ont circulé à l'effet qu'il passerait certainement à une autre équipe l'aient affecté et que son rendement en ait été diminué.

### On retrouve le Bailey de '70

La différence avec les Expos '73 et ceux de '72 se situe au marbre. Bob Bailey y va à fond de train depuis quelque temps et, s'il maintient ce rythme, il aura une saison du tonnerre.

Ron Fairly a également entrepris la saison en lion et rien ne semble pouvoir le ralentir. Ron Hunt en est un autre qui, en dépit de son âge, a encore beaucoup d'agressivité et qui réussit à maintenir sa moyenne autour de .290. Enfin le vétéran Ron Woods, Ken Singleton et Clyde Mashore frappent la balle avec autorité. Mashore a procuré récemment quelques victoires aux Expos grâce à des coups sûrs et à des circuits opportuns.

Actuellement les Expos occupent le troisième rang de leur division et, si jamais ils continuent à jouer en équipe comme ils le font présentement, ils connaîtront une saison fort intéressante.

## Coup de griffe

### Drapeau se cache derrière l'intransigeance du CIO

par Pierre Terroux

Londres, 1948: village olympique dispersé dans la ville.

Helsinki, 1952: village olympique réparti sur 7 sites.

Tokyo, 1964: village olympique réparti sur 5 sites.

Montréal, 1976: un village olympique sur UN seul site.

C'est l'idée du maire Jean Drapeau. C'est la volonté du Comité international olympique. Ce n'est pas le désir du Service d'urbanisme de la ville de Montréal. Ce n'est pas le souhait du Regroupement pour la préservation des espaces verts. Ce n'est pas non plus la solution soutenue par le ministre de la Qualité de l'environnement. C'est une idée qui va à contre-courant, mais qu'à cela ne tienne.

Evidemment, la décision définitive d'installer le village olympique sur le parc Viau n'a pas encore été prise. Tout indique cependant que le maire l'a déjà prise. En fait, il ne l'a pas prise, la décision, puisqu'elle s'imposait d'elle-même pour lui: le parc Viau et rien d'autre. Une solution sans rechange.

Et c'est à cette solution unique que se butte le ministre Victor Goldbloom depuis qu'il a manifesté son intention de protéger les espaces verts de Montréal du pic dévastateur du maire Drapeau.

L'attitude intransigeante du maire et du CIO empêche le ministre de travailler. Le ministre ne peut pas faire de compromis parce qu'on ne lui laisse pas de place pour en faire. Mais d'où vient donc cette intransigeance du CIO? Cet organisme n'a-t-il pas assoupli son règlement dans le cas de Londres, Helsinki et Tokyo? Est-ce vraiment le CIO qui ne veut rien savoir ou le maire Drapeau qui oriente la volonté du CIO? Le maire Drapeau a-t-il menti au ministre Goldbloom en exprimant le désir unilatéral du CIO?

Drapeau tient à son idée parce que... il n'y en a pas d'autres valables. Quelles sont les recherches et les travaux qui ont été réalisés pour en arriver à cette solution unique? Où sont les rapports d'études faits pour d'autres sites? M. Hubert, du Regroupement, s'interroge comme bien d'autres à ce sujet. "Comment pouvons-nous juger de la valeur des autres solutions quand on ne nous en a jamais proposé d'autres?", dit-il. Le maire Drapeau a-t-il étudié sérieusement la proposition à sites multiples du Service d'urbanisme? A-t-il porté attention aux revendications du Regroupement, ces "contestataires"? Ou a-t-il tout simplement "endormi" le CIO avec "ses" idées à lui?

## C'EST PLEIN D'ALLURE!



Blue Bonnets

Parc Richelieu

### JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

● Courses de pur-sang à Blue Bonnets

■ Courses sous harnais au Parc Richelieu

Le premier départ sur semaine est donné à 7h45 p.m.; le dimanche, le premier départ est à 2h00 p.m.

La guerre des \$ au hockey

## Campbell tente d'émouvoir le public

par André Houle

Cette semaine, le vénérable président de la

non moins vénérable ligue Nationale de hockey nous a émus profondé-

ment. Son circuit est victime des razzias féroces de financiers rivaux qui semblent prendre un malin plaisir à détruire son petit monopole, à leur propre profit, bien sûr.

Etant donné que l'association Mondiale ne semble pas vouloir s'en laisser imposer au chapitre de la surenchère des salaires et qu'elle se permet même de porter certains coups bas à sa grande soeur rivale (la signature des frères Howe), Clarence Campbell a décidé de mener la bataille sur un autre front. Il a fait appel aux sentiments du bon peuple et a même manifesté l'intention d'en appeler au gouvernement fédéral canadien; au nom du bien public... c'est magnanime.

Un petit service, ça mérite des compensations. La LHN n'a-t-elle pas rehaussé le prestige du Canada tout entier l'automne dernier quand elle est allée porter le flambeau de la victoire en terre étrangère? Les joueurs de l'équipe Hockey-Canada appartenaient tous à la ligue Nationale (on a refusé les autres mais qu'importe) et ce sont eux qui ont démontré à la face du monde la supériorité canadienne en matière de hockey. Oh! il y a bien eu quelques petits incidents disgracieux (comme tenter de décapiter un arbitre... en plein devant les caméras de la télé) que quelques "malins" scribes ont montés en épingle. Il y a eu aussi le fait que la victoire ne fut pas très convaincante et que c'est plutôt l'esprit de discipline, les méthodes d'entraînement et le conditionnement physique des Russes qui ont attiré l'attention... mais qu'importe. Ils ont gagné et cette victoire, aux dires de certains loustics, a rapporté des dividendes électoraux au gouvernement Trudeau et a contribué à raffermir l'unité canadienne. Cette dette pourrait s'acquitter en empêchant les vautours de l'AMH de venir jouer dans les plates-bandes de la CAHA.

jamais; vous ne participerez pas à la campagne de Russie, etc."

Ce fut tout aussi inutile que sans suite. Sanderson est revenu au bercail sans qu'on le traite de galeux ni de traître. Quant à la série Canada-Russie, on a réussi à boycotter les joueurs de l'AMH, mais ce n'est pas certain qu'on puisse le faire une seconde fois. D'ailleurs, le jour n'est pas loin où la nouvelle ligue pourra affronter les Russes avec autant de succès que sa rivale... et peut-être avec plus de dignité.

La deuxième tactique consista à faire miroiter toute la fierté et tout l'honneur qu'il y avait à évoluer dans une ligue d'un calibre vraiment supérieur. On a également fait grand état des cas Parent et Sanderson pour laisser planer des doutes sur la validité des contrats et sur l'instabilité des garanties financières. On en parle moins maintenant...

### La dernière trouvaille

La dernière perle du légendaire Campbell nous est tombée dessus la semaine dernière et elle ne manquait pas de culot. Aux dires de Campbell, les magnats de l'AMH sont en train de ruiner le hockey canadien. S'il est un organisme qui s'est royalement foutu du sport amateur et du calibre de jeu dans son propre circuit, c'est bien la LHN. Elle a élargi ses cadres sans tenir compte de sa capacité d'alimenter adéquatement les nouvelles équipes avec des joueurs de calibre et en exportant sans aucune retenue notre sport national aux Etats-Unis. Une seule chose comptait: les droits de la télévision américaine. Maintenant que les magnats de la LHN sont attaqués par un autre groupe de financiers aussi puissants et voraces

qu'eux, ils viennent pleurnicher dans les bras d'un public qu'ils ont toujours ignoré. Allons donc. Continuez à vous entr'égorgés car un duel de titans de la finance c'est toujours spectaculaire. Peut-être qu'après la surenchère au plan des salaires, on pourra vraiment penser au public en diminuant le coût des billets...

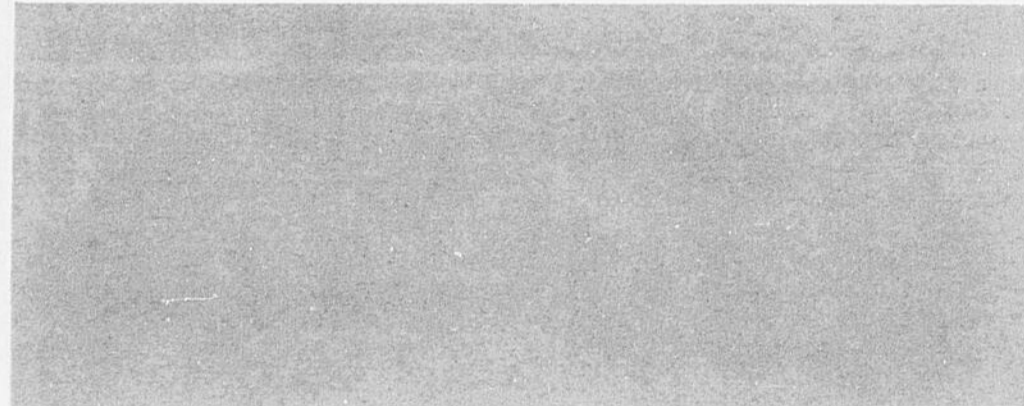
### L'AMH gruge lentement mais sûrement

Au rythme où l'AMH fait l'acquisition de bons joueurs, ça ne prendra pas beaucoup d'années pour obtenir un calibre de jeu plus que respectable. Etant donné qu'elle n'a que 12 équipes à alimenter, elle devrait améliorer assez rapidement son calibre de jeu. Avec l'acquisition des frères Howe, de Marc Tardif, Mike Walton, Dale Hoganson, Bob Murdoch et possiblement de Réjean Houle et Henri Richard, pour ne nommer que les "gros" noms, l'AMH démontre qu'elle s'est implantée et qu'elle entend durer. Ce qui attire notre sympathie pour ce nouveau circuit c'est le fait qu'il ait songé à implanter plusieurs de ses équipes en sol canadien et qu'il semble montrer plus de respect pour les individus en ayant aboli la clause de réserve. Bien sûr que les financiers qui ont investi de l'argent dans cette ligue ne l'ont pas fait simplement par amour du sport ou du public. Ils souhaitent rendre leurs investissements rentables. L'avènement de l'AMH permettra au public de faire un choix et cela est sain. Le hockey professionnel, pour nous Québécois, est devenu un objet de consommation, une petite drogue quotidienne dont on ne saurait plus se passer. On pourra dorénavant consommer celle qui nous semble la moins nocive.



Campbell peut bien pleurnicher, le public n'est pas dupe.

## L'espace vert



(P.T.) Voici un petit espace vert. Il n'est pas grand, direz-vous. Mais, qu'à cela ne tienne! il est proportionnel à la grandeur des espaces verts de Montréal. Il peut cependant être très utile.

Si le maire Drapeau décide de protéger le parc Viau et accepte de morceller "son" village olympique, vous pourrez découper ce "petit espace vert", l'encadrer et le conserver en l'honneur de ce bon maire qui ne se fait pas torde les bras pour respecter la verdure.

Si le maire Drapeau, par con-

tre, persiste à vouloir ériger son village dans le parc Viau, découpez ce petit espace et faites-le lui parvenir à l'hôtel de ville. Le maire adore les espaces verts, il les dévore à coups de pelles mécaniques. Celui-là, il pourrait le déguster à la petite cuiller.

Dans le second cas également vous pouvez, si vous le désirez, le conserver tout aussi précieusement que dans le premier, car rien ne dit, advenant la destruction du parc Viau, qu'on puisse se permettre d'autres espaces verts que celui-là à Montréal.

### "On ne peut rien faire contre cela"

Quand Clarence Campbell a appris la signature du contrat des frères Howe avec les Aeros de Houston, a déclaré "qu'il ne pouvait rien faire contre cela". c'est à nous arracher les larmes des yeux. Pourtant on n'avait pas ménagé les efforts pour tuer le bébé avant qu'il n'arrive à terme.

On avait commencé par les menaces. "Vous serez bannis à vie des cadres de la ligue Nationale à tout